



# L'ÉCRITURE

## DEPUIS 5 000 ANS

**Des hiéroglyphes au numérique**

**L'Histoire**  
EDITIONS

# Table des matières

## 1 – NAISSANCES 4

1 – « L'écriture façonne notre pensée » 4

2 – Quatre pierres gravées il y a dix mille ans... 7

3 – Mésopotamie : la plus vieille écriture du monde 9

4 – Qu'est-ce qu'un hiéroglyphe ? 19

5 – Champollion et la pierre de Rosette 24

6 – Les précolombiens connaissaient-ils l'écriture ? 27

7 – La révolution de l'alphabet 32

## II – LE TEMPS DES MANUSCRITS 38

8 – Du papyrus au papier : l'invention du livre 39

9 – Les artistes de la calligraphie médiévale 45

10 – Islam : « Écrire met en contact avec Dieu » 51

11 – Pourquoi les Chinois aiment copier 54

## III – DE GUTENBERG À INTERNET 60

12 – Gutenberg ou la multiplication des livres 61

13 – « L'écriture est toujours un pouvoir » 66

14 – « Koi 2 9? l'hypersphère... » 75

Lexique 79

Chronologie 91

Bibliographie 98

Ouvrages généraux 98

Les signes graphiques du Néolithique 98

Le cunéiforme 98

Les hiéroglyphes 99

Champollion 99

Les Précolombiens 99

Les origines de l'alphabet 99

L'invention du livre 99

L'index 100

L'écriture médiévale 100

Le livre au Moyen Age 101

La calligraphie arabe 101

Les manuscrits chinois 101

La révolution de l'imprimerie 102

[La culture écrite à l'époque moderne 102](#)

[La typographie 103](#)

[De l'imprimé à Internet 103](#)

[Les auteurs 104](#)

Collection tempus

Jean BOTTÉRO, Françoise BRIQUEL-CHATONNET, Roger CHARTIER, Régis DEBRAY, François DÉROCHE, Christian DUVERGER, Jack GOODY, Pierre GRANDET, Jean IRIGOIN, Jérôme KERLOUÉGAN, Henri-Jean MARTIN, Michel PARISSE, Maurice SARTRE, Pascal VERNUS

# L'ÉCRITURE

Des hiéroglyphes au numérique

PERRIN

[www.editions-perrin.fr](http://www.editions-perrin.fr)

Les contributions de cet ouvrage ont paru dans *Les collections de L'Histoire* n° 29.

L'éditeur remercie la revue de son aimable autorisation.

© Perrin, 2007

ISBN : 978-2-262-02686-8

tempus est une collection des éditions Perrin.

# 1 – NAISSANCES

## 1 – « L'écriture façonne notre pensée »

*L'Histoire* : L'un de vos livres consacré à l'écriture s'intitule *La Domestication de la pensée sauvage*. Cela signifie-t-il que dans les sociétés orales la pensée serait « sauvage » ?

Jack GOODY : C'est une façon de parler. C'est une expression forgée par Claude Lévi-Strauss pour dépasser l'opposition entre « civilisés » et « primitifs ». Pour lui, la pensée sauvage, caractéristique du monde néolithique, est du côté d'une science du concret, de la pensée mythique et magique, tandis que la pensée domestiquée, celle du monde moderne, est du côté de la science abstraite, de la pensée scientifique.

Je pense, pour ma part, que ce qui est central pour expliquer la « domestication » de la pensée, c'est l'écriture\*<sup>1</sup>. Avec l'écriture, la pensée devient beaucoup plus avancée que dans les sociétés sans écriture.

Ce n'est pas une différence de mentalité ou de rationalité entre les hommes, c'est vraiment une différence d'« outils de l'intelligence ». L'écriture, c'est un outil à la disposition de l'esprit humain, que toute société peut adopter.

Et sous l'effet de l'écriture, les changements sont très rapides. Les enfants des sociétés villageoises africaines qui sont allés à l'école ont une rationalité en tout point semblable à « la nôtre ». Ce n'est pas une question de mentalité.

*L'H.* : Qu'est-ce qui change dans la pensée avec l'écriture ?

J. G. : La parole est toujours liée à la personne qui parle, elle procède d'une communication en face à face. L'écriture est un objet hors de moi, c'est un mode de communication plus impersonnel, plus abstrait, qui n'est pas lié aux événements comme l'est la parole. La parole est toujours dans le présent. L'écrit se situe hors du contexte immédiat. Il établit une distance. C'est ce qui permet d'élaborer une vraie science. Je ne suis pas face à face avec Aristote, j'ai une forme de dialogue avec lui, mais beaucoup plus abstrait qu'avec mon voisin.

Les outils de la communication ont des conséquences sur les développements de la pensée. Les figures graphiques que sont les tableaux et les listes, par exemple, sont des moyens intellectuels de manipulation du

savoir. C'est avec l'écriture que l'on peut rendre les principes plus explicites, plus abstraits, plus généraux.

*L'H.* : La pensée critique ne pourrait pas émerger avant l'apparition de l'écriture ?

*J. G.* : C'est beaucoup plus facile en effet avec l'écriture. Je peux avoir une réflexion sur les mots, je peux lire et relire les mots, les examiner autrement, les réarranger, rectifier des phrases ou des mots isolés. Il est sûrement plus facile de percevoir les contradictions dans un texte écrit que dans un discours parlé.

La logique, « notre logique », semble être fonction de l'écriture. C'est la transcription de la parole qui permet de séparer les mots clairement, d'en manipuler l'ordre et de développer des formes syllogistiques du raisonnement.

*L'H.* : Peut-on concevoir une histoire, une philosophie, une science sans l'écriture ?

*J. G.* : L'histoire sans l'écriture, c'est très difficile. Le passé, sans l'écrit, s'évanouit. Il y a des mémoires des événements, mais forcément restreintes. La mémoire ce n'est pas de l'histoire.

On ne peut pas dire non plus que les peuples sans écriture n'aient pas de pensée philosophique, mais c'est forcément une philosophie embryonnaire. Par exemple, le mythe du Bagré, que j'ai enregistré au nord du Ghana, chez les LoDagaa, pose les questions du mal et des origines de l'humanité. On y trouve aussi la distinction entre les éléments (le feu et l'air, le sang et l'eau) pour analyser la réalité. On n'a pas besoin des théories élaborées par les Grecs ou les taoïstes pour accéder à ces notions fondamentales.

Pour ce qui est du domaine technique et scientifique, il faut aussi bien distinguer : il existe sans aucun doute une technologie dans les sociétés non lettrées. Par exemple, les procédés pour fabriquer la bière près de chez moi à Cambridge et au nord du Ghana, et la séquence qu'ils suivent, sont les mêmes, même si la mécanisation et le niveau technologique n'ont rien à voir. Mais la technologie n'est pas la science : la science dans sa forme abstraite naît avec l'écriture.

La philosophie et la science, dans les sens où nous les concevons, sont impossibles hors de l'écrit.

*L'H.* : Avant l'écriture, ou à côté d'elle, il existe tout de même des moyens

de conserver les savoirs ?

J. G. : Bien sûr, il y a d'abord le stockage de la mémoire. Mais la mémoire des hommes est limitée.

Il est vrai que certaines sociétés ont mis au point des systèmes graphiques qui offrent des moyens mnémotechniques. Mais ces signes gravés sur l'écorce, la pierre ou le bois ne sont pas une écriture. Des savants comme Jacques Derrida considèrent que cela, c'est déjà de l'écriture. Mais je crois que c'est Jacques Lacan qui est dans le vrai quand il dit que penser ainsi c'est négliger la différence entre des feuilles de thé dans le fond de la tasse et les hiéroglyphes ! L'écriture hiéroglyphique permet d'exprimer une très grande partie du langage parlé, mais les feuilles de thé, très peu de choses !

Il existe donc des systèmes graphiques avant l'écriture, mais ils sont très limités. Aucun système graphique autre que l'écriture, qui est inventée vers 3000 avant notre ère, n'est capable d'exprimer autant que la parole. C'est à ce moment-là que les grandes possibilités de la « raison graphique » ont pris leur essor.

L'H. : Vous avez travaillé au nord du Ghana dans une société sans écriture : quand les LoDagaa vous ont vu écrire, quelle a été leur réaction ?

J. G. : Cela a exercé une fascination. J'ai transcrit le mythe du Bagré qui était assez long, aussi long que l'*Iliade* ou l'*Odyssee*. Eux, ils le refabriquaient chaque fois : chaque récitation était une nouvelle récitation.

Or, depuis que je suis venu avec mon magnétophone et mon crayon, ils disent que la bonne version, la vraie, est celle de Goody : le récit est maintenant figé, « gelé ». Ils ont compris que j'avais la possibilité d'enregistrer les mots des ancêtres, et ils ont eu conscience que c'était une grande habileté.

Et dès qu'il y a eu des villageois qui sont allés à l'école, qui ont pu écrire, ils les ont utilisés pour rappeler, par exemple, les dons qui étaient faits, les dots qui étaient données à un mariage.

Ils savent que la mémoire humaine n'est pas tout à fait solide, tout à fait stable, et que l'écrit noté sur du papier\* ou sur une écorce, cela dure. C'est un témoignage plus sûr que le témoignage de la mémoire.

Cela m'amène à contredire une idée reçue : le mythe dans les sociétés orales n'est pas fixe. Il serait impossible de se rappeler exactement ce que l'on a entendu dans une cérémonie, il faut inventer pour remplir les trous. On peut garder des choses courtes en mémoire, mais pas de longs textes. On a

découvert cela quand on a enregistré les mythes au magnétophone. Jusqu'alors on pensait que dans les sociétés orales la mémoire était très fixée. Ce n'est pas le cas en réalité. Et la religion des sociétés orales se transforme aussi assez souvent. Beaucoup plus souvent que chez nous, où nous disposons d'un livre écrit ! Leurs mythes, leur littérature, leur religion sont en constante évolution.

On a longtemps cru que la précision de la mémoire y était meilleure que la nôtre. Mais, là encore, ce n'est sans doute pas vrai : nous mémorisons des textes plus facilement, car nous pouvons les lire et les relire.

*L'H.* : Existe-t-il aujourd'hui encore des sociétés sans écriture ?

*J. G.* : De nos jours, la plupart des sociétés ont des écoles, et une partie au moins de la population a appris à lire et à écrire. Mais il existe encore de nombreuses cultures sans écriture en Afrique, au sens où l'écriture n'a pas vraiment pénétré la culture, ou seulement de manière périphérique. Cela n'a rien à voir avec la situation de l'Europe au Moyen Âge : une immense majorité de la population était alors illettrée, mais la culture était pénétrée par l'écriture, par la Bible, pour ne citer qu'un exemple.

Ces sociétés ne sont pas des sociétés « illettrées », mais vraiment « non lettrées », même si partout, je crois, on trouve des écoliers qui ont appris à écrire et à lire, non pas dans leur propre langue, mais dans une *lingua franca*, par exemple le français ou l'anglais.

*L'H.* : Une fois qu'une société a découvert l'écriture, elle ne peut plus s'en passer ?

*J. G.* : Oui, mais cela ne veut pas forcément dire que l'on juge nécessaire pour tous d'apprendre à lire et à écrire. Il faut rappeler que, au cours des premiers cinq mille ans de l'écriture, jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la capacité à lire et à écrire n'a concerné qu'une petite minorité de la population. La civilisation a progressé avec une minorité de lettrés. Aujourd'hui, notre ambition est que tout le monde sache lire et écrire. Mais c'est une étape nouvelle dans l'histoire de l'humanité.

*Propos recueillis par Séverine Nickel.*

## 2 – Quatre pierres gravées il y a dix mille ans...

Dans le cadre des fouilles de sauvetage réalisées avant la mise en eau du nouveau barrage de Tichrin, sur l'Euphrate syrien, une mission française a effectué, de 1995 à 1999, cinq campagnes en amont, à Jerf el-Ahmar<sup>2</sup>. Sur le site d'un village dont la fondation se situe vers 9100 av. J.-C. et qui a dû rester occupé pendant environ cinq cents ans, elle a fait une trouvaille exceptionnelle : quatre plaquettes en pierre qui portent des motifs gravés au début du Néolithique – au commencement du processus qui conduisit vers 7000 à la vie sédentaire en village, la production de subsistances et la maîtrise de la céramique.

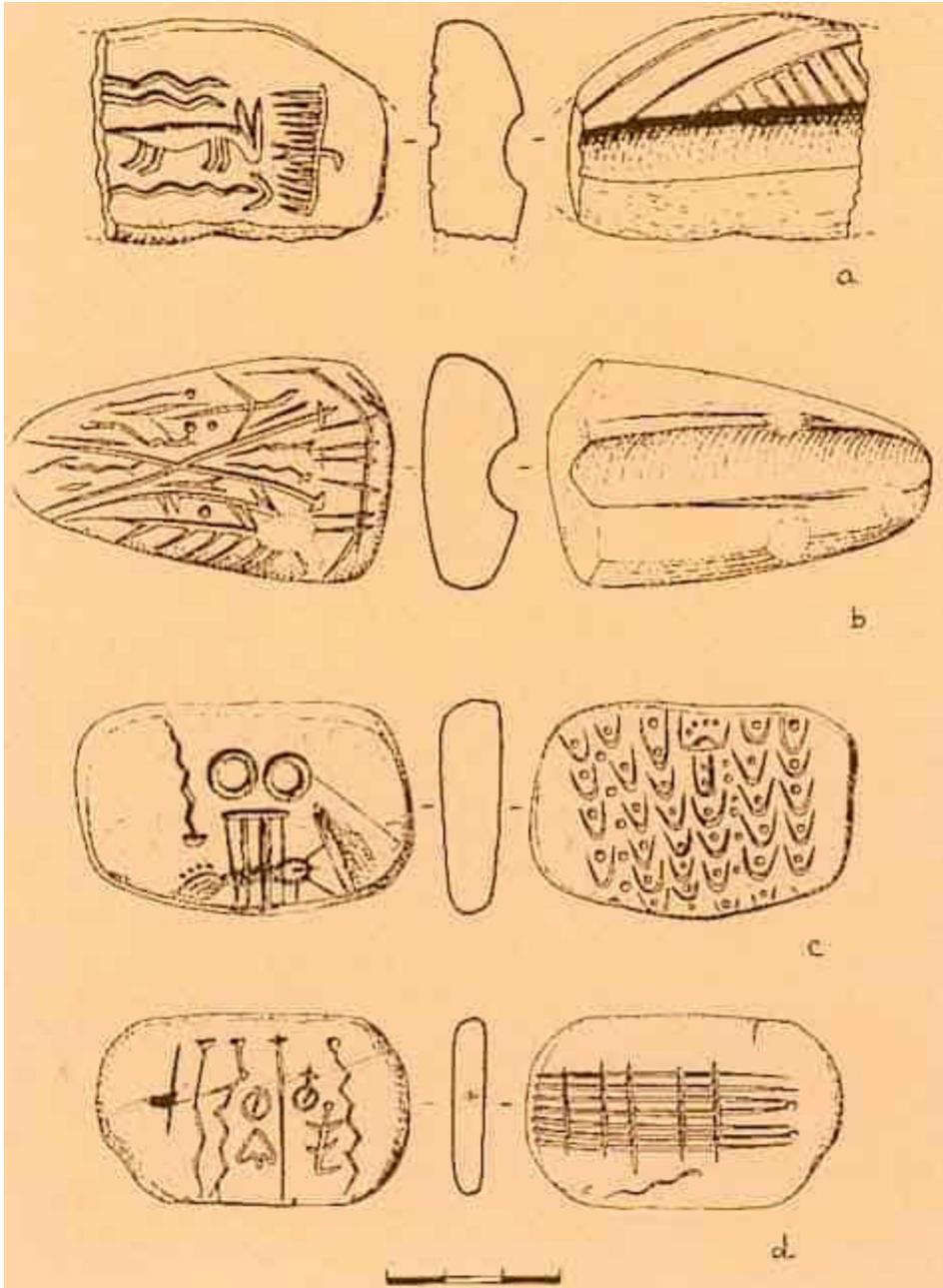
Parmi ces quatre pierres, de petites dimensions (la plus grande mesure 4 cm x 6,5 cm), les deux premières, portant une profonde rainure sur une face, ont pu servir de polissoirs ou à redresser des flèches. Ces objets présentent, à peu de choses près, les mêmes dessins : un grand rapace aux ailes déployées ; un quadrupède à longues oreilles, des reptiles (si du moins on accepte d'interpréter ainsi les lignes brisées). Sur l'un d'entre eux s'y ajoutent un oiseau et un motif en « arête de poisson » non identifié. Enfin, deux grandes lignes obliques partagent l'espace en quatre secteurs.

Les deux autres posent des problèmes de lecture plus délicats. On retrouve un peu partout le dessin du reptile, mais les autres signes sont plus incertains. Sur l'un, on remarque des lignes ondulées (s'agit-il de serpents ?) et, au dos, des lignes parallèles entrecoupées de cinq traits verticaux. Surtout, on relève un souci de composition de part et d'autre d'une ligne médiane : deux motifs superposés à gauche – un cercle partiellement barré et une pointe de flèche – se retrouvent, à droite, combinés entre eux. Sur le dernier, on hésite à reconnaître une chouette, symbolisée par ses yeux. Et, au dos, sans doute des séries de bucranes (motif ornemental constitué par une tête de bœuf), à rapprocher d'un dessin plus explicite trouvé sur un galet du même site par une mission américaine.

L'identification de ces signes reste hasardeuse, faute de comparaison possible. Cependant, on a trouvé, à Jerf el-Ahmar même, deux petites statuettes représentant un rapace et une chouette, ainsi que de nombreux ossements d'oiseaux de proie. Autant d'indices qui rappellent les découvertes réalisées sur le site turc de Çatal Höyük, datant de 8000 av. J.-C. environ, où l'image d'oiseaux enlevant dans leurs serres des figurines sans tête a pu

paraître évoquer le passage des vivants dans l'au-delà.

Mais le véritable intérêt des trouvailles de Jerf el-Ahmar se situe ailleurs. On a noté, entre les deux premiers supports, des ressemblances et des différences dans les motifs mais surtout dans la manière de les traiter : le passage à l'abstraction est évident sur le deuxième. Or ces deux pierres à rainures sont contemporaines puisqu'elles ont été trouvées dans la même maison. On ne peut donc considérer ces différences comme le fruit d'une évolution artistique dans la longue durée. Il faut au contraire s'interroger à la fois sur la signification du groupement des signes et sur les raisons de leur schématisation.



Qu'on se trouve là en présence des origines de l'écriture\*, il serait absurde de l'affirmer, car il s'écoule encore cinq millénaires avant qu'apparaissent les plus anciens pictogrammes\* assyriens, en haute Mésopotamie, ce qui exclut toute filiation ou imitation. Pourtant, ces objets ne peuvent être considérés comme de simples œuvres d'art à vocation décorative.

Leur taille minuscule rend peu probable un tel usage, et la répétition des mêmes images, schématisées, évoque le besoin des habitants de la maison de conserver la trace de quelque chose d'essentiel. Chaque pierre gravée serait

comme un aide-mémoire qui rappellerait à ses propriétaires une histoire qu'il leur importerait de connaître et de transmettre.

Il faut enfin replacer ces objets dans le contexte culturel auquel ils appartiennent. On l'a rappelé, on est là au début du Néolithique. Les fouilleurs de Jerf el-Ahmar (G. Willcox) ont montré que l'orge, encore sauvage, commence alors à faire l'objet d'une culture. De plus, les pierres gravées appartiennent aux niveaux stratigraphiques où l'on note un changement capital dans l'architecture domestique du village : le passage des maisons rondes aux maisons rectangulaires. Saura-t-on jamais quelle autre manière de percevoir le monde traduit ce changement en apparence banal ?

On ne peut guère aller plus loin dans les suppositions, mais celles que nous venons d'avancer suffisent à remettre en cause bien des idées reçues. Ainsi, on a coutume de relier les débuts de l'écriture au besoin d'inventaire des administrations (notamment quant au contenu des greniers). Certes, les documents sumériens de basse Mésopotamie (III<sup>e</sup> millénaire), ou mycéniens de Grèce (XV<sup>e</sup> XIII<sup>e</sup> siècle av. J.-C.), vont bien dans ce sens, et l'on n'a, pour l'instant, aucune raison de récuser cette théorie – du moins dans ces deux cas précis.

Mais faut-il en déduire que ce principe s'applique partout et qu'il permet de comprendre, à lui seul, la naissance de l'écriture ? Et si l'homme avait eu besoin de conserver en mémoire autre chose que la quantité de provisions entassées dans ses entrepôts ?

Rappelons par exemple que les premiers textes écrits après que les Grecs eurent redécouvert l'écriture étaient de nature poétique. On conviendra, en tout cas, qu'il est bien difficile de trouver une quelconque fonction utilitaire aux pierres gravées de l'Euphrate.

Les découvertes de Jerf el-Ahmar suscitent donc plus d'interrogations qu'elles n'apportent de réponses. Mais elles bouleversent nos connaissances et fournissent le plus ancien témoignage – et de très loin – d'un effort pour conserver la trace matérielle d'une idée, d'un rite, d'une histoire familiale ou individuelle, on ne sait, mais de quelque chose auquel les habitants du lieu tenaient particulièrement.

### **3 – Mésopotamie : la plus vieille écriture du monde**

Il est arrivé à de placides historiens, sans quitter leur bureau, de vivre une aventure comparable à celle d'explorateurs intrépides qui, après bien des tempêtes, auraient, par quelque humble rivage, abordé toute une vaste et grouillante contrée, inconnue et insoupçonnée jusque-là, mais dont un vague pressentiment les talonnait dans leur recherche un peu folle. C'est le cas de la redécouverte de l'antique Mésopotamie, ce vaste continent culturel, évanoui après trente siècles d'éclat, et puis pétrifié dans un oubli deux fois millénaire.

Les choses ont commencé aux premières années du XIX<sup>e</sup> siècle, vingt ans avant une autre réussite éclatante : le décryptement des hiéroglyphes\* égyptiens, clé de cette prodigieuse caverne d'Ali Baba que s'est révélé être, depuis, l'ancien pays des pharaons. Suite à des récits de voyageurs, on s'était mis depuis quelques décennies à se poser des questions touchant ces lointains territoires, par-delà le Grand Désert syro-arabe, desquels on ne savait plus rien que des bribes, retenues par les historiens grecs et surtout les récits de la Bible : Babel et sa tour gigantesque ; les Assyriens implacables, anathématisés par les prophètes... De ces austères champs de ruines, des voyageurs avaient donc rapporté quelques briques et plaquettes d'argile, ornées d'étranges rainures, comme un semis de clous. Les plus impressionnants de ces grimoires, ils les avaient identifiés sur place, plus loin que l'Euphrate et le Tigre, au sud-ouest de la Perse, et en particulier autour de Persépolis, antique capitale en ruine, énorme chaos de décombres : d'altièrres falaises à pic, creusées de caveaux funéraires, y avaient été gravées de ces mêmes signes, en trois colonnes parallèles, parfois prolongées, parfois sur peu d'espace. C'était évidemment de l'écriture\*. Mais que pouvait-elle cacher ? Tout est parti de cette interrogation : l'étonnement est le premier pas du savoir !



*Écriture claviforme*

En portant un regard plus attentif sur ces énigmatiques tracés, un ou deux savants de ce temps avaient compris que les textes ainsi entaillés dans le roc représentaient, en fait, trois écritures différentes. Tous claviformes, leurs caractères changeaient de dessin d'une colonne à l'autre : et si la « première » n'en comptait qu'un peu moins de quarante, la « deuxième » allait jusqu'à la centaine, et la « troisième », la plus abracadabrante, au demi-millier ! Comment forcer une aussi imprenable citadelle ?

Champollion, lui, aurait sa chance, avec la pierre de Rosette : une inscription sur laquelle le texte en hiéroglyphes problématiques se trouvait doublé par une version intelligible en grec, notifiant d'entrée de jeu ce que devait contenir le mystérieux parallèle. Mais pour s'en prendre à cette autre sibylline écriture que, sur la vue des clous et des coins qui en constituaient les éléments, on devait appeler « cunéiforme\* », on se trouvait, certes, en présence de trois versions vraisemblablement parallèles, mais toutes hermétiques et inutilisables.



C'est alors, dès 1802, qu'à Göttingen Georg Friedrich Grotefend, jeune professeur de latin, s'est mis en tête de maîtriser ces gribouillis apparemment invincibles.



*Georg Friedrich Grotefend (9 juin 1775  
à Hannoversch Münden - 15 décembre  
1853 à Hanovre)*

Des « trois écritures persépolitaines », chacune en sa colonne et qui répondaient sans doute à autant de langues différentes, il choisit sagement, pour s’y attaquer d’abord, et la « première », la plus simple avec sa petite quarantaine de caractères différents, et les inscriptions les plus courtes, sur trois ou quatre lignes, peut-être moins ardues à maîtriser. Pour « entrer » dans ces documents, qu’il ne savait pas articuler et dont il ignorait à la fois le langage et le contenu, il lui fallait quelque chose qu’il connût d’autre part et qu’il aurait chance d’y retrouver ; des noms propres, puisque, d’un idiome à l’autre, ils ne changent normalement pas beaucoup.



Il avait accepté l’hypothèse, déjà soulevée – et raisonnable – qui attribuait ces inscriptions ciselées à grands frais sur les falaises inaccessibles de

Béhistoun, en Iran, autour d'orgueilleuses tombes rupestres, aux souverains les plus vieux, les plus puissants, les plus fameux du pays, qui l'avaient sorti du néant, pour deux siècles, autour de 550 avant notre ère, en faisant le sommet d'un fastueux empire : les Achéménides<sup>3</sup> dont les historiens grecs avaient préservé un peu du renom et les noms propres – Cyrus le Grand et ses descendants : Cambyse, Darius, Xerxès, Artaxerxès... Mais comment retrouver ces vocables parmi les rangs serrés des insaisissables cunéiformes ?

Tout décryptement suppose une série de chances et d'hypothèses : les unes qui égarent et que l'on doit éliminer ; les autres, heureusement fécondes. Nous ignorons combien ont d'abord fourvoyé Grotefend, mais le fait est qu'il finit – à quel prix ? – par tomber juste. D'abord en présumant que ces courtes lignes pouvaient ne représenter rien d'autre que des manières de « protocoles », connus dans le pays à une époque plus récente, par lesquels le souverain régnant s'offrait, sans plus, au respect et à l'admiration des autres, en rappelant à tous son seul nom, son titre et son ascendance, qui le légitimaient – quelque chose comme : « C'est moi, Untel, le roi, fils de Untel, roi... »

Là-dessus, il se dit que pour avoir quelque chance de localiser les noms des rois achéménides auteurs des inscriptions, il suffisait de mettre à part, dans ce maquis graphique impénétrable, les groupes çà et là identiquement réitérés, lesquels pouvaient fort bien désigner la personne du roi (« moi »), son titre (« roi ») et son ascendance (« fils de »), et les groupes non répétés, derrière quoi se cachaient possiblement les noms propres. Pour les reconnaître, on devait tenir compte, et de leur séquence historique – dans une inscription de Xerxès, le nom de Darius, son père, se trouverait forcément en second, remplacé par celui de Xerxès dans une autre inscription, du fils de celui-ci, Artaxerxès –, et de leurs composantes, phonétiques et donc graphiques, répétées dans le même groupe (les deux *x* de Xerxès), ou dans un autre (le *r* de Xerxès et de Darius).

Ainsi l'astucieux et obstiné Grotefend réussit-il à circonscrire trois ou quatre noms propres et à deviner, tout au moins, la teneur des brefs « protocoles » qui les portaient : « C'est moi Xerxès, le Grand Roi, le Roi des Rois, le fils de Darius, Roi. » Il s'était par là rendu maître de la valeur phonétique de la dizaine de signes cunéiformes correspondants.

Ce modeste pécule devait lui permettre de s'aventurer plus loin, en lui

fournissant, par l'usage des caractères déjà identifiés, la lecture sinon complète, tout au moins amorcée, des « noms communs » qui pouvaient marquer la personne, la filiation et la titulature du monarque. Or les termes qu'il pouvait épeler de la sorte évoquaient le plus vieux vocabulaire de la langue iranienne, connu par l'*Avesta*, recueil conservé des livres sacrés de l'antique religion locale. Il y avait donc gros à parier – et la suite le devait amplement confirmer – que, sous la « première écriture persépolitaine », on eût bel et bien affaire (ce qui n'était, en somme, guère inattendu !) au propre idiome des souverains du pays : le « vieux-perse », comme nous disons, de souche « indo-européenne », pas tellement loin des parlars du groupe indien de cette famille connue des langues « indo-européennes », et, de ce fait, restituable et aisé à comprendre.

Dans la formidable paroi, lisse et monolithique, qui séquestrait sans espoir le secret des écritures cunéiformes, l'audacieux latiniste avait donc réussi à ouvrir une modeste brèche, à quoi personne n'aurait pu rêver avant lui : il avait abordé le rivage inconnu, montré la route, et démontré que l'on y pourrait avancer. Mais il ne devait guère aller plus loin, désarçonné, peut-être, par l'accueil glacial qu'avaient ménagé à ses découvertes ces lourds messieurs de la Société royale des sciences de Göttingen, à qui il en avait fait part... Or il restait énormément à faire, si l'on voulait obtenir ce qui devait être donné d'emblée, par chance, à Champollion : une version complète, intelligible – la base la plus sûre pour attaquer et espérer tirer au clair les deux autres « écritures ». Il en fallait déterminer la valeur – la valeur non pas approximative, mais phonétiquement exacte – de chacun des quarante signes ; en lire avec précision la teneur intégrale ; la comprendre en entier, avant de se mesurer avec la « deuxième » et la « troisième ».

De fait, les choses ne se sont point passées dans cet ordre, qu'aurait préconisé la logique. Grotefend lui-même, à mesure qu'il avançait dans la pénétration de ses modestes légendes, n'avait cessé de se reporter, pour y réfléchir comparativement, à leurs parallèles des deux autres « écritures », afin d'en relever, le plus souvent par contraste, les particularités les plus significatives – première étape circonspecte de leur décryptement.

Ainsi procéderait-on après lui. Car d'autres, mis en appétit par sa réussite, allaient heureusement reprendre le flambeau – une dizaine de grands noms : Rask, Mun-ter, Silvestre de Sacy, Rich, Hincks, Norris, Talbot, Oppert, Rawlinson... Autant d'esprits aigus, aventureux, pénétrants, d'une

indémontable patience, et dont les déductions acérées feraient avancer le décryptement, providentiellement secourus par la trouvaille et l'exploitation d'inscriptions nouvelles. Une, surtout, gravée sur l'ordre de Darius, à cent mètres de hauteur, sur l'énorme falaise rocheuse de Béhistoun, en Perse occidentale, et qui, en plus de quatre cents lignes pour la seule « première écriture », versait au débat un torrent de noms propres : de pays, de villes, de localités, connus d'autre part et qui contribuaient de la sorte à établir, vérifier, préciser l'exacte valeur phonétique de signes de plus en plus nombreux, et le système de chaque écriture, pour avancer dans la lecture des trois colonnes et dans l'intelligence des langues qui s'y cachaient.

Fait de corrections, de critiques, d'améliorations, de polémiques, de découvertes, pas à pas, mais ininterrompues, ce travail de réflexion, de bureau et de tête, que l'on peut sans exagérer, à l'embrasser du regard, qualifier, en somme, de cyclopéen et de stupéfiant à la fois, devait se poursuivre sur un bon demi-siècle...

Résumons-en ici le résultat, pour en mieux faire toucher du doigt la réussite exceptionnelle, depuis les timides tâtonnements et supputations géniales de Grotefend.

La « première » des « écritures cunéiformes de Persépolis » s'est révélée une manière d'« alphabet\* », assez particulier, qui notait le « vieux-perse », la langue du pays : le plus vieil état, jusque-là inconnu, de la branche iranienne de l'indo-européen. Il figurait en « première » place dans les inscriptions des Achéménides, parce que c'était le parler, et du cœur – perse – de l'Empire, et de son souverain : celui-ci se devait donc de le prôner comme tel. C'est à peu près notre unique source indigène et contemporaine de connaissance de l'Iran achéménide, et nous n'avons, depuis, rien découvert d'autre pour compléter la documentation qu'elle nous offre.

La « deuxième », dont chaque signe se rapportait, normalement, non pas à un son, un « phonème\* » isolé (*b, g, s*, etc.), mais à une syllabe, prononçable (*ba, ib, kur*, etc.), recouvrait un idiome tout aussi inconnu jusque-là et que nul n'a sérieusement réussi, depuis, à rattacher à quelque langue ou famille de langues que ce soit, ce qui ne nous en laisse qu'une appréhension fort imparfaite. On l'a appelée « élamite », parce que c'était le langage propre à la région du sud-ouest de l'Iran, qui avait nom Elam, longtemps royaume indépendant et prospère, avec sa culture originale, et dont les souverains achéménides, pour l'avoir conquis et agrégé à leur empire, tenaient à

préservé et utilisé le langage dans leurs instructions officielles, mais en second. Nous en avons récupéré, depuis, d'assez nombreux documents, exhumés pour le coup de leur propre sol natal, et couvrant de longs siècles : mais ils sont bien trop laconiques, trop peu variés, ou, faute de parallèles dans un autre langage intelligible, trop obscurs et encore presque muets, pour que l'on ait pu avancer loin dans leur exploitation...

Restait la « troisième écriture », la plus stupéfiante, extraordinairement compliquée, avec son demi-millier de caractères, dont chacun, selon son contexte, pouvait renvoyer, soit, phonétiquement, à une, et souvent à plusieurs syllabes différentes (le même pouvant se lire du, *gub*, *gin...*), soit, employé comme idéogramme\*, à une, voire à plusieurs réalités plus ou moins connexes (le même, encore, entendu de la « marche », du « transport », de la « station debout »...), avec l'embarras supplémentaire que la même valeur syllabique pouvait être rendue, phonétiquement, par plusieurs signes différents et sans le moindre rapport formel entre eux. Il a fallu longtemps, et bien des céphalées, pour en reconstituer l'étrange mécanisme, et l'on s'est aisément persuadé que, aussi sophistiqué, il devait être au terme d'une longue et labyrinthique histoire, que nous avons retrouvée et comprise aujourd'hui.

Mais ce qui frappait d'emblée et conférait à cette « troisième écriture » une exceptionnelle importance, c'est qu'aussi bien par la présentation matérielle des caractères, leur dessin, que par l'usage de ce système savant, elle était totalement identique à celle que l'on avait déjà notée et dont on découvrait toujours des témoins : briques et plaquettes d'argile inscrites, sorties du sol en Mésopotamie propre. C'était donc l'écriture originelle de ce pays. Et les souverains perses qui, en 539 avant notre ère, avaient annexé le riche, puissant et fameux royaume babylonien, joyau de leur Empire, en avaient adopté l'écriture et la langue pour la « troisième colonne » de leurs inscriptions officielles. Voilà pourquoi on les avait retrouvées en plein cœur de la Perse.

Tout en épluchant et disséquant ces grimoires, on s'était sans tarder rendu compte que leur langue, jusque-là complètement inconnue, elle aussi, tout autant que son invraisemblable écriture, s'apparentait de près à d'autres idiomes courants dans le Proche-Orient, moderne, mais aussi ancien : l'hébreu, l'araméen, l'arabe... relevant tous de la famille « sémitique », comme le « vieux-perse » de la famille « indo-européenne ». Ce qui en facilitait la lecture, l'intelligence et la restitution.

Très vite, la plupart des déchiffreurs y ont concentré leur attention et leurs efforts, du fait que, si, depuis des siècles, on avait perdu de vue et de mémoire cette région, décadente et en partie désertifiée, entre Tigre et Euphrate, bien des souvenirs y ramenaient, consignés notamment dans la Bible et quasiment familiers à tous. On savait qu'un siècle avant la chute et la prise de Jérusalem par le célèbre roi de Babylone, Nabuchodonosor (en 597 av. J.-C.), les terribles Assyriens de Ninive s'étaient abattus sur le royaume israélite du Nord et l'avaient finalement ruiné, en 701 av. J.-C. On pensait donc, par les documents cunéiformes en plein déchiffrement, avoir rejoint cette époque « assyrienne » à quoi se bornait alors l'horizon historique de la Mésopotamie. Voilà pourquoi on a conféré à la nouvelle discipline qui s'organisait autour du dossier mésopotamien le nom d'« assyriologie », comme pour souligner le temps le plus reculé que l'on pensait avoir atteint du passé de ce vieux pays. Nous allons voir combien on était loin du compte...

Quoi qu'il en fût, au bruit, de plus en plus insistant, que l'on était en train de forcer les secrets de ces textes jusque-là hermétiques, intérêt et curiosité s'étaient entre-temps éveillés à l'égard de cette Mésopotamie évanouie, dont on se souvenait combien elle avait été longtemps fameuse, pour ses batailles, ses conquêtes, ses triomphes, ses réussites, son éclat et l'extraordinaire réputation de ses capitales, Babylone surtout, et qui impressionnait encore par l'extravagante complexité de son écriture.

À ce point que, dès 1842, Émile Botta, consul de France à Mossoul, entreprit de fouiller un coin du site voisin de Ninive, bientôt imité, dans la même région, voire au sud, par un autre diplomate, anglais, lui, sir Austen Henry Layard. Ils étaient à bon droit convaincus que ce vieux sol servait de linceul à des reliques et des témoins sans nombre de la très vieille histoire d'un pays que l'on commençait à vouloir faire ressurgir de la terre, dans une exploitation parallèle à celle des infatigables décrypteurs.

Encore fallait-il sans tarder être assuré de leur déchiffrement, duquel, à mi-siècle et après cinquante ans d'efforts, d'acuité, de patience, d'intelligence – et de chance ! –, une poignée de savants se prétendaient venus à bout, tant pour le système de l'écriture que pour celui de la langue. Aussi, en 1857, les membres de la Royal Asiatic Society de Londres voulurent-ils en avoir le cœur net. Ils eurent l'idée de soumettre à un test les plus réputés de ces décrypteurs.

On venait de sortir du sol, dans un autre site archéologiquement

prometteur, à cent kilomètres au sud de Ninive, une large tablette d'argile, intacte, qui portait, en quelque huit cents lignes, une volumineuse inscription cunéiforme. On en tira plusieurs copies que l'on soumit, en même temps, à trois savants anglais : Rawlinson, Hincks et Talbot, et à un Français, Oppert, en les priant d'en faire la lecture, l'étude et la traduction, chacun de son côté et sans communiquer avec les autres. Au bout de peu de mois, la Royal Asiatic Society était édifiée, et le monde scientifique pouvait dormir tranquille : à peu de détails près, les quatre traductions étaient pratiquement identiques. Preuve que, au prix d'un demi-siècle de labeurs et de tribulations, l'étroite crevasse jadis ouverte par Grotefend dans le grand mur sans faille qui gardait le secret des impénétrables cunéiformes avait sapé et ruiné ce rempart, ouvrant la citadelle à toutes les curiosités.

N'était-ce point là, tout ensemble, une miraculeuse réussite, totalement inattendue, inespérée, et le couronnement d'une longue et exaltante aventure, à quoi rien n'avait manqué des témérités, de l'entêtement, des déceptions et des bonheurs ordinaires des grands explorateurs, têtes brûlées, découvreurs de lointains territoires, inaccessibles et périlleux, et qui pourtant, en l'occurrence, avaient été remplacés, pour une fois, par un lot de savants immobiles, méditatifs, sceptiques, et ne s'en laissant pas conter, plutôt circonspects et peu portés à déserrer le calme de leur bureau ?

Comme si le sort avait voulu ratifier lui-même l'importance et l'éclat de la réussite, un coup de chance extraordinaire mit rapidement, dès 1870 – 1872, sous les yeux d'un des premiers assyriologues, George Smith, une tablette\* où il lut, stupéfait, un récit du Déluge<sup>4</sup>–, à l'évidence antérieur, mais suffisamment identique à celui de la Bible pour que la dépendance idéologique et littéraire de celle-ci sautât aux yeux. Elle l'avait donc emprunté et, du coup, on ne pouvait plus la réputer, comme on l'avait toujours pensé jusque-là, isolée dans une sorte d'intemporalité surnaturelle, mais bel et bien immergée dans une vaste tradition de pensée, d'imagination et de mise par écrit, antérieure et étrangère à elle. Jusque dans ce domaine de notre curiosité et de notre savoir, la Mésopotamie découverte n'allait pas tarder à nous fournir quantité d'autres lumières, souvent obliques mais puissantes et indispensables, pour comprendre et juger non seulement la Bible entière, mais les sources et la longue édification antique de notre culture.

Une fois en main la clef de la chambre forte, on n'a jamais cessé depuis d'y puiser : d'en retirer, inventorier, examiner et étudier les trésors innombrables, dans le double département des monuments, fabriqués et qui font l'objet propre de la recherche des archéologues, et des documents, écrits et réservés aux philologues spécialisés, les assyriologues.

Après Botta et Layard, et aguichés par la richesse et l'inattendu de leurs trouvailles, non moins que par le désir croissant de rassembler le plus possible des vestiges matériels abandonnés au temps par ces vieux morts, les archéologues n'ont cessé d'éventrer méthodiquement cette vénérable terre, comme un immense livre dont ils auraient, l'une après l'autre, tourné les lourdes pages, bourrées chacune de renseignements et souvent de merveilles. Après les Français et les Anglais sont venus, avec le temps, les Américains, les Allemands, et tant d'autres, d'un peu partout, y compris les Irakiens eux-mêmes, soucieux de prendre part à cette vaste exploration de leur plus vieux passé.

Depuis que s'est ouverte l'exploitation archéologique en Irak et dans les pays circonvoisins, on a donc sorti de leur longue catalepsie souterraine quelque chose comme un demi-million de ces irremplaçables documents, porteurs de précisions sans nombre, touchant non seulement la trois fois millénaire histoire mouvementée de ce pays, mais les multiples facettes de sa civilisation raffinée, complexe, intelligente. Certes, nous n'en savons pas tout, de fort loin ; avant de nous parvenir, ces tablettes ont passé par un triple hasard qui en a singulièrement filtré la masse : celui de la mise par écrit, celui de la conservation, et celui de la retrouvaille. Des contrées, des localités, des époques, des aires culturelles entières nous échappent donc tout à fait, ou presque : mais n'est-ce pas attendu d'un pays aussi vieux et dont tous les contemporains, démunis d'écriture et de documents à la fois conservés et intelligibles, restent plongés dans le néant ?

Nos archives cunéiformes nous ont du moins permis d'explorer et de parcourir en tous sens ce vénérable univers culturel, effacé de la mémoire humaine. Nous avons appris à en connaître les peuples et les langages, y ayant découvert, au cours d'une nouvelle « aventure historique » presque aussi ardue et exemplaire que la première, plus haut racontée, la présence archaïque et le rôle essentiel d'une population hétérogène dont le parler (le « sumérien ») était aussi différent de l'« akkadien » (comme nous disons aujourd'hui ; autrefois : l'« assyrien ») sémitique que le chinois du français.

Ces deux idiomes disparates et totalement sortis de la mémoire humaine, nous en avons reconstitué, non sans peine, la grammaire et le vocabulaire, nous rendant de la sorte à même non seulement de lire, mais de comprendre l'entière documentation cunéiforme remontée peu à peu de la terre : rédigée plutôt en sumérien jusque vers la fin du III<sup>e</sup> millénaire, l'akkadien y prévalut ensuite, le sumérien demeurant toutefois jusqu'au bout en usage savant, cultivé et religieux, un peu comme, chez nous, le latin jusqu'à la Renaissance.

Les quatre cinquièmes de cet amoncellement démesuré de pièces d'archives (augmenté à chaque fouille nouvelle) n'outrepassent pas les frontières de ce que l'on peut appeler les « écrits occasionnels », qui n'avaient surtout d'intérêt qu'éphémère. Mais la variété et la masse en sont telles qu'on en a pu tirer (revu, amplifié, corrigé, précisé, à mesure des trouvailles et études nouvelles) une fresque immense de la vie du pays, politique, sociale, administrative, économique et juridique : énumérations de personnel ; inventaires de biens et de stocks ; balances périodiques ; transferts de marchandises et de biens-fonds ; listes de mariage ; testaments ; contrats de toutes sortes, d'achat et de vente, d'emprunt et de dépôt, de mariage, d'adoption, de mise en nourrice ou en apprentissage ; lettres officielles et privées, le plus souvent d'affaires ou de gouvernement ; réglementations, édits et décisions du pouvoir central ; pièces de politique interne ou étrangère ; traités internationaux ; procès-verbaux de jugements, non moins que marques de propriété et inscriptions commémoratives ou dédicatoires... Une aussi rapide et morne énumération devrait au moins laisser pressentir l'incroyable richesse que peuvent procurer aux historiens des dossiers aussi vastes et, surtout, exploitables.

Encore plus riche et prometteur de données capitales est le cinquième restant, qui réunit ce que l'on appellerait volontiers la « littérature » proprement dite, l'ensemble des œuvres composées non pour répondre à un besoin immédiat ou transitoire, mais en vue d'une certaine diffusion, et dans le lieu, et dans le temps, et qui trahit bien plus que la vie matérielle d'un peuple : sa pensée et son cœur. C'est en Mésopotamie, datable du second quart du III<sup>e</sup> millénaire, que s'est retrouvé le plus vieil ensemble littéraire connu au monde : la tradition en est donc archaïque, et elle a persisté jusque peu avant le moment, aux alentours de notre ère, où ce vénérable pays et son auguste et impressionnante culture ont à jamais disparu.

Il faut compter ici, pour mettre d'abord en avant le domaine, alors crucial et tentaculaire, de la religion, de nombreux récits mythologiques, dont certains, comme le fameux Supersage, sont des chefs-d'œuvre immortels de pensée et d'expression ; des hymnes et prières, du culte officiel ou d'intérêt privé ; des textes plus directement « théologiques », comme les listes hiérarchisées des dieux et de leurs « noms », ou les discussions de problèmes qu'on se posait à leur endroit ; des rituels infinis et méticuleux de la liturgie, de l'exorcisme ou de la magie...

Tout un large secteur de cette littérature était réservé à ce que nous appellerions, avec d'épais guillemets, l'« historiographie » : le récit, parfois folklorique, des prouesses, civiles ou militaires, des souverains ou des héros ; la mise en ordre de leurs dynasties, de leurs règnes, de leurs années de règne. Comptent également ici des légendes, des épopées comme cet autre chef-d'œuvre universel : l'épopée de Gilgamesh. Parmi ce que nous sommes tentés de qualifier de « belles-lettres », écrites comme pour le plaisir, se trouvent des portraits, des satires, des dialogues, des polémiques, des pamphlets, de courtes « fables » et de vastes recueils de « proverbes » et d'« instructions d'un père à son fils », voire quelques pièces que nous verserions dans la « poésie pure ». Une large section recouvre enfin, dirions-nous, les « sciences et techniques » : « traités » de jurisprudence ; de divination et d'astrologie, d'arithmétique et de mathématiques ; de médecine, clinique autant que thérapeutique ; de grammaire, voire de « grammaire comparée » : suméro-akkadienne, dictionnaires et encyclopédies, pour classer le vocabulaire, mais aussi, par-delà les mots, les choses et les réalités du monde ; commentaires savants d'œuvres antiques ou réputées ardues... Enfin, des sortes de « manuels » : d'agriculture ; d'élevage des chevaux et d'hippiatrie ; de fabrication du verre coloré, de parfums, de teintures, de la bière ; et même de longues recettes d'une cuisine raffinée...

À quoi bon épiloguer ? Cette énumération, pourtant sèche et incomplète, laisse assez entrevoir le cumul des connaissances et des renseignements de tous ordres que nous tirons de ces extraordinaires archives d'un grand peuple antique, intelligent, inventeur et porteur, pendant trois millénaires, d'une haute civilisation remarquable, dont nous vivons encore, en partie, et qui, par la mise au point et l'usage universalisé de l'écriture, avait su laisser derrière lui assez de repères pour qu'il nous soit possible, après vingt siècles d'oubli, d'en découvrir avec stupeur des pans entiers, dont le spectacle nous confond

encore non seulement d'admiration, mais d'évidence que nous tenons là, avant nos pères de la Grèce et de la Bible, nos plus reculés ancêtres identifiables dans les brouillards du passé.

Ces archives, si nous avons pu les sortir de leur tombe, et, une fois en main, les faire parler, les déchiffrer, les lire, les relire, comme on explore une forêt inconnue, profonde et mystérieuse, nous le devons à la glorieuse aventure inattendue de cette pléiade de savants pacifiques, lancés dans leur trajectoire inouïe par le trait de génie et d'audace du jeune latiniste de Göttingen.

#### 4 – Qu'est-ce qu'un hiéroglyphe ?

Les civilisations sont mortelles, constatait Paul Valéry. Les écritures aussi, pourrait-on ajouter. Quel exemple plus frappant, en effet, que l'écriture hiéroglyphique qui, après avoir été pendant plus de trois millénaires l'expression ostentatoire de la civilisation pharaonique, disparut totalement quand s'affirma le christianisme byzantin ? Il fallut le génie de Champollion pour l'extirper des oubliettes où elle avait été reléguée pendant plus de treize siècles, et lui conférer, dans nos sociétés modernes, une reconnaissance qui ne cesse de s'élargir : aujourd'hui, cette écriture\* fascine à ce point que son étude déborde les austères séminaires des institutions érudites.

L'écriture hiéroglyphique présente deux caractéristiques majeures à distinguer nettement. Et tout d'abord sa matérialité, autrement dit la manière dont elle se présente. Cette caractéristique concerne l'apparence des signes de cette écriture, les hiéroglyphes\*, leur figurativité, et les règles qui régissent leur agencement. La seconde caractéristique touche à l'organisation interne de l'écriture hiéroglyphique, c'est-à-dire au système selon lequel elle encode et fixe graphiquement les énoncés linguistiques de la langue égyptienne. Certes, la spécificité de l'écriture hiéroglyphique tient à l'association de ces deux caractéristiques. Néanmoins, elles ont, chacune, une certaine autonomie, ce qui nous permet de les étudier séparément.



Si l'écriture égyptienne dérouté, déconcerte, intrigue et fascine, c'est certainement avant tout parce qu'elle est figurative. En effet, les signes qui la constituent, au lieu de ne représenter qu'eux-mêmes, comme les lettres de notre alphabet\*, sont des images immédiatement identifiables comme telles, qui renvoient à des réalités de l'univers pharaonique. Point n'est besoin d'être un égyptologue expert pour faire ce constat. Mais une question vient alors immédiatement à l'esprit : si ces hiéroglyphes sont des images, en quoi se distinguent-ils des autres images, qui, quant à elles, ne sont pas des éléments d'écriture ?

Trois propriétés permettent d'établir cette distinction.

1) Tout d'abord, le rapport des hiéroglyphes à la réalité qu'ils représentent. En devenant signe d'écriture, les images que sont les hiéroglyphes ont subi ce qu'il convient d'appeler un « calibrage ». C'est-à-dire que leurs proportions mutuelles ne correspondent plus aux proportions mutuelles de ce qu'ils représentent. Ainsi, le signe de la mèche de cheveu occupera à peu près le même espace que le signe de l'homme se frappant la tête d'une hache ! La raison de ce calibrage est claire : si les hiéroglyphes respectaient les proportions mutuelles de leurs référents, il aurait fallu leur donner des dimensions très importantes, afin que ceux qui représentent des êtres ou des objets de petites dimensions, telle une mèche de cheveu, puissent être lisibles. Leur agencement eût requis d'immenses espaces.

2) L'agencement des hiéroglyphes constitue le second trait qui les distingue des autres représentations. Ces dernières occupent un espace souvent important et se trouvent ainsi comme noyées dans un arrière-fond laissé vierge. Les signes hiéroglyphiques au contraire tendent à être répartis le plus densément possible, de manière à remplir complètement l'espace alloué à l'inscription. Aussi les hiéroglyphes ne se succèdent-ils pas simplement les uns après les autres, pour ainsi dire en rang d'oignons, comme nos lettres, ce qui laisserait de grands vides ; ils sont souvent regroupés en se superposant (dans le cas des lignes) ou en se juxtaposant (dans le cas des colonnes) dans des unités spatiales, non matérialisées, qu'on appelle les « cadrats<sup>5</sup> ».

3) Enfin, les hiéroglyphes sont assujettis à des contraintes d'orientation très strictes, qui ne s'imposent pas de la même manière dans les images relevant des simples représentations. Ces contraintes apparaissent quand on observe les signes dissymétriques, d'une manière générale, et plus particulièrement

les signes représentant des êtres vivants – humains, dieux anthropomorphes et animaux. On constate, en effet, quelles que soient leurs positions dans l’inscription, que leurs regards sont tous tournés dans la même direction, qui est, en principe, celle du point de départ du texte, et donc la direction opposée à celle de la lecture. Car si notre écriture suit nécessairement et toujours le même sens, de gauche à droite, l’écriture égyptienne peut quant à elle se lire en lignes horizontales, de gauche à droite, mais aussi de droite à gauche, et même en colonnes verticales (dont le sens de succession peut varier).

Autrement dit, il y a au moins quatre directions d’écriture possibles, et c’est l’orientation des signes dissymétriques qui indique le sens de lecture d’une inscription : si les êtres vivants portent le regard vers la gauche, il faut lire de gauche à droite, et vice versa ! En fait, la direction de droite à gauche – en ligne ou en colonne – était la plus habituelle aux anciens Égyptiens.

Il n’en reste pas moins vrai que l’écriture, grâce à ces quatre possibilités, s’adapte à ses supports avec bien plus de souplesse que nos écritures modernes.

Ainsi donc, par sa matérialité même, l’écriture hiéroglyphique se révèle déjà extrêmement originale. Elle ne l’est pas moins par le système qui l’anime.

Toute écriture repose sur un système d’encodage permettant de transposer le matériau sonore, qui constitue les énoncés d’une langue, en matériau visuel (ou tactile dans le cas du braille). L’encodage peut s’effectuer selon les deux manières de segmenter l’énoncé : phonétiquement ou idéographiquement. De manière phonétique, les signes d’écriture encodent des unités qui correspondent aux sons fondamentaux de la langue, les « phonèmes\* ». C’est le cas de nos écritures « alphabétiques ». Ainsi, « neuf » est segmenté en trois phonèmes, respectivement  $[n]$ , auquel correspond la lettre  $n$ ,  $[oe]$  auquel correspond la suite de lettres  $eu$ , et  $[f]$ , auquel correspond la lettre  $f$ .

De manière idéographique, les signes d’écriture encodent des unités qui correspondent à des unités de sens de la langue, c’est-à-dire à des mots. Chaque mot est alors appréhendé globalement. C’est le cas, par exemple, de l’écriture chinoise. Cependant, même nos écritures alphabétiques utilisent parfois ce type de principe. Par exemple, « neuf » peut être aussi écrit à l’aide d’un seul signe : 9.

*A priori*, on est tenté de penser que le système hiéroglyphique est idéographique, puisque ses signes sont figuratifs. En fait, cette conception

répandue n'est pas à la mesure de la réelle complexité de l'écriture égyptienne. S'il est idéographique, le système hiéroglyphique est aussi phonétique, et son fonctionnement met en œuvre trois catégories de signes : les idéogrammes\*, les phonogrammes, et les déterminatifs.

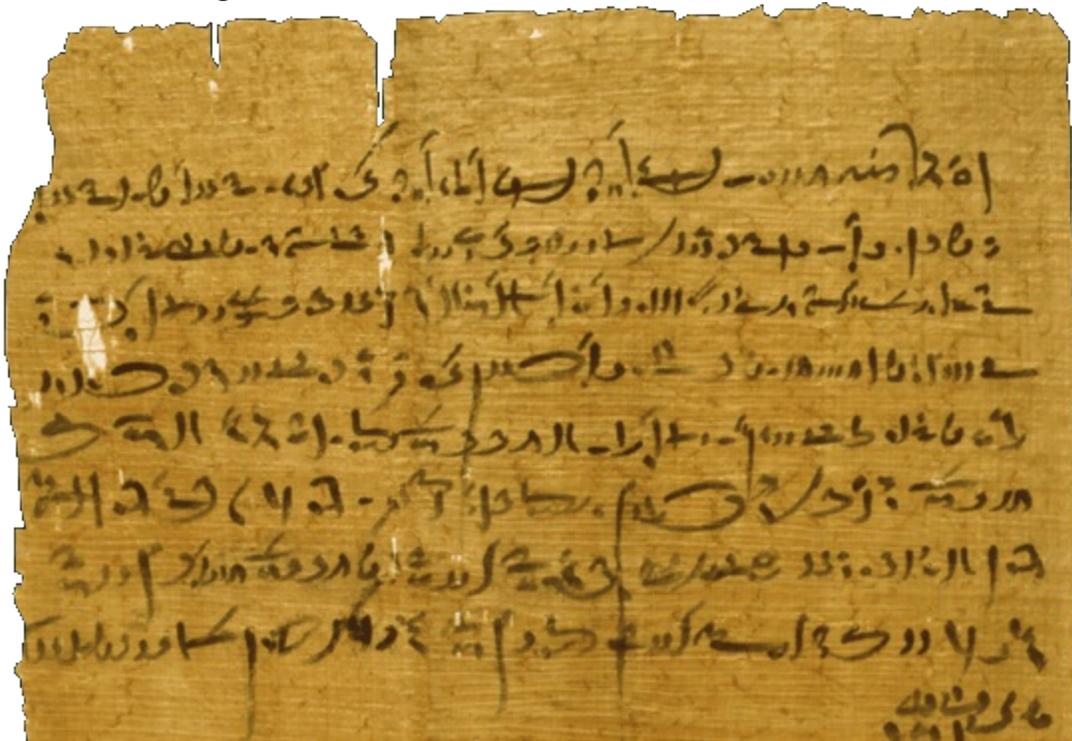
Les idéogrammes sont les hiéroglyphes qui renvoient à un mot ou à une idée. Les phonogrammes, quant à eux, sont les signes utilisés pour écrire un phonème ou une séquence de phonèmes. Ils représentent toujours des consonnes, car les voyelles ne sont pas prises en compte par l'écriture égyptienne. Cette caractéristique peut paraître surprenante, mais elle est propre au « chamito-sémitique », la famille de langues dont fait partie l'égyptien, au même titre que l'arabe ou l'hébreu – langues où les séquences de consonnes véhiculent un sens fondamental, la vocalisation indiquant seulement les actualisations particulières de ce sens (le singulier ou le pluriel, le féminin ou le masculin pour un nom ; le mode, le temps pour un verbe, etc.). Enfin, les déterminatifs sont des classificateurs qui, placés à la fin d'un mot écrit avec des idéogrammes et/ou des phonogrammes, indiquent la classe sémantique à laquelle appartient ce mot. D'une part, ils facilitent l'identification d'un mot ; d'autre part, ils aident à la segmentation du texte en phrases.

Le système hiéroglyphique repose donc sur les combinaisons entre ces trois catégories, les idéogrammes, les phonogrammes et les déterminatifs. Hélas ! ces combinaisons sont réglées par l'usage et non par une logique rigoureuse, ce qui explique qu'il ait fallu tout le génie de Champollion pour élucider cette écriture.

Assurément, l'écriture hiéroglyphique est difficile à utiliser, et ce pour les deux raisons que nous venons d'évoquer. Elle est difficile par sa matérialité même, puisque le tracé des hiéroglyphes, en raison de leur caractère figuratif, est bien plus complexe que celui de nos lettres. Mais la manière dont elle encode les énoncés du langage, qui repose sur un système complexe et met en œuvre, on vient de le voir, trois catégories de signes, contribue également à rendre sa compréhension pour le moins ardue. Et pourtant, l'écriture hiéroglyphique a été utilisée pendant plus de trois millénaires et demi, de 3150 av. J.-C., date des premières inscriptions, à la fin du IV<sup>e</sup> siècle ap. J.-C., lorsque l'édit de Théodose, en 392, ordonna la fermeture des temples païens, condamnant ainsi les derniers lieux où elle était encore étudiée et pratiquée.

Comment une écriture si incommode a-t-elle pu durer aussi longtemps ?

Serait-ce que les Égyptiens aient été incapables de faire plus simple ? Assurément non. Ils savaient, en certains domaines, surmonter les inconvénients de l'écriture hiéroglyphique. Ainsi, pour les textes littéraires ou religieux, les pièces d'archives et les documents de la vie quotidienne, ils utilisaient des écritures cursives, le hiératique et le démotique<sup>6</sup>, dans lesquelles les signes hiéroglyphiques étaient dessinés de manière très simplifiée, plusieurs d'entre eux pouvant être, au besoin, unis dans un même tracé pour aller plus vite. Toutefois, même dans ces écritures cursives, qui se lisent toujours de droite à gauche, les principes du système hiéroglyphique demeurent inchangés.



Car, aux yeux des Égyptiens, malgré et peut-être même à cause de ses inconvénients, l'écriture hiéroglyphique possédait des ressources et des propriétés exceptionnelles. En effet, non seulement elle fixe visuellement des énoncés de la langue égyptienne, mais elle peut, en même temps, ajouter au message linguistique des effets spécifiques. D'abord, grâce à sa capacité à se lire dans quatre directions différentes, elle possède une plasticité qui lui confère une exceptionnelle capacité à se conformer aux objets et aux monuments qu'elle investit et dont, par là même, elle rehausse l'architecture. De plus, parce que ses signes sont, à l'origine, des images, elle est susceptible de s'intégrer de manière quasi symbiotique aux représentations. Les

exemples ne manquent pas. Ainsi, il arrive parfois que des divinités soient affublées d'un couvre-chef qui n'est autre que la graphie de leurs noms. Mieux, les hiéroglyphes peuvent créer une véritable unité iconographique en formant un motif susceptible d'être répété tout au long d'une frise, par exemple.

D'autre part, le système hiéroglyphique permet d'affiner le sens des mots. Ainsi, au niveau le plus élémentaire, le choix des signes permet, par l'écriture, d'ajouter une indication que la langue ne comporte pas. Ces potentialités de variation graphique jouent également un rôle dans le domaine religieux. Ainsi, dans les chambres funéraires, on évite à certaines époques d'utiliser des hiéroglyphes représentant des animaux ou des êtres dangereux, susceptibles de porter atteinte au défunt momifié qui tente, grâce aux rites, de surmonter la mort. Mais ces variations graphiques peuvent être bien plus sophistiquées. On les appelle alors « jeux d'écriture ». Toutefois, ce n'est pas un hasard si l'ensemble des ressources de l'écriture hiéroglyphique fut principalement exploité à une époque où l'État pharaonique avait disparu. C'est tout simplement que cette écriture était ressentie comme l'expression la plus irréductible de l'identité égyptienne, qui n'avait plus, désormais, le pouvoir politique comme vecteur.

Car, pour les anciens Égyptiens, mettre en œuvre les exceptionnelles propriétés de leur écriture était aussi une véritable pratique philosophique. En effet, comme dans beaucoup d'autres civilisations, anciennes et modernes, la pensée pharaonique n'instituait pas une coupure radicale entre les réalités et les noms et les images qui les désignaient. Autrement dit, étudier les différentes manières dont on pouvait écrire le nom d'un élément de l'univers consistait à étudier l'essence même de cet élément. C'est à cette fin qu'on inventoriait les différents hiéroglyphes qui pouvaient être utilisés pour l'écrire. Il s'agissait aussi de mettre au jour les relations qui unissaient cet élément à d'autres, en débusquant les similarités graphiques de leurs noms. C'était encore, par là même, faire apparaître des pans entiers de l'infini réseau d'analogies et d'homologies qui assurait la cohérence de l'univers. C'était donc, en définitive, se livrer à une enquête philosophique qui permettait d'en connaître le sens.

Enfin et surtout, grâce à l'écriture hiéroglyphique, les Égyptiens fixaient « pour l'éternité », dans la pierre, des graphies susceptibles de capter l'essence même de ce qu'elles nommaient par le son et figuraient par l'image.

Par cette science sacrée de l'écriture, les anciens Égyptiens ont érigé la philologie au rang d'une philosophie. Les Grecs, qui avaient noué des liens assez étroits avec l'Égypte depuis le VII<sup>e</sup> siècle av. J.-C., ont entrevu ce statut exceptionnel de l'écriture hiéroglyphique, mais sans l'appréhender parfaitement. De là, chez les auteurs antiques, comme Platon, cette aura d'ésotérisme, de mystère, voire de mysticisme qui nimbe les évocations de la civilisation pharaonique. Cette tradition gênera longtemps le déchiffrement des hiéroglyphes. Beaucoup, tel le jésuite et orientaliste allemand Athanase Kircher qui, au XVII<sup>e</sup> siècle, consacra, en vain, ses travaux au déchiffrement des hiéroglyphes, sont demeurés persuadés qu'il s'agissait de symboles intelligibles seulement à quelques initiés, dans la fulguration d'une intuition divine. De nos jours encore, cette dimension n'entre pas pour peu dans l'attrance qu'exerce l'Égypte ancienne sur tout un public de kabbalistes, d'ésotéristes et de mystiques.

## **5 – Champollion et la pierre de Rosette**

En 1799, un officier de l'armée française d'Orient avait découvert à Rachid, ville d'Égypte, mieux connue en Occident depuis les croisades sous le nom de « Rosette », une stèle portant, en égyptien classique (noté en hiéroglyphes\*), en démotique et en grec, trois versions d'un même décret pris en 196 av. J.-C., en faveur de Ptolémée V Epiphane, par l'assemblée des prêtres égyptiens réunie à Memphis. Ce document fameux, dit « pierre de Rosette », fournissait enfin une base rationnelle au déchiffrement : le sens du texte grec permettrait désormais de contrôler la validité des hypothèses qui seraient émises.



On avait alors pavoisé. Bientôt, l'orientaliste français Isaac Silvestre de Sacy identifiait l'emplacement des noms propres dans le texte démotique ; le Suédois David Akerblad et le physicien anglais Thomas Young en lisaient quelques signes. Hélas ! passé ces modestes succès, il avait bien fallu admettre qu'on se heurtait à des difficultés dont on ne savait pas même

formuler la nature. L'enthousiasme était retombé : vingt ans après la découverte du monument, le problème des hiéroglyphes restait entier.

Lorsque Champollion décida de se consacrer au déchiffrement des hiéroglyphes, l'acquis positif des recherches se résumait, outre la détermination de la parenté du copte et de l'égyptien pharaonique, à la seule démonstration du fait que les signes contenus, au sein d'un texte hiéroglyphique, dans ces encadrements ovales qu'on appelle des « cartouches », notaient des noms de souverains.

Dans l'inscription hiéroglyphique de la pierre de Rosette apparaissait à cinq reprises, ceint d'un cartouche, un groupe de signes dont on savait, grâce au texte grec, qu'ils représentaient la forme égyptienne du nom du roi « Ptolémée ». Or ce nom étant étranger à la langue égyptienne – il s'agit d'un nom grec –, il fallait bien, pour le noter, que les hiéroglyphes aient pu marginalement être employés de manière phonétique.

Mieux encore, dans ce groupe de signes, on était assuré de la valeur alphabétique des deux premiers : *p* et *t*. En effet, à trois reprises, le cartouche de Ptolémée contenait, outre son nom, des hiéroglyphes dont on savait par le texte grec qu'ils notaient les épithètes « éternellement vivant, aimé de Ptah ». Et, malgré l'aspiration (*Ph*, *Th*), il était raisonnable d'y reconnaître la notation des lettres *p* et *t* à l'initiale du nom du dieu Ptah.

Champollion étudiait l'inscription de Rosette depuis 1808. Familier des langues sémitiques et conscient, grâce au copte, des affinités sémitiques de l'égyptien ancien, il connaissait bien cette particularité qu'ont la plupart de leurs systèmes d'écriture\* de ne noter que les consonnes et les semi-consonnes. Aussi, par hypothèse, avait-il assigné aux sept signes hiéroglyphiques notant le nom de Ptolémée les valeurs alphabétiques suivantes : P-T-O-L-M-Y-S (pour PTOL[e] M [a] Y [o] S). Une telle hypothèse devait se révéler exacte, mais il y manquait encore une confirmation décisive ; aussi Champollion s'abstenait-il d'en faire publiquement état.

Cette confirmation, il l'attendait du nom hiéroglyphique de Cléopâtre ; ce nom, grec également (Kleopatra), compte en effet en commun avec celui de Ptolémée les lettres P, T, O, L ; s'il était avéré que celles-ci y assument la même forme hiéroglyphique que dans le cartouche de Rosette, la lecture de celui-ci serait démontrée. Champollion savait que ce nom figurait parmi les inscriptions hiéroglyphiques d'un obélisque de Philae, dit « obélisque

Bankes » : un texte grec, gravé sur le socle du monument, attestait qu'il devait s'y trouver. Au début de l'année 1822, Champollion reçoit une copie de ces inscriptions. Il y reconnaît les signes auxquels il avait assigné conjecturalement les valeurs P, O, L, et ce, dans une position telle qu'il n'y avait aucune possibilité de douter que ce cartouche fut celui de Cléopâtre.

Dès lors, connaissant la valeur alphabétique de douze signes hiéroglyphiques, Champollion n'a plus besoin que du temps nécessaire pour reconnaître, à partir d'eux, dans de nouvelles cartouches, d'autres noms de souverains gréco-romains de l'Égypte mentionnés par les sources classiques, et d'apprendre réciproquement par ceux-ci la valeur de signes toujours inconnus... Il lui restait encore à formuler l'hypothèse (qu'aucun avant lui n'avait avancée) selon laquelle l'écriture hiéroglyphique combine les signes idéographiques et phonétiques, et à établir définitivement la parenté linguistique du copte et de l'égyptien.

Grâce à la connaissance du premier, on pourrait désormais comprendre le sens des textes que le déchiffrement ne permettait que de lire. Les sources « indigènes » de l'histoire et de la civilisation égyptiennes devenaient enfin accessibles à l'investigation scientifique.

## 6 – Les précolombiens connaissaient-ils l'écriture ?

Notre tradition historique s'est accoutumée à instaurer une hiérarchie entre les cultures à partir du critère de l'écrit. D'un côté, les sociétés à écriture\* ressortissent au domaine – noble – de l'historien. De l'autre, les sociétés sans écriture – plus prosaïques – relèvent plutôt de l'ethnologue, voué à la transcription des mythes qui ont traversé les âges, ou encore du préhistorien, contraint de faire parler des silex taillés ou des fonds de cabanes figés pour l'éternité.

Cette division histoire/préhistoire, établie au XIX<sup>e</sup> siècle à partir de la frontière qui sépare l'écrit de l'oral, est lourde de conséquences. Elle cantonne en effet les peuples à tradition orale dans le registre « primitif ».

Comment s'inscrit donc l'Amérique préhispanique dans cette hiérarchie ? Assurément, en porte-à-faux. La plupart des ouvrages consacrés à l'histoire de l'écriture considèrent l'Amérique ancienne comme dépourvue de tradition écrite. Tout en voyant là, cependant, un paradoxe, compte tenu du haut degré de civilisation atteint par les Aztèques au Mexique, ou par les Incas au Pérou.

Par ailleurs, le cas des Mayas est toujours mentionné comme une exception, leurs monuments portant d'indéniables inscriptions. Dès lors pointe un enjeu idéologique majeur : parvenir à traduire l'écriture maya permettrait de sauver l'honneur culturel de l'Amérique préhispanique.

Prisonniers de ce souci de réhabilitation, les épigraphistes sont tombés dans une équivoque : ils ont cherché à démontrer que l'écriture maya était en tout point semblable à la nôtre, c'est-à-dire phonétique. Et, à vouloir trop prouver, ils ont porté l'incompréhension à son comble, plaquant les schémas occidentaux du XIX<sup>e</sup> siècle sur une société intrinsèquement différente. Il faut donc reprendre le dossier, en acceptant d'explorer des choix culturels autres que ceux qui ont façonné l'Ancien Monde.

Il n'est pas douteux que l'écriture existe en Méso-Amérique, c'est-à-dire dans le Mexique et l'Amérique centrale préhispaniques. Et elle existe avec toute la palette de ses fonctions : mesurer le temps, conserver la mémoire du groupe, administrer la cité, fixer les différends juridiques, enregistrer le détail des rites ou l'enchevêtrement des mythes.

Si l'écriture existe, pourquoi n'a-t-elle pas été reconnue comme telle ? Tout simplement parce qu'elle n'a pas la même forme qu'en Occident ; parce qu'elle repose sur un principe différent. L'écriture occidentale, née en

Mésopotamie, entre Tigre et Euphrate, au IV<sup>e</sup> millénaire av. J.-C., note les phonèmes\* de la langue. Il s'agit d'une codification où chaque signe équivaut à un son, de manière à reproduire l'oralité d'un discours.

Dans le système méso-américain, l'option est différente : l'écriture enregistre directement la pensée sans faire de détour par la phonétique. C'est l'idée qui est représentée et non le son d'un mot. Ce type d'écriture, appelé « idéographique », peut donc se lire dans n'importe quelle langue, exactement comme nous le faisons pour les chiffres. Par exemple, le chiffre 1 correspond à « un » en français, *one* en anglais, *ein* en allemand, *bir* en turc, *èna* en grec, etc. L'écriture idéographique méso-américaine utilise comme vecteurs une collection de signes appelés « glyphes\* », suffisamment polyvalents pour transcrire le champ du concret aussi bien que la pensée la plus abstraite.

Si le code d'écriture méso-américain avait été exclusivement glyphique, il aurait sans aucun doute été immédiatement rapproché des hiéroglyphes\* égyptiens ou des caractères chinois, et, de ce fait, perçu comme une écriture en bonne et due forme.

Mais il présente une particularité qui a eu pour effet d'égarer le regard occidental : le code n'y est pas figé ; il est susceptible de varier. Ce qui peut évidemment paraître, aux yeux d'un Occidental, à l'antipode du principe de codification du signe, dont la fixité semble indispensable à toute écriture.

Telle est pourtant la tradition du Mexique ancien. Dans le système méso-américain, le scribe\* – en l'occurrence il s'agit plutôt d'un peintre – a perpétuellement le choix entre le registre de la stylisation et celui de la figuration. Et cette figuration est sans limites dans le degré de détail qu'il souhaite introduire.

Si le scribe cherche à gagner de la place, son texte pourra être exclusivement glyphique : l'écriture se réduira à une succession de signes pictographiques disposés en lignes horizontales ou en colonnes verticales, selon la forme de l'espace à occuper. Seule cette version cursive, ou minimaliste, telle qu'on la trouve souvent chez les Mayas, a été reconnue comme de l'écriture.

Cependant, le recours exclusif au glyphique constitue plutôt un cas particulier dans l'écriture méso-américaine. En pratique, le système le plus fréquemment employé, dans les inscriptions monumentales comme dans les manuscrits, recourt massivement au figuratif et à l'iconique. Ce qui

l'apparente à ce que notre culture appelle « dessin » ou « peinture ».



Or il faut avoir à l'esprit que ces images ne sont rien d'autre que des agrandissements de glyphes. Le scribe a eu recours à une sorte d'effet de zoom permettant d'augmenter le détail et, partant, d'en enrichir le sens.

Pour prendre un exemple, le glyphe désignant une cité est un signe en forme de cloche figurant une colline de profil. Il est souvent associé à un autre élément glyphique donnant le nom de la ville.

Supposons que le scribe mexicain souhaite écrire le nom de la ville de Chapultepec, « la montagne de la sauterelle ». Il peut se contenter d'inscrire dans un cartouche le glyphe en cloche et la représentation d'une sauterelle. Nous aurons là une version basique du nom de la ville, qui peut d'ailleurs être stylisée à l'extrême : le scribe a tout loisir de ne dessiner qu'une patte de sauterelle, par exemple, pour évoquer l'animal entier.

Mais il lui est également possible de procéder à l'inverse. Il peut décider d'augmenter la taille des signes représentant la cité, qui deviendront de ce fait un véritable décor, une espèce de fond de tableau sur lequel pourront se superposer des personnages, des animaux, des végétaux, des éléments symboliques, et bien sûr d'autres glyphes, en cartouche ou disposés librement dans la composition.

Chaque scribe est ainsi susceptible d'avoir son style, qui est lui-même

dépendant de son époque et de son environnement culturel. D'un texte à l'autre, on ne retrouvera donc pas un contenu formel identique ; c'est l'esprit du glyphe qui est fixe, et les modifications de sa forme n'affectent pas la permanence de son sens.

Pour reprendre l'exemple cité, la colline stylisée qui représente la ville pourra indifféremment suivre des lignes courbes ou adopter une forme à angles droits, sans que sa signification en soit changée.

Le scribe a d'autre part toujours la possibilité d'utiliser un équivalent symbolique. Pour signifier la conquête d'une ville, il peut à sa convenance se contenter de transpercer le glyphe symbolisant le nom de la ville d'une simple flèche ou dessiner un temple en feu. Et les façons de représenter le feu sont elles-mêmes fort nombreuses : si la manière réaliste inclut les flammes et la fumée, le recours à la métaphore rend la lecture moins immédiate. On peut en effet par exemple signifier le feu par le chiffre 3, dont la symbolique renvoie au concept de foyer.

Enfin, il est évident que l'on n'écrit pas de la même façon sur tous les supports. La nature de la matière utilisée par le scribe et sa dimension entrent en ligne de compte. On ne recourt pas aux mêmes outils selon que l'on désire graver une inscription dans de la pierre dure, sculpter un bas-relief ou écrire dans un livre.

Notre peine à concevoir ce type d'écriture, outre la fluctuation de son code, tient au fait que nous sommes accoutumés à décrypter successivement des signes disposés sur une ligne. Nous avons par conséquent du mal à nous représenter un système affranchi de cette contrainte, et qui utilise la simultanéité et la profondeur de champ. Cette superposition des signes, en introduisant la troisième dimension, achève de rompre avec les principes de l'écriture alphabétique ou syllabique.

On peut en effet, dans l'Amérique ancienne, écrire et lire en trois dimensions. Un grand nombre d'objets classés comme « statues », « autels » ou « monuments » peuvent être assimilés à des glyphes tridimensionnels ; on ne peut se contenter de lire les inscriptions qu'ils portent ; le sens même de leur forme doit également être pris en compte.

Pour autant, ce serait une illusion de croire que l'écriture sculptée l'emportait sur l'écriture peinte. D'ailleurs, le nom que les Aztèques donnaient aux scribes, *tlacuilo*, signifie « peintre ». Les Méso-Américains ont presque toujours peint sur stuc, sorte d'enduit à base de plâtre. Même les

livres étaient enduits de stuc, qu'ils soient en peau de cerf tannée ou en papier végétal. Mais la fragilité même de ce support a fait que très peu de vestiges de peinture/écriture sont parvenus jusqu'à nous.

Si l'on s'en tient au registre strictement matériel, il est donc fort difficile de dater l'apparition de l'écriture en Méso-Amérique. Les couches de stuc qui enduisaient les parements des premières pyramides et la surface des monuments les plus anciens ont pu être détruites, endommagées ou lessivées par la pluie. Les inscriptions qu'elles portaient ont donc été perdues. Aussi les messages gravés ou sculptés en bas-relief, moins fragiles, sont les plus anciens vestiges dont nous disposons.

Il paraît raisonnable d'attribuer aux Olmèques l'invention de l'écriture méso-américaine. Cette civilisation mère s'est imposée entre le bassin de Mexico et le Costa Rica dès l'an 1200 av. J.-C. Toute la Méso-Amérique, durant vingt-huit siècles, s'inscrit dans son héritage. Il est probable que l'écriture aztèque que rencontrent les conquistadors au XVI<sup>e</sup> siècle dérive à la fois dans sa forme et dans son esprit de l'antique codification olmèque.

Très certainement d'origine nahua, les Olmèques sont à l'origine de l'ensemble des représentations sociales et religieuses de la Méso-Amérique : marqués par l'exigence du sacrifice humain, ils ont imposé leur vision antimatérialiste du monde. L'écriture méso-américaine, fondée sur une iconisation symbolique non soucieuse de reproduire la nature, trouve idéalement place dans cette philosophie où l'homme doit s'affirmer sur l'univers en le reconstruisant à partir de ses croyances intimes.

On est en droit de s'interroger sur l'efficacité du procédé méso-américain : peut-on tout écrire avec un système idéographique ? En filigrane transparait le grand débat sur la hiérarchie des cultures : une écriture non phonétique est-elle vraiment une écriture ?

À voir les auteurs anciens qualifier la pictographie du Mexique précolombien d'« aide-mémoire » ou de « quasi-écriture », on ne peut douter qu'il y eut des réticences à mettre l'Amérique préhispanique sur un pied d'égalité culturelle avec l'Ancien Monde. Par la force de la tradition, une certaine réserve perdure aujourd'hui. Or, on postule une infériorité là où il y a simplement un choix culturel.

Rappelons que l'écriture phonétique est née en Mésopotamie il y a cinq mille ans, dans un contexte linguistique particulier. Parce que le lexique sumérien abondait en monosyllabes, certains signes-mots devinrent des

signes-sons, utilisables pour noter des phonèmes indépendamment du sens. En revanche, les langues amérindiennes, souvent agglutinantes comme le nahuatl, se prêtent fort peu au découpage phonétique.

D'autre part, noter la phonétique d'une langue est une façon d'inféoder l'écriture à un idiome précis. Car pour comprendre ce qui est alors écrit, il faut non seulement connaître le code de l'écriture, mais aussi la langue transcrite. La convention phonétique est donc clairement ethnocentrique. Tandis que dans un système idéographique, chacun peut, au contraire, à condition de maîtriser le code sémantique, lire les signes en n'importe quelle langue.

On voit par là que les conventions pictographiques non phonétiques des Méso-Américains ont l'avantage de privilégier l'universalité de la lecture et de préserver le multilinguisme. On ne peut s'empêcher d'y voir une intentionnalité : dans le cadre multi-ethnique du Mexique ancien, les Nahuas, tout en constituant le groupe dominant, ont toujours manifesté leur désir d'intégrer les non-Nahuas qui habitaient les terres depuis des millénaires. Le recours à une écriture non phonétique semble par conséquent particulièrement pertinent. L'écriture méso-américaine obéit donc à une logique spécifique. La complexité de sa traduction tient au fait que l'esprit occidental, façonné par la tradition phonétique, a du mal à se projeter à l'intérieur d'un système idéographique.

Renvoyant directement à la pensée, basculant perpétuellement dans le symbolique, la convention spécifique à l'écriture méso-américaine ne repose pas sur des automatismes lexicaux ou syntaxiques. Si la transcription phonétique permet d'écrire sans comprendre le sens du texte, c'est impossible avec l'idéographie. Nous sommes donc dans l'obligation de comprendre la pensée préhispanique si nous voulons procéder à sa transcription.

Probablement est-il temps aujourd'hui de reconsidérer la question de l'écriture dans toute l'aire amérindienne. Car, dans les Andes, dans l'aire caraïbe ou même en Amazonie, ce que l'œil occidental n'a jusqu'à présent perçu que comme une ornementation à caractère décoratif correspond selon toute vraisemblance à un code idéographique prêt à reprendre son antique statut d'écriture.

## 7 – La révolution de l'alphabet

L'écriture\* alphabétique\* nous apparaît comme un système simple et évident. C'est le premier apprentissage que fait un enfant à l'école. On dit, pour évoquer les éléments fondamentaux et en même temps les plus simples de telle ou telle matière, qu'ils en constituent le « B.-A.-BA ». On parle même d'alphabétisation à propos de pays dont l'écriture n'est pas alphabétique, comme la Chine. Pourtant, plus d'un millénaire et demi sépare la première apparition de l'écriture, en Mésopotamie et en Égypte, de l'invention de l'alphabet. Et celle-ci représente une véritable révolution intellectuelle.

En effet, si l'invention de l'écriture semble s'être faite de façon indépendante en plusieurs endroits (Mésopotamie, peut-être vallée de l'Indus, Chine et, sous des formes élémentaires, Amérique précolombienne), celle de l'alphabet est unique : tous les alphabets dérivent sinon pour les signes, du moins pour le concept intellectuel, de celui qui émergea au II<sup>e</sup> millénaire avant notre ère dans la région qui correspond à peu près à la Syrie côtière, à la Phénicie et à la Palestine.

Les Grecs eux-mêmes, à l'instar d'Hérodote, reconnaissaient devoir aux Phéniciens ces signes qu'ils appelaient *phoinikeia grammata* (« lettres phéniciennes ») : ils évoquaient l'histoire du mythique Cadmos, fils du roi de Tyr, venu en Grèce à la recherche de sa sœur Europe, enlevée par Zeus métamorphosé en taureau. À défaut de retrouver sa sœur et de la ramener dans sa patrie, Cadmos se serait installé en Grèce et aurait révélé aux habitants du pays le secret de l'alphabet.

Comme souvent, le mythe exprime une version enjolivée de la réalité : les Phéniciens ont très tôt « exporté » l'écriture dans tous leurs comptoirs de Méditerranée (une inscription phénicienne monumentale retrouvée à Nora en Sardaigne remonte au IX<sup>e</sup> ou VIII<sup>e</sup> siècle avant notre ère). Entre le X<sup>e</sup> et le VIII<sup>e</sup> siècle av. J.-C., grâce aux relations nouées par les marchands grecs et phéniciens sillonnant la mer Égée et la Méditerranée orientale, les Grecs ont ainsi appris l'usage de l'alphabet<sup>7</sup>. Ils se sont approprié non seulement le principe de cette écriture, mais aussi la forme des lettres et leur nom (*aleph*, *beth*<sub>y</sub> devenus en grec *alpha* et *bêta*, d'où le terme « alphabet »).

L'alphabet phénicien, composé de vingt-deux lettres, est donc la source de

tous les autres, anciens et actuels : par l'araméen, il a donné les écritures hébraïque et arabe, et même peut-être certaines de celles de l'Inde, dans le nord de laquelle l'araméen fut parfois utilisé jusqu'au début de notre ère. Le grec, lui, est à l'origine des alphabets latin et cyrillique. Même dans les cas où les signes ont été librement imaginés, le principe est repris de l'invention phénicienne (à l'exception de l'alphabet coréen). Il en va ainsi de l'arménien que l'évêque Mesrop, s'inspirant du modèle grec, aurait mis au point pour traduire la Bible dans la langue de ses fidèles. De même, bien plus tard, des missionnaires ont créé au Canada un alphabet à l'usage des populations indigènes.

Cette écriture alphabétique représente un progrès extraordinaire sur tous les systèmes antérieurs. Les Mésopotamiens et les Égyptiens, par exemple, combinaient des signes à valeur phonétique\* (appelés phonogrammes) et des signes notant des mots ou des idées (logogrammes et idéogrammes\*). Ils utilisaient aussi des signes dits classificateurs, qui ne se prononçaient pas mais précisaient la catégorie du mot suivant. Dans l'écriture alphabétique, les signes ne notent que des sons. Il s'agit d'un système beaucoup plus abstrait, qui ne renvoie pas à des réalités matérielles mais seulement à un code. L'analyse phonétique permet de décomposer les sons, alors qu'en égyptien, par exemple, certains signes notaient des combinaisons de deux, voire trois consonnes.

L'alphabet est donc le système le plus simple qui soit : une trentaine de signes suffisent pour tout noter alors que les syllabaires\* peuvent en compter une centaine et les écritures logographiques (un signe pour un mot) plusieurs milliers. C'est aussi un système démocratique car il n'impose qu'un apprentissage léger. La culture livresque devient accessible au plus grand nombre, ce qui est un facteur de dynamisme social : on ne trouve pas, dans les sociétés utilisant l'écriture alphabétique, l'équivalent des scribes égyptiens ou des mandarins chinois, avec les pesanteurs et l'inertie que ces groupes ont souvent perpétués. Et les religions dites du Livre (judaïsme, christianisme et islam) sont nées dans des sociétés où l'on connaissait l'alphabet : loin d'être réservées à des initiés, elles s'adressent à l'ensemble du « peuple de Dieu », affirment que le Livre saint doit être accessible à tous et ont souvent fait de l'apprentissage de la lecture une des bases de l'éducation religieuse (Coran signifie « lecture », les karaïtes<sup>8</sup>—sont des

« lecteurs », les Églises protestantes ont privilégié l'étude de la Bible).

Peut-on déterminer quand et comment s'est faite cette invention fondamentale ? L'alphabet phénicien est attesté dès la fin du II<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. : on a retrouvé au Liban et en Palestine (région de Bethléem) des inscriptions gravées sur des pointes de flèches, qui indiquent le nom de leur propriétaire. On a également retrouvé, en Palestine, un abécédaire inscrit sur un ostracon (fragment de céramique assez plat, réutilisé comme support pour noter des comptes, de la correspondance ou des exercices). Le premier texte un peu développé, datant du X<sup>e</sup> ou IX<sup>e</sup> siècle av. J.-C., est une inscription funéraire gravée au nom d'Ittobaal de Byblos (aujourd'hui Djebail, au nord de Beyrouth) sur le sarcophage du roi Ahiram, son père. De Byblos encore nous viennent plusieurs inscriptions de la fin du IX<sup>e</sup> siècle av. J.-C. À cette date, l'alphabet phénicien est entièrement constitué, les lettres ont pris leur forme classique et la direction de l'écriture est fixée. Ce qui indique que l'invention du système alphabétique est beaucoup plus ancienne encore.

D'autres documents confirment cette hypothèse : on a mis au jour plusieurs fragments de céramique portant des signes (rarement plus de trois ou quatre), qui proviennent principalement de Palestine, mais aussi de Phénicie. Leur interprétation et leur datation restent très discutée (la plupart datent des XIII<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles av. J.-C., certains pourraient même être plus anciens), mais les spécialistes s'accordent à y reconnaître une écriture alphabétique.

D'autres textes, datant du XIII<sup>e</sup> siècle av. J.-C., ont été découverts sur la côte syrienne. Depuis 1929, les fouilles de la ville antique d'Ougarit, non loin de Lattaquié, ont dégagé palais, temples et maisons ainsi que de splendides objets d'art. Mais la plus extraordinaire trouvaille qu'on y ait faite concerne un grand nombre de tablettes inscrites en écriture cunéiforme\*. Certaines d'entre elles sont écrites en langue akkadienne, dans le système d'écriture mésopotamien logosyllabique comptant cinq à six cents signes. Mais la moitié d'entre elles utilise une autre écriture de trente signes seulement. En 1931, un an à peine après leur découverte, et sans l'aide d'aucune tablette bilingue, les savants Hans Bauer, Edouard Dhorme et Charles Virolleaud y ont reconnu un alphabet qui servait à noter l'ougaritique, une langue appartenant au groupe sémitique de l'Ouest, comme le phénicien, l'hébreu ou l'araméen.



*Alphabet ougarit (Le Louvre)*

Le système alphabétique lui-même était cependant une invention encore antérieure à ces tablettes d'Ougarit. Il semble que la plus ancienne trace connue apparaisse dans des inscriptions retrouvées à Serabit el-Khadim, au Sinaï, et qui pourraient remonter à 1600 av. J.-C. environ. Elles ont été gravées dans des mines de turquoises où des ouvriers sémites travaillaient pour le pharaon. Si la plupart des signes en restent obscurs, certains groupes ont été interprétés, dont une séquence de cinq lettres *l-bclt* (*lebacalat*) qui revient plusieurs fois, et qui signifie « pour la maîtresse », sans aucun doute la déesse égyptienne Hathor, protectrice de ces mines de turquoises. Un titre sémitique attribué à une déesse égyptienne, cela n'a rien de surprenant : à Byblos, sous l'effet de l'influence égyptienne, Hathor était identifiée à la « dame de Byblos » (*bclt gbl*), la déesse patronne de la ville qui dominait le panthéon de Byblos (*bclt* est un titre féminin signifiant « maîtresse »). Cette séquence de cinq lettres et quelques autres identifiables prouvent que l'écriture était alphabétique et servait à noter une langue sémitique, sans doute apparentée au phénicien. Enfin, ce ne sont évidemment pas les ouvriers des mines qui ont inventé l'alphabet : ils ont utilisé un système déjà au point.

Ces inscriptions permettent aussi de formuler quelques hypothèses sur le dessin des premiers signes alphabétiques. Si on admet la lecture *bacalat*, la forme de certains signes est très évocatrice : ainsi le *b* reprend celui qui, dans l'écriture hiéroglyphique égyptienne, note *per*, « la maison ». Or le nom de cette lettre en phénicien, *beth*, signifie également dans cette langue « maison », dont sa forme reproduit le plan schématique. Le même raisonnement convient à plusieurs autres lettres : le « *aleph*, qui représente une tête de bœuf (« *aleph* ») ; le *cain*, dont le nom signifie « œil », et qui en adopte effectivement le tracé. La forme de ces lettres procéderait donc du principe acrophonique : la représentation simplifiée d'un objet sert à noter la première consonne du nom de cet objet. Ce principe ne rend cependant pas compte de toutes les lettres : certains signes de graphie très proche et qui

notent des sons voisins ont sans doute été formés par dédoublement, l'un étant dérivé de l'autre par adjonction ou retrait d'un élément : c'est le cas du *h* et du *ḥ* (des gutturales qui n'ont pas d'équivalent exact dans notre alphabet), du *t* et du *ṭ* (emphatique).

C'est à partir de cette première invention que les scribes d'Ougarit ont mis au point un alphabet dont les lettres ont des formes radicalement différentes, mieux adaptées à l'écriture cunéiforme, celle de la culture assyro-babylonienne alors dominante. Il faut se souvenir en effet que pendant plusieurs siècles la langue de la Mésopotamie, l'akkadien, a joué le rôle de langue internationale. À Ougarit, où l'influence mésopotamienne était grande, les scribes utilisaient des tablettes d'argile. Or il n'est guère facile d'y écrire comme sur un papyrus, un ostracon ou une stèle, avec des traits et des courbes<sup>9</sup> : le poinçon n'a pas la souplesse du calame ni la précision du ciseau de graveur. Les scribes d'Ougarit ont donc inventé des signes cunéiformes simples, équivalents des lettres utilisées ailleurs. La disparition de leur ville, lors de l'invasion des « Peuples de la mer<sup>10</sup> - » qui a ravagé toute la côte syrienne au début du XII<sup>e</sup> siècle av. J.-C., a entraîné celle de l'alphabet auquel elle avait donné son nom. Mais le principe de cette écriture a survécu. Aux XII<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles av. J.-C., l'écriture alphabétique subsiste sous la forme de signes linéaires qui deviennent de plus en plus schématiques et réguliers. La forme se stabilise, de même que le sens de l'écriture, de droite à gauche. L'alphabet phénicien classique se met en place.

Mais si l'on peut suivre à peu près sa mise en place graphique, force est de constater que l'invention du principe alphabétique reste obscure. L'idée d'une écriture ne notant que les consonnes correspond à ce que l'on trouve en égyptien où les signes phonétiques, utilisés à côté des logogrammes, désignent toujours soit des consonnes, soit des syllabes dont la consonne est stable alors que la voyelle varie (*ba, be, bi...*) ; la vocalisation est toujours implicite, comme dans l'écriture alphabétique phénicienne. En cela, les systèmes égyptien et phénicien diffèrent de l'écriture mésopotamienne qui note les voyelles de façon apparente.

L'idée d'un alphabet consonantique était donc plus facile à imaginer pour quelqu'un qui pratiquait l'écriture égyptienne. De plus, le répertoire formel des signes s'inspire de l'écriture égyptienne. On peut alors supposer que le lieu de l'invention fut une région sous influence égyptienne. L'hypothèse du

Sinaï, où l'on a retrouvé les inscriptions les plus anciennes, n'est guère plausible car cette contrée ne passe pas pour avoir été un foyer culturel actif. Certains ont pensé à la Palestine. C'est là, en effet, qu'on a retrouvé le plus grand nombre d'inscriptions en écriture alphabétique du II<sup>e</sup> millénaire avant notre ère. Mais cette relative abondance peut être le fait du hasard : les fouilles y ont été ces dernières années bien plus nombreuses qu'au Liban, pour des raisons évidentes.

On a aussi avancé le nom de Byblos : depuis le III<sup>e</sup> millénaire, la ville était en relations constantes avec l'Égypte qui venait y acheter le bois de cèdre et de pin de la montagne libanaise. Un récit égyptien de la fin du millénaire, *Le Voyage de Wenamon*, relate l'expédition mouvementée d'un envoyé du pharaon, parti de Thèbes pour aller chercher le bois de cèdre nécessaire à la réfection de la barque sacrée du dieu Amon. A Byblos, le héros est fraîchement reçu par le roi, car des pirates lui ont dérobé les cadeaux avec lesquels il devait payer le souverain. Ce dernier fait alors apporter les archives royales pour montrer comment « autrefois » les pharaons égyptiens réglaient régulièrement leurs achats. Ce récit pittoresque témoigne de l'aspect traditionnel et quasi institutionnel des liens entre l'Égypte et Byblos. Il atteste surtout l'existence d'archives royales. Cela ne permet cependant pas d'affirmer que l'alphabet est né à Byblos. La découverte récente en Égypte, dans le wadi El-Hôl, dans le désert à l'ouest de Louqsor, d'inscriptions alphabétiques très proches de celles que l'on appelle « protosinaïques » a relancé l'hypothèse que le lieu de l'invention pourrait être l'Égypte, au sein d'une communauté de Sémites qui y auraient été installés. Mais dans l'attente d'une véritable publication, leur apport à cette question comme à celle de la date de l'invention reste flou.

Reste une autre question : l'ordre des lettres a-t-il toujours été le même ? Nous avons dit que le mot même d'« alphabet » venait du nom des deux premières lettres en grec et donc en phénicien. L'ordre actuel des lettres est en effet celui des Phéniciens : on le savait depuis longtemps grâce aux psaumes alphabétiques de la Bible, psaumes composés de vingt-deux strophes dont chacune commence par une des lettres de l'alphabet. Ils témoignent donc de l'ordre des lettres de l'alphabet hébraïque au I<sup>er</sup> millénaire av. J.-C. Cet ordre étant le même que celui de l'alphabet grec, on peut raisonnablement le reporter sur leur source commune, l'alphabet phénicien. La découverte à Ougarit d'abécédaires et d'exercices destinés aux

apprentis scribes a permis de constater que cet ordre était déjà fixé au XIV<sup>e</sup> siècle av. J.-C., à quelques lettres près, supprimées plus tard par les Grecs car elles correspondaient à des sons que leur langue ne possède pas, ou rajoutées par les Grecs puis les Romains après le *t*, dernière lettre de l'alphabet phénicien. L'ordre des lettres est donc contemporain ou presque de l'apparition de l'alphabet. Il est cependant différent dans l'alphabet sud-arabique, et l'ordre sud-arabique est attesté au II<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. en Palestine et également à Ougarit. Il y aurait donc eu, dès l'origine, deux traditions différentes qui se seraient développées concurremment.

Si l'ordre des lettres est très ancien, nous ne possédons aucun document témoignant du nom par lequel elles étaient alors désignées. Mais ce nom, intimement lié, comme on l'a vu, à la forme et à la valeur du signe correspondant, doit être contemporain de sa création. Si le signe *beth* représente bien une maison, il a dû dès l'origine être appelé *beth*. D'autre part, dans certains cas, l'ordre des lettres semble dépendre de leur nom (*yad* « la main » avant *kaph* « la paume », par exemple) : les lettres auraient donc reçu leur nom avant leur place dans la liste, sans doute à l'époque même de la création du système alphabétique.

La direction de l'écriture a, en revanche, longtemps varié : pendant tout le II<sup>e</sup> millénaire avant notre ère, les inscriptions sont tracées indifféremment de droite à gauche, de gauche à droite, ou de haut en bas. On trouve même des cas d'écriture en « boustrophédon\* », c'est-à-dire où les lignes vont alternativement dans un sens puis dans l'autre, à la manière d'un bœuf traçant des sillons dans un champ. C'est avec les grandes inscriptions royales de Byblos (l'inscription d'Ahiram puis celles du IX<sup>e</sup> siècle) que le sens se fixe définitivement de droite à gauche, sens qu'utilisent encore aujourd'hui les écritures arabe et hébraïque.

Au II<sup>e</sup> millénaire avant notre ère, les documents en écriture alphabétique sont encore très rares en dehors d'Ougarit. À partir du X<sup>e</sup> siècle av. J.-C., l'alphabet phénicien classique se répand depuis le sud de la Palestine jusqu'au nord de la Syrie et même en Anatolie. Des traditions régionales ou culturelles apparaissent, qui permettent de distinguer l'écriture araméenne des écritures israélite ou phénicienne ou, en Transjordanie, des écritures moabite, ammonite ou édomite. À l'intérieur même d'un groupe, des styles locaux se développent : en Israël, les scribes des deux royaumes de Juda au sud et d'Israël au nord ont des habitudes différentes, et seul le manque de

documents nous empêche de distinguer les alphabets des diverses cités phéniciennes. L'écriture est alors intégrée à la culture de chaque peuple et son usage se répand dans la population : en témoigne le développement des sceaux de particuliers, dont certains, surtout dans le royaume de Juda, n'ont plus de motif figuratif. Cela signifie que l'on pouvait identifier leur propriétaire à la lecture de son nom et que l'image symbolique n'était plus nécessaire. De ce fait, l'alphabet s'est répandu hors de sa zone d'origine.

C'est en Mésopotamie que l'évolution est la plus frappante : dès le VIII<sup>e</sup> siècle av. J.-C., les Assyriens ont utilisé l'araméen comme langue internationale, au détriment des langues assyrienne et babylonienne, en grande partie à cause de la simplicité de son écriture. Au cours du I<sup>er</sup> millénaire av. J.-C., l'alphabet gagne enfin toute la Méditerranée. Système simple, il condamnait à terme les écritures antérieures. Peu avant notre ère, les Égyptiens eux-mêmes commencent à noter leur langue dans un alphabet grec augmenté de quelques signes : c'est le copte, resté en usage bien après la conquête arabe du VII<sup>e</sup> siècle ; les chrétiens d'Égypte l'utilisent encore dans leur liturgie.

L'invention de l'alphabet a donc représenté une véritable révolution mentale. Il a permis l'usage large et développé de l'écriture. Les religions du Livre comme la révolution politique et intellectuelle qui a eu lieu en Grèce en sont tributaires, grâce à l'écriture publique des lois et la mise par écrit de la représentation du monde. En dernier ressort, c'est toute notre civilisation qui dépend de cette invention.

## **II – LE TEMPS DES MANUSCRITS**

## 8 – Du papyrus au papier : l'invention du livre

*L'Histoire* : Vous êtes devenu « le » spécialiste du livre manuscrit, antique et médiéval. Rien ne vous échappe : le papier et ses filigranes, la reliure, l'écriture... Comment un helléniste, agrégé de grammaire, en est-il arrivé là ?

Jean Irigoien : J'ai commencé par travailler sur la langue d'un poète grec, Pindare – sa grammaire, sa versification. Mais pour cela je voulais disposer du texte exact qui a été composé par lui voici deux mille cinq cents ans. Or les œuvres antiques ont été recopiées à la main depuis leur apparition jusqu'à la diffusion de l'imprimerie\* au XV<sup>e</sup> siècle. Une foule d'éditeurs et de copistes\*, la plupart inconnus, a assuré la transmission de ces écrits, sacrés et profanes, littéraires et scientifiques. Au cours des siècles, les fautes et les corrections se sont accumulées dans les manuscrits, témoignant de la popularité des œuvres, de l'incompréhension ou de la sagacité de leurs lecteurs.

Je me suis donc attaché à l'histoire de cette transmission, qui mérite d'être considérée comme une science autonome : l'arbre généalogique des manuscrits est un peu celui de notre culture.

*L'H.* : Vaste ambition ! Est-elle réalisable ?

J. I. : Tous les manuscrits originaux de l'Antiquité et nombre d'intermédiaires sont évidemment perdus. Il y a plus. Pour la littérature grecque la plus ancienne, nous ne parvenons le plus souvent qu'à reconstituer la version « normalisée » établie au II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. par les philologues d'Alexandrie en Égypte. Ils ont recherché, classé, édité et commenté tout ce qui avait été écrit jusque-là dans leur langue. C'est peut-être la première tentative de dresser le bilan complet d'une civilisation. Leurs héritiers, ensuite, ont choisi dans cet ensemble. Et les restes de leurs choix successifs, en partie aléatoires, sont parvenus jusqu'à nous. Nous voyons donc l'Antiquité à travers des filtres, mais ces filtres ont en eux-mêmes un grand intérêt pour l'historien.

*L'H.* : Ainsi, votre tâche consiste à retrouver, par déduction, les manuscrits perdus qui ont servi de modèles à ceux qui subsistent...

J. I. : Disons plutôt à déterminer certaines caractéristiques grâce à la comparaison minutieuse des fautes, de l'orthographe, des lacunes que présentent parfois leurs copies – ce qui permet de les classer par « familles » issues d'un même modèle. Il y faut aussi une grande familiarité avec les

différentes écritures, les abréviations...

*L'H* : C'est un travail de bénédictin !

J. I. : Très exactement, car la paléographie\*, qui transforme cette familiarité en science, fut fondée, pour le grec, en 1708, par un bénédictin, dom Bernard de Montfaucon, qui en a aussi inventé le nom. L'écriture\* varie en effet selon les temps, les « mains » individuelles des scribes\*, les modes décoratives, le soin apporté au travail. Mais un changement beaucoup plus général, touchant au système d'écriture, a eu une importance considérable : bien avant l'apparition de l'imprimerie, au VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècle, on est passé, dans le monde grec, d'une écriture majuscule soignée, où les lettres sont détachées et les mots non séparés, à une minuscule cursive, liée, beaucoup plus rapide, plus lisible grâce à l'usage de l'accentuation. Vous en imaginez facilement les conséquences : plus de livres, moins chers, moins encombrants.

*L'H* : Voilà donc toutes les copies médiévales d'une même œuvre dûment classées grâce à la paléographie et à l'histoire des textes. L'éditeur d'aujourd'hui est en mesure de choisir entre leurs variantes en évitant un éclectisme peu scientifique. Alors, faut-il dire adieu aux manuscrits ?

J. I. : Pas pour moi ! Car, après avoir retracé la « généalogie ascendante » du texte pour en reconstituer la forme originelle, il reste à reprendre le même chemin, en sens inverse ! Du passé au présent, cette fois, examiner comment et par qui l'œuvre a été transmise et reçue, quelle influence elle a exercé, de quelle culture les livres qui la renferment sont les révélateurs. Il est donc essentiel de savoir où et quand les manuscrits ont été copiés.

La paléographie à elle seule ne permettant pas de le dire avec certitude, on examine le livre lui-même, l'objet-livre. C'est là une science récente, née après la Seconde Guerre mondiale, notamment sous l'influence de mon maître Alphonse Dain, qui en a créé le nom. On l'appelle « codicologie » (de *codex*\*, « livre » en latin). À la différence de l'histoire des textes, elle regroupe les livres non pas d'après leur contenu, mais selon qu'ils sortent d'un même atelier ou ont été commandés par le même amateur. Nous prenons chaque volume comme un objet étranger, jamais vu, et nous le démontons, comme une montre, pour lui faire livrer ses secrets de fabrication. À ce stade, le texte pourrait aussi bien avoir été effacé : nous ne nous en occupons plus.

*L'H* : Quoi ! Ces témoins vénérables éventrés comme pour une autopsie !

J. I. : Rassurez-vous ! Tout cela se passe sans aucun vandalisme. On profite, par exemple, des reliures en restauration pour voir comment les

cahiers qui composent les livres ont été préparés, assemblés et cousus. Des procédés d'atelier apparaissent ainsi avec une évidence parfaite. Grâce à eux, le livre ancien, produit artisanal, unique par définition, entre dans des séries. Sous des apparences (format, épaisseur) très différentes, on retrouve la production d'un même centre – d'un scriptorium\* –, et, à l'intérieur de celui-ci, la paléographie permet de distinguer ses différents copistes. Les méthodes de travail ainsi reconnues dessinent des ensembles culturels de manière, il faut insister là-dessus, tout à fait objective et scientifique.

C'est ainsi que le travail « à la pièce » (*pecia*, un des rares mots français d'origine gauloise !), c'est-à-dire par cahier et non par livre, usuel en Occident, n'existe pratiquement pas dans l'Orient byzantin. À d'autres égards aussi, les deux domaines s'opposent. Dans l'Occident morcelé du début du Moyen Âge se développent des styles régionaux. En France, des ateliers distants de cent kilomètres sont reconnaissables. Dans l'Empire byzantin centralisé, au contraire, les écritures restent très proches les unes des autres. Du IX<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle, elles sont même identiques, que l'atelier se trouve à Smyrne, Athènes ou Constantinople ! Il était normal que l'histoire des livres vînt d'abord au secours de la paléographie dans ce domaine.

*L'H.* : Mais le livre lui-même, quand a-t-il été inventé ?

J. I. : Les manuscrits sont des livres ! Alphonse Dain aimait à raconter le jour où, au début de sa carrière, il avait demandé « son » premier manuscrit à la Bibliothèque nationale. On le lui apporta. Surprise du jeune chercheur : « Mais c'est un livre ! » fut sa première réaction, un peu déçue.

Les livres les plus anciens sont des rouleaux de papyrus\* égyptiens – laissons de côté les tablettes\* en argile mésopotamiennes et proche-orientales sur lesquelles on grave les signes en creux. Au contraire, sur les premiers rouleaux comme sur les manuscrits plus tardifs, le texte est tracé à l'encre, avec un roseau taillé (le calame\*). Le matériau égyptien, le rouleau de papyrus, a commandé la forme, la composition, la division des premiers livres. Le rouleau se déroulant et se roulant dans un seul sens, on n'y écrivait que sur la face interne, par colonnes dont le lecteur n'embrassait pas plus de deux ou trois d'un seul regard.

Les colonnes des journaux et des revues d'aujourd'hui – telle *L'Histoire* ! – sont l'ultime vestige de cette habitude... Avec un rouleau, il était long de revenir en arrière pour retrouver un détail oublié ou d'anticiper sur la suite. La lecture antique se faisait donc « en continu » et s'accompagnait d'un

exercice constant de la mémoire, beaucoup plus vivace que la nôtre.

Comme il n'y avait ni séparation de mots ni accentuation, lire était une technique. Les gens savaient écrire, mais ils se faisaient lire. Plutarque a rédigé un traité « sur la lecture des poètes » ou, plus littéralement, « sur l'audition des poètes ». Les lectures publiques comptaient parmi les mondanités appréciées des Romains.

*L'H.* : Passe encore pour la lecture ! Mais il devait être difficile de composer son œuvre sur un pareil support ?

*J. I.* : Le texte autographe de l'auteur ou la mise par écrit de son texte dicté pouvait se présenter transitoirement sous la forme d'une série de tablettes. Nous le savons pour les *Lois* de Platon, parce que c'est la dernière œuvre que le philosophe ait composée et qu'elle était encore inédite à sa mort. Ce système, qui est commode, était utilisé pour tout ce qui exigeait une consultation rapide : carnets de notes, documents financiers, etc. Les tablettes étaient des planchettes de bois, enduites de cire. On les tenait non pas sur une table ou un pupitre, mais sur les genoux, et on écrivait en gravant la cire avec un stylet pointu. L'autre extrémité du stylet avait la forme d'une spatule. De sorte qu'il suffisait de le retourner pour effacer, proprement et rapidement, alors que sur le papyrus les corrections, peu fréquentes, se faisaient à l'éponge et à l'eau, avec un résultat pas toujours très net.

Dans l'Antiquité, alors que les rouleaux, dès l'origine, ont été produits par des copistes de métier, les tablettes sont le support de l'écriture de « Monsieur Tout-le-mon-de ». Vers la fin de l'Empire romain, des tablettes de bois écrites à l'encre ont été employées, en raison de leur robustesse, pour les livres du maître d'école, tels les trois discours d'Isocrate découverts récemment dans une oasis du désert égyptien. L'inconvénient des tablettes, c'est leur encombrement ! Imaginez le poids des *Lois* de Platon ainsi présentées...

*L'H.* : Quand le livre tel que nous le connaissons est-il né ?

*J. I.* : Il est issu, d'une innovation romaine, le carnet où l'on écrit « en miniature ». Vers 84-86 ap. J.-C., le poète latin Martial vante les mérites d'un nouveau type de petit livre, non pas exactement « de poche » mais « de voyage ». Ce livre reprend la structure d'une série de tablettes attachées (« reliées ») par une ficelle, en substituant au bois un autre matériau : la peau d'animal, tout aussi résistante, mais rendue plus fine, plus souple et plus légère grâce à un traitement spécial.

Le codex, c'est-à-dire le livre-registre dont on tourne les pages, et non plus le *volumen\**, qu'on déroule et enroule, était né. Il fit la fortune du parchemin\* ou « peau de Pergame » (*pergamènè*), matière créée à la demande d'un souverain de cette cité au début du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. pour remédier à la pénurie de papyrus d'Égypte dans une région, l'Asie Mineure, où le rouleau de cuir était usuel dès avant le temps de l'historien Hérodote. Le dernier souverain de Pergame, sans descendant, légua son royaume au peuple romain, le parchemin fut alors connu rapidement dans l'Empire, et ses qualités appréciées.

L'essor du livre-cahier de notes et son passage au livre proprement dit, nous le devons d'abord aux chrétiens et, d'une manière générale, aux mouvements de religion personnelle du début de notre ère (gnose, puis manichéisme).

C'était une manière d'avoir les textes sacrés avec soi, pour un usage intime, une méditation, une consultation commode. De plus, pour les chrétiens, l'usage du codex leur permettait de se distinguer des Juifs dont les textes sacrés étaient présentés sous forme de rouleau. Ils le sont encore : la Torah, la loi juive, est restée un *volumen\**, unique survivance, dans notre monde, du type de livre usuel dans l'Antiquité.

Le codex a été aussi écrit à partir de feuilles rectangulaires découpées dans un rouleau de papyrus et pliées en deux. Il a fini par l'emporter sur le *volumen* au IV<sup>e</sup> siècle ap. J.-C., qui voit le triomphe du christianisme dans l'Empire romain. Très tôt, ses pages ont été numérotées, comme celles des livres actuels. Puis, de manière surprenante, en Orient comme en Occident, le Moyen Âge a renoncé à la pagination. Désormais, pour renvoyer à un autre passage, le scribe écrit : « Va chercher tant de folios [de feuilles] plus loin. »

*L'H.* : Jusqu'ici, nous n'avons parlé que de papyrus ou de parchemin. Mais pour nous, un livre, c'est d'abord du papier !

J. I. : Le mot « papier\* », vous le comprenez aisément, vient de « papyrus ». Quant au produit, il est originaire de Chine où on le préparait à base d'écorces, travaillées, trempées et battues pour obtenir une pâte liquide, homogène, moulée en feuilles qu'on faisait sécher. De cette matière végétale (comme le papyrus), les Arabes ont découvert le secret de fabrication après la prise de Samarcande en Asie centrale (751). Ils ont employé comme matière première des chiffons de lin, produit très peu coûteux, à la différence du parchemin, et abondant partout, à la différence du papyrus, qui ne poussait

qu'en Égypte et dont la fabrication avait décliné depuis la conquête arabe. De bonne qualité, le papier arabe fut considéré comme un succédané du papyrus. Dans les chancelleries, on l'utilisa sous forme de rouleaux, à l'imitation du papyrus, pour les documents les plus importants.

L'Orient musulman a longtemps gardé son avance technique et a été le fournisseur des Byzantins qui n'ont jamais fabriqué leur propre papier. Quand ont-ils adopté ce matériau ? Difficile à dire, car les premiers papiers ont moins bien résisté à l'épreuve du temps que le parchemin. En tout cas, vers 1200, au monastère Saint-Jean de Patmos, dans le premier inventaire sérieux d'une bibliothèque qui nous soit parvenu, le quart des livres est déjà fait de papier. Cette matière est donc d'usage courant à Byzance au XII<sup>e</sup> siècle.

À la même époque, on commence à le fabriquer aussi dans l'Espagne musulmane, et c'est de là, *via* la Catalogne, que le procédé arrive en Italie où les papetiers améliorèrent la technique de fabrication et inventent le filigrane, un dessin imprimé dans la pâte, qui sert de marque de fabrique visible en transparence. Les produits italiens sont importés à Byzance (ils y sont attestés pour la première fois en 1252) et ils y supplantent à la fois le papier oriental et le parchemin dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle.

*L'H.* : En somme, l'histoire du livre antique et médiéval ressemble à un ballet entre trois matériaux : papyrus, parchemin et papier de chiffons, et deux formes : le rouleau et le cahier, ce dernier issu de la tablette ?

*J. I.* : Oui, et il faut peut-être expliquer ce qu'est un cahier. Les premiers livres de papyrus étaient faits de feuilles découpées dans un rouleau, superposées et pliées en deux par le milieu, formant ainsi un cahier unique. Le recto de l'une faisait toujours face au verso de l'autre, à l'exception du centre du cahier. Mais, dans le cas d'un ouvrage volumineux, cette méthode avait un inconvénient : le dos du livre était pointu et cassant.

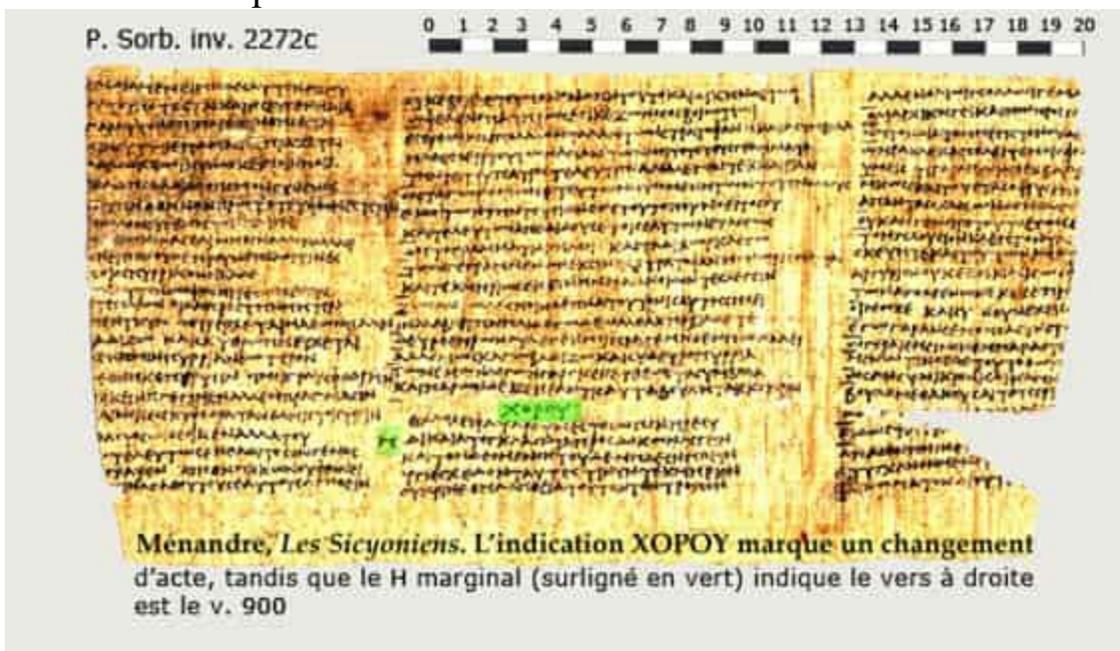
Aussi a-t-on préféré regrouper les feuilles par quatre ou cinq de façon à constituer des cahiers juxtaposés et cousus ensemble, à l'imitation des livres de parchemin où la peau, pliée plusieurs fois sur elle-même, formait automatiquement des cahiers. Avec un pliage en quatre, le cahier fournit huit pages ; en huit, seize ; en seize, trente-deux. Ici, une page recto fait toujours face à une page recto, et une page verso à une page verso. Ce sont nos in-quarto, in-octavo et in-seize, la méthode des feuilles simplement pliées en deux étant réservée, par force, aux grands formats, les in-folio. Le livre avait

désormais meilleur aspect et plus de résistance. Le type de pliage le plus fréquent a donné son nom au « cahier », mot qui vient du latin *quaternio*, tout comme l'italien *quaderno*.

*L'H.* : Des échantillons de tous ces types de livres antiques sont-ils parvenus jusqu'à nous ?

*J. I.* : Oui, et leur nombre s'accroît constamment grâce aux découvertes faites en Égypte, mais aussi dans le Proche-Orient hellénisé. Et n'oublions pas la découverte de la bibliothèque philosophique d'Herculanum, vieille de deux cent cinquante ans, mais dont les éléments sont loin d'être tous connus : on y a identifié tout récemment quelques fragments du poème de Lucrèce, *La Nature des choses*, postérieurs de peu de temps à la mort du poète, un cas exceptionnel dans la transmission des œuvres antiques. Certes, on n'a souvent affaire qu'à des bribes, au mieux une ou deux colonnes lisibles dont l'attribution à un auteur déterminé reste parfois conjecturale.

Mais il est aussi de véritables résurrections, comme celle du poète comique Ménandre, reparu progressivement tout au long du XX<sup>e</sup> siècle et dont le manuscrit le plus ancien – un papyrus conservé à l'Institut de papyrologie de la Sorbonne – est postérieur de moins d'un siècle à la mort de l'auteur.



Il y a une douzaine d'années circulait sur le marché des antiquités un rouleau de papyrus contenant plus de deux cents épigrammes inédites de Posidippe de Pella, poète alexandrin du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C., dans une copie contemporaine qui a été acquise par une banque italienne.

Antérieurement, on a déjà vu resurgir des livres entiers, des textes religieux qui, comme les manuscrits hébreux de la mer Morte, avaient été mis à l'abri, cachés un peu comme un trésor : en 1975, un codex manichéen (*La Vie du fondateur Mani*), minuscule (3 cm x 4 cm), aujourd'hui à Cologne. Mais pour l'historien, même les bribes sont utiles. Il est précieux de savoir quels livres étaient lus, quelle bibliothèque possédaient les gens. On reste stupéfait de ce que les habitants d'une ville comme Oxyrhynchus, en Égypte romaine, pouvaient lire ou du moins acheter à leurs libraires !

*L'H.* : Continue-t-on à découvrir des manuscrits médiévaux ?

J. I. : Les grandes collections de manuscrits médiévaux ont fait l'objet de catalogues, récents le plus souvent, qui ne devraient pas laisser espérer de trouvailles importantes.

Cependant, le domaine latin réserve encore de bonnes surprises, comme l'a montré la découverte récente de sermons inédits de saint Augustin. Dans le monde orthodoxe, certains couvents renferment des trésors. Nous avons déjà parlé de la bibliothèque de Patmos et de son catalogue. En Macédoine grecque, aux confins de la Thessalie, à Saint-Nicanor de Zavorda, une bibliothèque que l'on croyait perdue était en réalité restée sur place. On s'est aperçu en 1959 qu'elle contenait environ deux cents manuscrits anciens inconnus. En 1976, à Sainte-Catherine du Sinaï, on a retrouvé, dans un réduit muré à la fin du siècle dernier, les restes de 844 manuscrits – presque tous des codex – dont les plus intéressants ont été copiés entre le IV<sup>e</sup> et le IX<sup>e</sup> siècle. Il y a du grec, de l'arabe, du syriaque, du géorgien, de l'arménien...

Cela pourrait rappeler la célèbre découverte des papiers dits « de la gueniza », dans une synagogue du Caire. Mais alors que dans une gueniza des restes de livres vénérables et hors d'usage sont murés intentionnellement pour les mettre à l'abri de toute profanation, au Sinaï on ne peut parler que de mise au rebut de vieux bouquins détériorés qui n'intéressaient plus personne. Dans la tradition chrétienne, à la différence de la tradition judéo-islamique, le livre en lui-même n'a rien de sacré, même s'il porte le nom ou la parole de Dieu.

*Propos recueillis par Pierre Chuvin.*

## 9 – Les artistes de la calligraphie médiévale

On les croit illisibles et ils apparaissent bien mystérieux. Qui n'a pas été un jour fasciné par les manuscrits, les milliers de livres écrits à la main au Moyen Âge, les chartes et les diplômes, tous les textes calligraphiés sur parchemin\*, enluminés, scellés ? Cependant, leurs signes d'écriture\* sont les mêmes que les nôtres : on oublie que les caractères typographiques choisis par les humanistes et les imprimeurs au XV<sup>e</sup> siècle pour les premiers livres, et conservés sans changements notables jusqu'à nos jours, furent directement empruntés à l'écriture manuscrite enseignée au cœur du Moyen Âge. Malgré quelques obstacles – l'usage de la langue latine ou d'un français assez éloigné du nôtre, les abréviations nombreuses –, on peut souvent lire une charte des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles aussi aisément que le cahier d'un enfant appliqué.

Parmi les œuvres manuscrites du Moyen Âge, les historiens de l'art ne se sont penchés que sur les manuscrits peints, sur les livres en parchemin où l'on trouve soit des lettrines colorées, voire historiées, soit des peintures.

Il en va différemment pour l'autre groupe de manuscrits médiévaux, celui des chartes, feuilles de parchemin de tout acabit et de toutes dimensions. Mais il faut parler de « bulles » pour les pièces qui émanent de la chancellerie<sup>11</sup> – des papes, à cause du sceau de plomb qui y pend, de « diplômes » pour les actes solennels des rois et des empereurs, simplement de « chartes » enfin pour ceux des évêques, des comtes et des particuliers.

Ces documents ne sont presque jamais peints ; parfois leur écriture, qu'on a voulue solennelle, peut avoir été l'objet d'une décoration, grâce à des lettres majuscules ornées, grâce aux prolongements compliqués de la partie haute des *d*, des *s*, des *l*, ou des boucles des *g*, grâce aux signes habituels d'abréviation. Avec eux on atteint une réelle beauté esthétique quand ceux qui composent ces documents – notaires ou scribes – s'attachent à en calligraphier le texte. Or une telle pratique n'a pas existé partout et toujours avec la même rigueur. Il me semble qu'il n'y a guère eu dans ce domaine de plus beaux exemples de calligraphie\* que du XI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle, et nulle part mieux qu'en Lotharingie<sup>12</sup>.

La belle écriture et la décoration des chartes sont nées bien avant, en cette époque de renaissance intellectuelle que fut la période carolingienne (mi-

VIII<sup>e</sup>-fin X<sup>e</sup> siècle). Dès la fin du VIII<sup>e</sup> siècle, en effet, on constate un grand mouvement de scolarisation et de développement de la vie intellectuelle ; afin de rendre les livres plus accessibles, il fut décidé d'adopter une nouvelle écriture, fondée sur des lettres minuscules au dessin simplifié (la minuscule caroline), dessinées l'une après l'autre pour éviter la confusion engendrée par les traits cursifs de l'époque précédente.

Les livres devenaient plus faciles à lire, avec la même fixité de lettres que plus tard celle des caractères imprimés. Et l'uniformité des lettres fut alors si grande qu'il faut être aujourd'hui particulièrement averti pour regrouper à coup sûr les chartes écrites par un même notaire. Longtemps, l'écriture demeura le privilège de spécialistes, clercs ou moines, fixés dans leur atelier, leur scriptorium, avec l'outillage indispensable.

On s'habitua rapidement, dans les chancelleries bien organisées, à donner aux diplômes des rois et des empereurs une allure particulièrement solennelle. Cette présentation toujours identique offrait une grande première ligne à lettres très allongées, ainsi qu'une partie distincte pour les signatures. Dans le même temps, les chartes privées se présentaient de façon quelconque, écriture grossière sur un parchemin mal coupé, orthographe imprécise, lignes inégales.

Il y avait bien sûr de grands centres de production d'écriture, comme Cluny, abbaye bénédictine fondée en 910 et à l'origine d'un mouvement de réforme monastique, où, au X<sup>e</sup> siècle, l'on était capable de produire des pièces bien composées. La papauté, à partir du pontificat du Lotharingien Léon IX (1048-1054), adopta à son tour les mêmes principes de rigueur dans la préparation et l'écriture des bulles. En quelques décennies, la diffusion, dans tous les établissements monastiques, des diplômes royaux et des bulles contribua à propager le goût des belles chartes et de l'écriture ornée. Ce mouvement se fit sentir en Lotharingie dès 1030-1060, après une période où l'écrit avait connu un très net recul.

À la vue de ces chartes, ce qui frappe d'emblée c'est l'enjolivure. En premier lieu la profusion du dessin en forme de 8 successifs tracés d'un seul trait de plume\* et donnant l'image d'un treillis, d'où le nom de décor « en treillis », ce que les Allemands appellent *Schlange* (« serpent »). Repris abondamment dans le corps des chartes, la double boucle s'accroche à la haste<sup>13</sup>-de certaines lettres, aux *s* et aux *f*, et se déploie à partir de là vers la

gauche.

Ce « treillage » est cependant bien loin d'être le seul élément de décor du parchemin. Les lettres se prolongeaient au-dessous et au-dessus de la ligne (hampes et hastes). Les signes d'abréviation contribuaient à enrichir l'interligne : la terminaison *us* par exemple, fréquente en latin médiéval, se transformait en un tortillon inspiré de plusieurs 9 superposés. Le tracé de la boucle inférieure du *g* permettait à chaque notaire de marquer son style propre, selon qu'il dessinait un *g* arrondi ou un *g* paragraphe, ainsi appelé parce que sa boucle avait à peu près le dessin du sigle qui, en typographie aujourd'hui, ouvre un paragraphe (§).

Les premières lignes des chartes recopiaient volontiers la pratique des diplômes : hautes lettres filiformes qu'on déchiffre plus aisément si on les regarde d'en bas, dans le sens de la longueur. En fin de première ligne et en fin de charte, les signes de ponctuation, eux aussi, étaient autant d'occasions d'enjolivure.

L'écriture proprement dite est elle aussi évidemment très soignée. Les lettres sont dessinées le long de lignes tracées à la mine de plomb ou à la pointe sèche, les mots soigneusement coupés en bout de ligne. Les majuscules, surtout, font l'objet de la plus grande attention : O de parfaite facture, M et N en demi-onciale, E élégants. La plupart représentaient des modèles de tracé. Ajoutez à cela une encre bien noire, un parchemin impeccablement traité.

Certaines chartes sont aujourd'hui fraîches et belles comme si elles venaient d'être composées. Le sceau qu'on y appliquait ou qu'on y appendait, de cire vierge ou teinte, brune, verte ou rouge, ajoute encore à leur splendeur par son dessin devenu au fil du temps de plus en plus précis et détaillé. Sur de tels documents, on repère les meilleures « mains », sans pouvoir toutefois déterminer à qui elles appartenaient. On imagine pourtant que ces scribes, que les historiens désignent par des sigles (MA, MB), ont été des artisans en chair et en os, moines d'une grande abbaye, fiers de leurs réalisations.

Voici un exemple lorrain pour illustrer leur réussite : dans le premier quart du XII<sup>e</sup> siècle, un notaire de Toul a écrit une série de chartes aux caractères liégeois. Chez lui, deux traits l'emportent nettement sur tous les autres : d'abord les suites de boucles, accrochées aux *s*, au nombre de trois à huit, régulièrement disposées ; puis, le *g* dont la partie basse est tout à fait semblable à un ressort à boudin, le *g* paragraphe. On peut ajouter que la

première ligne, en lettres très étirées, n'est pas remplie, qu'elle ne comprend souvent qu'une pieuse invocation – « Au nom de la sainte et indivise Trinité, du Père, du Fils et du Saint-Esprit » – et s'interrompt par un signe de ponctuation composé de plusieurs points et d'une virgule. En outre, les lettres majuscules sont amples, pas très liées, mais sûres, les abréviations absentes. Les chartes, très solennelles, sont écrites avec soin dans le but de souligner la grande autorité de celui qui les scelle. Les pleins et les déliés bien marqués présentent les premiers signes de l'assouplissement d'un type de plume, dont la diffusion se fait au cours du XII<sup>e</sup> siècle.

En effet, aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, l'écriture connut une petite révolution technique. Le calame\*, le roseau traditionnel, fut de plus en plus remplacé par la plume d'oiseau. En taillant soigneusement le fût d'un roseau, le scribe disposait d'un instrument relativement rigide mais très commode, capable de retenir l'encre, laquelle s'écoulait par la fente pratiquée au centre de la pointe. En prenant à sa place une plume d'oie, il obtint un outil plus souple, beaucoup plus apte à faire les pleins (ou graisses) et les déliés. En taillant cette plume en biseau et non plus en pointe égale des deux côtés, le scribe pouvait accentuer l'épaisseur des traits. Cette innovation entraîna une modification des lettres ; les angles se firent plus aigus, certains tracés devenaient filiformes, à peine visibles parfois, d'autres suivaient un arrondi remarquable ; la lettre *o* se mit à ressembler à un carré constitué de deux côtés épais et de deux côtés très fins. L'aisance acquise grâce à la plume d'oie donnait également à la main plus de rapidité, et on vit peu à peu celle-ci terminer ses lettres de légers traits qui annonçaient la future écriture cursive, en opposition avec l'écriture traditionnelle à main posée. Jusque-là, chaque lettre était dessinée comme un idéogramme\* chinois. La plume étant incapable d'écrire en remontant ou en allant vers la gauche, on ne pouvait écrire qu'à coups de tracés descendants, droits ou courbes allant de haut en bas et de gauche à droite.

On appelle « ductus » la façon dont une main trace ses lettres. Il suffit d'un trait pour écrire un *i*, il en faut parfois quatre ou cinq pour certaines lettres ou compositions comme le *&*. Plus souple que le roseau, la plume permet aussi plus de variété. Les lettres sont parfois prolongées, les hampes et les hastes s'inclinent, les premières (*p*, *q*) vers la gauche, les secondes (*d*, *l*, *s*) vers la droite, la boucle du *g* devient un long trait souple, le *d* s'écrase et prend une forme serpentine.

On a inventé le terme de « gothicisation » pour traduire cette évolution. En effet, aux formes rondes de l'écriture traditionnelle succédaient des formes brisées, comme l'arc ogival avait remplacé le plein cintre. Non seulement la brisure, on l'a vu, caractérise cette évolution, mais aussi l'apparition du crochet qui d'une lettre conduit déjà vers l'autre par une action continue et les coups d'une plume vive, par une main plus alerte. Au-delà encore, les majuscules aux traits plus épais se multiplient. À ce moment-là, comme on écrit bien plus, parce que les besoins croissent, on mesure la place, les interlignes se resserrent, les parchemins, coupés plus petits, sont plus remplis. Cela ne nuit pas tout de suite à la qualité des belles chartes. Le goût du solennel se maintient parfois encore longtemps et, dans ce cas, le scribe\* se doit de respecter des traditions de richesse en composant un document aux lignes bien séparées, au dessin soigné, aux majuscules et initiales somptueuses.

Les dernières belles chartes gothiques, de type courant, datent des environs de 1230-1250. On se remettra alors à écrire vite, et d'un seul tenant. Après cinq cents ans d'écriture à main posée, la cursive reprendra le dessus, rendant le déchiffrement de plus en plus malaisé. Le phénomène de transformation aura duré un demi-siècle environ. Reste qu'au cœur du Moyen Âge, entre XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècle, le manuscrit est encore une œuvre d'art.

Tout repose sur le scribe. Dès son plus jeune âge, le garçon apprend à tracer des lettres et en garde le dessin fixé dans la main. Même lorsqu'il est devenu très habile, il met toujours longtemps pour composer une charte, et jamais son écriture ne traduit la hâte. Le scribe du Moyen Âge a conscience de bâtir un document solennel, fait pour être admiré et dont la beauté et l'authenticité doivent s'ancrer dans les mémoires. Avec quel soin il choisit son parchemin, longuement poncé du côté de la chair (par opposition au côté du « poil ») jusqu'à devenir parfaitement lisse et à retenir l'encre sans la boire ou l'étaler ; il en est de jaunâtres, d'autres d'un blanc laiteux, certains sont grossiers, épais, d'autres d'une grande finesse. Sur la peau tendue devant lui, l'homme détermine d'abord l'allure de son texte, en fonction de sa longueur. Il en dresse le bâti, trace régulièrement des lignes, à la pointe sèche ou à la mine de plomb, plus nette. Il choisit une plume neuve, la taille amoureusement, accentue ou limite le biseau, prépare la fente par où doit s'écouler l'encre. Pour aiguïser son instrument et faire du beau travail, il a appris à utiliser le couteau. Chaque scribe a son encre de prédilection, d'une

composition complexe, de plus en plus noire au fur et à mesure qu'on avance dans le XX<sup>e</sup> siècle, contenue dans une corne tout près du pupitre.

L'attaque se fait par une initiale qui peut être dépouillée, un simple graphisme, ou riche, une grosse lettre à dentelle. Le premier mot, ou toute la première ligne, se fait souvent en lettres étirées jusqu'à devenir difficiles à lire pour qui ne sait comment les déchiffrer. Parfois, on ne remplit pas complètement cette ligne qui comprend une brève formule d'invocation divine, le nom de l'auteur de l'acte, parfois celui du destinataire. Le texte alors commence à la deuxième ligne. Dès lors, il court, lettre après lettre, mot après mot.

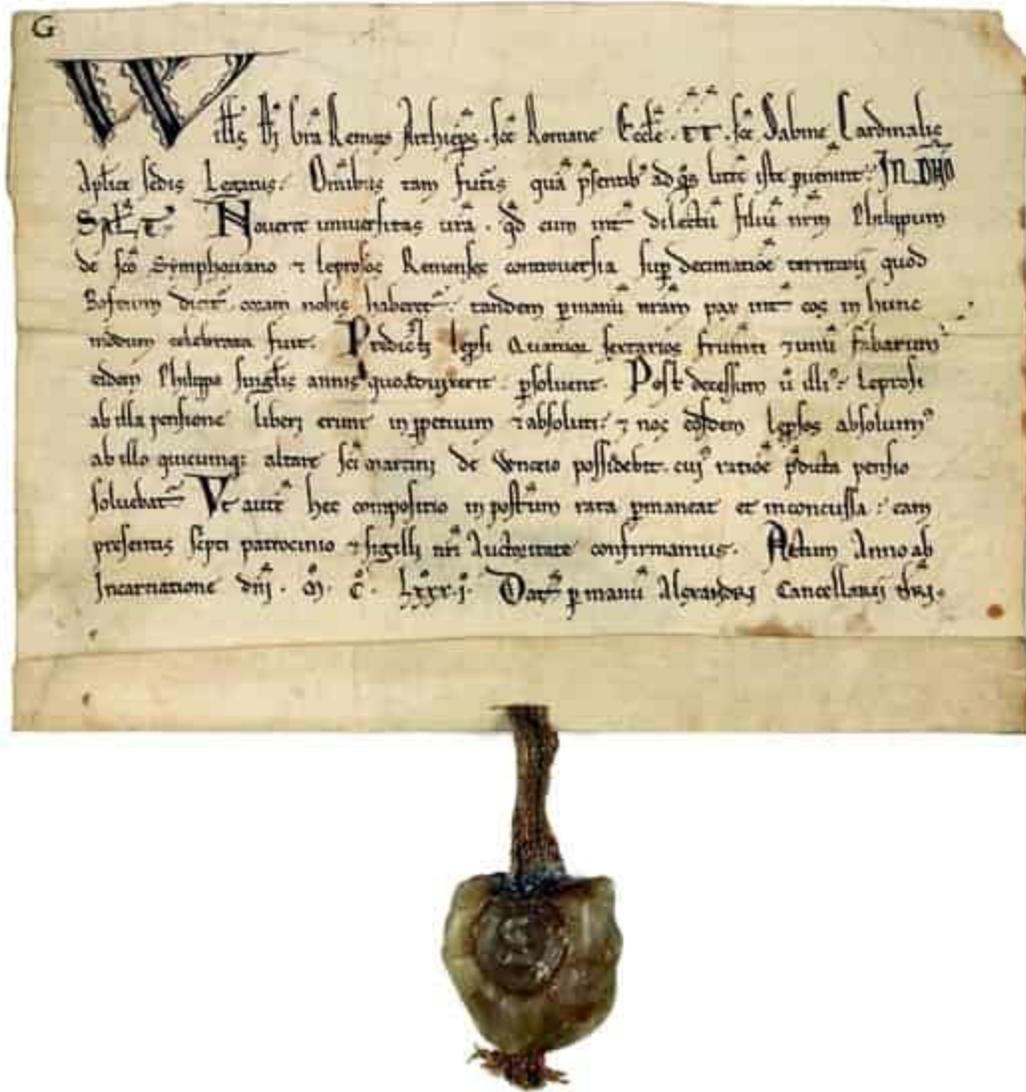
Pour gagner un peu de place ou parce qu'on le fait instinctivement, une terminaison se transforme en sèche abréviation, un mot complet se réduit à deux ou trois lettres parce qu'il est bien connu (*dns* pour *dominus*), un préfixe se réduit à une lettre (surtout les *per -*, *pre-*, *pro -*). La phrase se déroule, en vagues de longueurs différentes, ponctuée de points en haut ou en bas, de points à virgule en haut (rarement en bas), voire de plusieurs points associés à une virgule. On distingue bien ponctuation forte (point suivi d'une majuscule) et ponctuation faible (point suivi d'une minuscule).

Un coup d'œil rapide sur la belle charte achevée saisit d'emblée la majuscule somptueuse qui amorce chacune des quatre ou cinq phrases du texte. Il faudra, pour lire, prêter grande attention à la ponctuation dont on dit trop vite aujourd'hui qu'elle n'avait pas de sens. Mais on s'étonnera aussi d'y voir « Dieu » en minuscule ! On « justifie » le texte à droite, pour parler comme les typographes, c'est-à-dire que l'alignement vertical se fait contre la marge de droite : à cette fin, on prend donc l'habitude de couper les mots à la fin de la syllabe le plus souvent, pas toujours, en soulignant la coupure d'un petit trait horizontal.

Tout est prévu : l'équilibre de l'ensemble avec la hauteur des hastes, le choix du niveau de hauteur des signes d'abréviation, l'abondance (parfois excessive) du treillage, la rondeur de quelques majuscules. Quelques signes discrets permettent l'inversion de deux mots, l'annonce d'un nouveau paragraphe. Un point sous une lettre l'efface sans qu'on ait besoin de gratter au risque de gâcher la composition.

Le travail achevé, la charte est soigneusement découpée, en haut, à droite et à gauche. En bas, un repli supporte le ou les sceaux en cire, pendant à de gros lacets ou tresses. Il ne reste plus qu'à plier le document, dans un sens,

puis dans l'autre, le sceau maintenu au-dedans, puis à écrire une note, une phrase résumant le contenu, enfin à la serrer dans le chartrier pour l'exhiber au bon moment. Une charte est née.



*Acte de Guillaume, archevêque de Reims, en faveur des lépreux de Reims. 1181.*

Tous les scribes sans doute n'écrivaient pas aussi bien, et les archives des abbayes ne sont pas toutes aussi riches. La chancellerie de Metz l'a emporté sur toutes grâce à son école d'écriture qui a fonctionné sans discontinuer pendant plus de quarante années, entre 1185 et 1225-1230. Tel clerc messin

nous livre de grandes initiales au décor en fer forgé, tel autre, à l'encontre de ses pairs, fait pendre ses hastes vers la gauche au point qu'on croit voir un alignement de cannes à pêche avec leur fil. On ne peut rester insensible à ces qualités quand on a manipulé par centaines des chartes de tout acabit et de toute écriture.

L'attention que portent ces scribes à leurs travaux, l'attrait qu'a pour eux la réalisation de chartes solennelles, bien écrites et décorées, font qu'ils se révèlent incapables de fabriquer de « bons actes faux ». On sait qu'il y a eu au Moyen Âge de nombreux faussaires, écrivant des actes qu'ils antidataient pour assurer les droits de leur maître ou de l'abbaye sur tel ou tel point. Il leur fallait alors imiter l'écriture correspondant à la date qu'ils inscrivaient dans la charte ; certains scribes y sont bien parvenus au XI<sup>e</sup> siècle.

Mais pour l'heure, il m'a suffi d'entraîner le lecteur dans un domaine dont il se croit à tort exclu et de lui faire aimer les belles chartes, celles où le dessin des lettres, tracées à l'encre noire par une plume adroite, réjouit l'œil et rend sensible à la seule pureté des traits, des élégantes majuscules, des subtiles arabesques. Pour une fois, on ne se laisse pas captiver par une peinture, une miniature, un dessin colorié ; la beauté éclate dans l'art le plus simple, celui d'écrire.

## 10 – Islam : « Écrire met en contact avec Dieu »

*L'Histoire* : Quelle est l'origine de la calligraphie\* arabe ?

François Déroche : On connaît des inscriptions arabes préislamiques, qui n'ont rien de spectaculaire et sont d'une écriture\* assez fruste. Les plus anciens corans, eux, datent de la seconde moitié du VII<sup>e</sup> siècle, dans des graphies utilitaires, qui ne sont pas belles.

C'est la dynastie omeyyade (VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècle) qui a joué un rôle décisif dans le développement de la calligraphie arabe. Les califes, à la tête d'un empire devenu mondial, ont eu le souci d'acquérir une écriture d'empire, pour leur chancellerie, une écriture administrative correspondant à ce qu'ils voyaient autour d'eux dans l'Empire byzantin ou chez les Sassanides d'Iran (III<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècle).

Dès la fin du VII<sup>e</sup> siècle, on voit apparaître une écriture complètement retravaillée, afin de transformer légèrement la forme des lettres, de leur donner une certaine homogénéité. Il y a sans doute aussi pour la copie des manuscrits un changement d'instrument : on passe d'un calame avec un bec assez fin à un calame beaucoup plus épais.

Émerge également de manière très claire la transposition à l'arabe de la *scriptura continua*, c'est-à-dire de la règle qui vaut pour les inscriptions de l'Antiquité et pour les anciens manuscrits du monde grec et latin – des lettres également espacées les unes par rapport aux autres – et qui s'impose alors comme l'une des caractéristiques de la belle écriture.

Dès ce moment-là, une spécialisation de l'écriture commence à se dessiner. Un texte du X<sup>e</sup> siècle énumère des écritures pour le Coran, d'autres pour la chancellerie et pour toute une série d'emplois. Et le calligraphe, en principe, est celui qui maîtrise ces différentes écritures.

*L'H.* : Peut-on identifier des styles ?

F. D. : Pour le Coran, on a suffisamment de documents pour pouvoir établir des séries qui montrent qu'il existait des styles. Par exemple l'écriture coufique, connue surtout à partir des corans, est une écriture très particulière, utilisant des caractères de grand module, qui se détache complètement de la pratique courante. Elle est extraordinairement monumentale, très belle, très majestueuse, mais sans doute aussi très compliquée à lire ou à écrire, et elle demande un apprentissage spécifique. La pratique courante, aux VIII<sup>e</sup> -X<sup>e</sup> siècles, beaucoup plus simple, était plus proche de l'écriture arabe actuelle.



*Folio de Coran en écriture coufique, encre, couleur et or, XIe siècle, Iran*

Le coufique est abandonné à la fin du X<sup>e</sup> siècle. C'est l'époque d'une première fracture, entre le monde maghrébin et le reste du monde musulman. Dans le monde maghrébin, une écriture très spécifique est choisie : le *maghribi*, qui a perduré jusqu'à une époque récente. Dans le reste du monde musulman, on voit apparaître vers la fin du X<sup>e</sup> siècle une nouvelle calligraphie inspirée par l'écriture courante. En Iran, au XIV<sup>e</sup> siècle, apparaît une écriture, le *nasta'liq*, qui devient emblématique du monde persan ; elle se

distingue par une orientation de la ligne de base en oblique, par l'élongation des terminaisons et un contraste marqué entre pleins et déliés.

Avec la dynastie musulmane des Seldjoukides (X<sup>e</sup> -XIII<sup>e</sup> siècle), l'écriture arabe s'est répandue en Anatolie. Sa pratique s'y développe et s'épanouit au temps de l'Empire ottoman. À partir de la fin du XV<sup>e</sup> et surtout du XVI<sup>e</sup> siècle, l'école calligraphique ottomane impose en effet ses canons dans l'ensemble du monde musulman oriental, jusqu'en Indonésie – seul le monde iranien conserve sa propre tradition.

*L'H.* : Quels sont les textes calligraphiés ? Il ne s'agit donc pas seulement du Coran ?

*F. D.* : Le Coran, bien entendu, fait l'objet de splendides manuscrits. On en a conservé de nombreux exemples. Mais il existe bien aussi une écriture profane. Par des textes relatifs à la chancellerie, y compris les plus anciens (IX<sup>e</sup> -X<sup>e</sup> siècle), on sait qu'il existait une grande variété d'écritures. Quand le calife écrivait à un roi, un type d'écriture était employé ; entre un vizir et un gouverneur, un autre type ; pour un acte de la chancellerie chargée des affaires financières, idem. La spécialisation est telle que, en regardant le document, on sait théoriquement de quoi il va s'agir.

Il en est de même pour les dimensions : quand le souverain écrit, cela doit être en grand. Ainsi Tamerlan (XIV<sup>e</sup> siècle), pour montrer qu'il est le plus grand, envoie au sultan d'Égypte une lettre sur un énorme rouleau d'une trentaine de mètres de long ! Le sultan écrit sur du papier format A3, le vizir sur de l'A4, etc. D'après le format, d'après l'écriture, on pourrait pratiquement savoir qui est le destinataire, quel est le sujet<sup>14</sup>. Cela dure jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, jusqu'à la fin de l'Empire ottoman.

*L'H.* : Qui sont les calligraphes dans le monde musulman ?

*F. D.* : Le calligraphe est un personnage important. Mais il est un peu mystérieux dans la période ancienne, on manque d'informations sur son statut. Parfois, on a l'impression que c'est un artiste de plein droit. Mais attention, nos sources concernant la calligraphie sont œuvres de calligraphes ! Ce sont des textes corporatifs.

À partir de la période ottomane (XVI<sup>e</sup> siècle), les informations abondent. Dans l'Empire ottoman, certains calligraphes étaient reconnus et employés à plein temps au palais comme maître de calligraphie. Les anecdotes ne manquent pas sur leur place éminente, ainsi celle du sultan qui tient l'encrier

du calligraphe pendant que celui-ci travaille.

La transmission de leur savoir est extrêmement balisée. Théoriquement, l'élève calligraphe doit recevoir du maître l'autorisation de signer ses œuvres. Quand il est élève, il peut copier le maître, mais tant que celui-ci ne l'a pas présenté aux autres calligraphes pour être reconnu comme un de leurs pairs, il n'existe pas.

Au XIV<sup>e</sup> siècle apparaît une littérature spécifique sur la calligraphie, par exemple des listes de biographies. On se rend compte qu'il existe alors une culture calligraphique qui dépasse la seule maîtrise de l'écriture et consiste en règles de comportement, en une série de dictons. La calligraphie met en contact avec Dieu – puisque, quand vous copiez le Coran, vous êtes tourné vers La Mecque et en état de pureté –, elle est une forme de sacerdoce ; elle est aussi la clef d'accès à toutes sortes de réalités secrètes.

Il y a aussi des femmes calligraphes, et il existe une tradition de calligraphie féminine dans le monde musulman. Là encore, c'est un acte de piété, qui fait partie des mérites que l'on peut s'acquérir sur terre.

*L'H* : On sait que l'islam refuse la figuration humaine. Est-ce l'une des raisons de l'extraordinaire développement du décor calligraphique ?

F. D. : Certainement. Il existe une véritable tradition de la calligraphie arabe sur les monuments<sup>15</sup>. On voit apparaître des écritures à décor, surtout à l'époque ancienne (IX<sup>e</sup> siècle), en écriture coufique, et pour laquelle l'imagination des lapicides invente toutes sortes de terminaisons aux lettres. Le texte devient pratiquement illisible, les lettres se recourbent dans tous les sens, on y trouve des tresses extrêmement compliquées, des fleurs, des feuilles, etc.

On voit aussi apparaître le « coufique carré » : des carrés avec les lettres réduites à des formes géométriques, qui forment une sorte de grille de mots croisés, mais avec des caractères. C'est le côté rébus de la calligraphie arabe. C'est très beau, mais placées dans des lieux en hauteur, ces inscriptions sont indéchiffrables, il faudrait pouvoir les tourner dans tous les sens pour les lire. Il y a là une dimension de défi.

L'horreur du vide pourrait être le signe distinctif de cette calligraphie décorative. Mais ce n'est pas vrai pour le manuscrit, qui accepte très bien d'exister avec uniquement le contraste de l'encre noire sur la page plus ou moins blanche.

Pour les livres, les enluminures, de petits éléments, ne sont jamais incorporées au texte. En dehors d'un Coran tout à fait exceptionnel où le fond de toutes les pages est constitué par une arabesque, la plupart du temps, l'enlumineur intervient après et autour de l'écriture.

*L'H.* : Qui pouvait lire les inscriptions portées sur les monuments ?

*F. D.* : Sans doute peu de personnes, mais il ne faut pas oublier que même si les gens ne peuvent pas lire ces inscriptions ils savent que c'est de l'arabe et, dans le cas d'une mosquée, que les inscriptions autour du mihrab sont des textes du Coran. Il y a une sorte de vertu en soi de ces lettres. Il existe une croyance dans la vertu de l'écriture arabe. Ce sont des croyances populaires, mais qui reflètent bien l'idée que l'écriture en elle-même a un pouvoir et que simplement en la regardant on absorbe une bénédiction.

*Propos recueillis par Odile Sassi.*

## 11 – Pourquoi les Chinois aiment copier

En Chine, l'utilisation simultanée de deux procédés d'impression, la xylographie\*, dès les VII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles (la date fait encore débat), et l'impression par caractères mobiles, à partir du XI<sup>e</sup> siècle, n'a pas éclipsé la copie manuscrite, qui était jusqu'à ces époques le seul moyen de transmission des connaissances.

Dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, la production imprimée explosa littéralement en Chine, stimulée par (et stimulant) un essor sans précédent de l'édition commerciale. Jusque-là, les manuscrits occupaient encore une place prépondérante et les livres restaient un bien assez rare, essentiellement produit par la Cour et par l'État. Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, à la fin des Ming (1368-1644), la proportion s'inversa : des livres de toutes sortes, relativement bon marché, souvent illustrés, furent produits pour un public de plus en plus large. Les manuscrits ne disparurent pas pour autant de la circulation.

L'indice le plus immédiat de la persistance des manuscrits en Chine après le XVI<sup>e</sup> siècle est la proportion qu'ils occupent aujourd'hui dans les fonds d'ouvrages chinois anciens des bibliothèques du monde entier – cette proportion est d'ailleurs si importante qu'ouvrages imprimés et manuscrits ne sont pas distingués dans les catalogues de fonds. Une bonne partie des ouvrages écrits sous les Song (960-1279), par exemple, n'existe que sous la forme de manuscrits copiés sous les Ming ou les Qing (1644-1911). Sans ce souci de transmission par la copie, ces ouvrages seraient aujourd'hui perdus. Mais le plus frappant est que bon nombre de titres de la fin des Ming et même des Qing – c'est-à-dire d'époques où l'imprimerie\* était devenue courante – aujourd'hui conservés dans ces fonds le sont sous la forme de manuscrits.

Plusieurs facteurs expliquent la durée de vie exceptionnelle du manuscrit en Chine. On a souvent invoqué le fait que les lettrés chinois étaient habitués dès la plus tendre enfance à copier les Classiques, acte qui allait de pair avec la mémorisation et la récitation par cœur : devenus adultes, les lettrés étaient donc déjà « conditionnés » pour la copie. Avec le développement et la circulation de l'imprimé, il est vrai, on a sans doute moins copié et moins récité qu'auparavant. Gu Yanwu, au XVII<sup>e</sup> siècle, déplore que ses contemporains, tout occupés à publier leurs propres écrits, ne se consacrent plus à la copie, perdant par là même le savoir qu'avaient encore leurs aînés.

Pour Gu, « il [valait] mieux copier un livre qu'en écrire un ».

Néanmoins, l'on copiait toutes sortes d'écrits dans la vie quotidienne (alors qu'on n'imprimait pas tout) : un poème, un extrait d'histoire dynastique, un air d'opéra, la liste des lauréats des concours, une bonne copie d'examen, etc. On copiait le texte en calligraphie\* « courante » ou « cursive » si on gardait le texte pour soi ou ses proches, en « courante » ou en « régulière » si on le destinait à la vente<sup>16</sup>.

Les manuels de préparation aux examens furent, dès leur essor, sans doute le genre le plus copié. Lors des visites qu'ils se rendaient les uns les autres, les lettrés se montraient fièrement les livres de leurs bibliothèques et les copiaient sur place ou les empruntaient pour les faire copier : la copie faisait partie intégrante de la sociabilité (si tant est que recopier un texte puisse nous apparaître aujourd'hui comme un acte de sociabilité). Combien de témoignages du type de celui-ci dans les journaux intimes des lettrés ou dans leurs « notes au fil du pinceau » : « De passage chez Untel, j'ai copié tel ouvrage plusieurs jours de suite », ou au contraire « J'ai lu mais n'ai malheureusement pas eu le temps de copier tel texte ». Offrir la copie manuscrite d'un texte à un ami était un cadeau aussi apprécié qu'un livre. Ajoutons que *La Gazette (Dibao ou Dichao)*, le premier véritable journal chinois, fut publiée entre 1582 et 1638 sous forme manuscrite.

Le coût respectif de la copie et de l'impression explique aussi la persistance du manuscrit : on estime que la première revenait à peu près dix fois moins cher que la seconde. Un lettré du début du XVI<sup>e</sup> siècle, trop pauvre pour acheter des livres, raconte qu'il faisait copier dix pages moyennant 0,01 tael, prix pour lequel on gravait à peine un tiers de page. Une famille peu aisée publiait sa généalogie en quelques exemplaires manuscrits mais ne la faisait pas imprimer.

De fait, sous les Ming et les Qing, trouver des copistes était aisé. Le lettré-fonctionnaire pouvait en débaucher parmi les commis ou scribes\* auxquels sa fonction lui donnait droit, parmi l'énorme masse des étudiants pas encore titulaires des plus hauts degrés du curriculum ou des lettrés ayant raté les examens (ces gens-là pouvaient vivre de la copie), voire, plus rarement, parmi ses domestiques les plus instruits. Un bibliophile soucieux d'élargir sa collection pouvait engager jusqu'à trente copistes\* en même temps (en leur fournissant généralement le logement et les repas), et éventuellement faire

ensuite imprimer ou réimprimer (après avoir corrigé les erreurs) les ouvrages copiés.

Les lettrés pauvres ou qui se trouvaient à l'écart des grands centres d'édition, en revanche, n'avaient d'autre choix que de copier eux-mêmes ces dizaines de milliers de caractères. Ils se constituaient ainsi une bibliothèque de manuscrits. Les témoignages, à la limite du cliché, de lettrés trop démunis pour pouvoir acheter un livre, copiant un texte plusieurs jours et nuits de suite sans manger ni dormir, s'aménageant pour ce faire une hutte de fortune, dont les doigts gelaient en hiver, etc., abondent.

La copie n'était pas vue comme un acte servile ou infamant en Chine : elle était une manière de rendre hommage à l'auteur, d'emmagasiner du savoir (le meilleur moyen d'apprendre), de s'imprégner d'un texte (on n'hésitait pas à copier plusieurs fois un texte, même très long), voire, dans les conceptions bouddhiques, d'accumuler des mérites (par exemple en copiant des dizaines de fois un sutra, c'est-à-dire un texte canonique, incantatoire). Même si c'était rare, certains copistes signaient leur travail, comme s'ils étaient les auteurs du texte. Un lettré éminent n'avait donc aucune réticence à copier lui-même des textes, pour peu que sa charge lui en laissât le temps.

On retrouve peu ou prou les mêmes conceptions dans la copie – ou disons l'imitation – en peinture et en calligraphie, mais aussi dans la production des textes. Les Chinois sont les champions de l'intertextualité, qui citent à l'envi des textes, la plupart du temps sans indiquer leur source... supposée connue. Il n'y a là aucun plagiat (notion tout à fait inconnue des Chinois), mais plutôt une manière à la fois de rendre hommage, de donner du crédit à son propos et de faire étalage de sa science. Ces « reprises » informent tous les domaines du savoir. Le lecteur érudit est celui qui sait détecter les passages neufs.

À l'âge de l'apogée de l'imprimerie, à partir de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, une immense partie de la production écrite restait donc manuscrite (comme d'ailleurs en Occident) : les mémoires adressés au trône, les rescrits impériaux et, plus largement, toute la correspondance administrative (dont les pièces étaient dupliquées par les scribes), les copies d'examen (elles-mêmes copiées avant d'être transmises aux correcteurs), les pamphlets, tracts et billets anonymes, les « graffitis » inscrits par les voyageurs sur les murs ou les pierres, les colophons<sup>17</sup> apposés au bas des rouleaux de calligraphie et de peinture, mais aussi les lettres et les contrats (les gens peu éduqués faisant

appel à des écrivains publics ou consultant les innombrables manuels de lettres-modèles). Ces textes écrits à la main pouvaient ensuite être imprimés pour être publiés.

Mais ils pouvaient aussi ne pas l'être. L'auteur d'un texte pouvait très bien écrire pour son seul plaisir et ne pas juger utile de le faire imprimer (on ne faisait imprimer, par exemple dans les recueils de ses œuvres, que des textes jugés assez nobles pour cela). Le manuscrit conservait aussi un caractère « élitiste » : un auteur choisissait de réserver son texte à un petit nombre d'initiés, à ses amis ou à ses proches<sup>18</sup>. Il présentait aussi moins de risques dans le cas de textes séditionnels, comme les ouvrages militaires, sectaires, licencieux, ou les brûlots contre l'autorité, ou tout simplement des romans, jugés corrompeurs des esprits.

Dans d'autres cas, l'impression posait d'insurmontables difficultés pratiques (faire graver des milliers de planches et les stocker), par exemple pour des ouvrages officiels monumentaux, comme l'encyclopédie *Yongle dadian*, compilée au début du XV<sup>e</sup> siècle, ou les annales des règnes sous les Ming, qui n'étaient destinées qu'à la forme manuscrite et étaient jalousement conservées au palais<sup>19</sup>. Il faut souligner qu'un nombre non négligeable d'écrits des Ming et des Qing – on en a la preuve irréfutable aujourd'hui – n'ont été imprimés (par des lettrés enthousiastes ou des descendants soucieux de glorifier leur ancêtre qui était l'auteur du manuscrit) que bien après le moment où ils furent écrits, ne circulant entre-temps que sous forme de manuscrits. On sait même que les éditeurs-imprimeurs se livrèrent à partir du XVI<sup>e</sup> siècle à une véritable « chasse aux manuscrits » à coups d'encarts publicitaires.

Il ne faut pas sous-estimer, enfin, la dimension esthétique, vivante, personnalisée d'un manuscrit. La copie manuscrite de n'importe quel texte par un lettré à la calligraphie reconnue lui donnait de la valeur. Il n'était pas rare que, pour mieux vendre un ouvrage, un éditeur imprime la préface d'un grand lettré sous sa forme manuscrite (alors même que le reste de l'ouvrage était en caractères d'imprimerie dans des polices formatées qui aplanissaient considérablement le coup de pinceau). En présence d'un texte manuscrit, le lecteur « sentait » davantage l'auteur, de la même manière qu'aujourd'hui un recruteur qui lit une lettre de motivation manuscrite.

Du XV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, les bibliophiles ont acheté des manuscrits autant

que des ouvrages imprimés. Certains lettrés, on l'a dit, étaient restés célèbres pour la beauté des copies qu'ils avaient faites, copies que les amateurs s'arrachaient, après s'être empressés de les authentifier – il circulait pléthore de faux manuscrits – en examinant la calligraphie, le papier\*, le contenu du texte, etc. Ces manuscrits-là avaient plus de valeur qu'un imprimé banal. Quelle fierté pour un collectionneur des Ming que de posséder un manuscrit du grand lettré Su Shi (XI<sup>e</sup> siècle) !

Les bibliophiles eux-mêmes ne cessèrent jamais de pratiquer la copie : c'était le seul moyen non seulement de se procurer les ouvrages les plus rares, les *miben* (littéralement « ouvrages secrets »), mais aussi d'ajouter à sa collection des inédits, par exemple des textes que leurs auteurs avaient choisi de ne pas publier. Xie Zhaozhi (1567-1624), par exemple, profita de ce qu'un de ses amis était au Grand Secrétariat pour avoir accès aux ouvrages conservés au Palais et passa un an à copier les plus précieux pour son travail d'historien. Les bibliophiles n'hésitaient pas à voyager loin pour copier des livres dans telle ou telle bibliothèque personnelle dont ils avaient entendu vanter la richesse.

Il en résulte que l'évolution du nombre de copies a globalement suivi celui des imprimés, jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Plus il y avait d'imprimés, plus on en faisait des copies.

Il faut bien reconnaître qu'avec le développement exponentiel de la production imprimée autour de 1600, la version imprimée d'un texte<sup>20</sup> devint sa version de référence, comme avait pu l'être auparavant le texte des classiques gravé sur la pierre par rapport à celui copié à la main. Les copies manuscrites, qui comportaient inévitablement, au fil du temps, de plus en plus d'erreurs (favorisées par la ressemblance entre certains idéogrammes), et qui étaient souvent incomplètes, furent moins prisées, surtout quand il existait une version imprimée du texte. Et comme les copistes avaient conscience que les versions manuscrites étaient moins demandées, ils copiaient avec moins d'attention, ce qui ne faisait qu'augmenter les erreurs. Autre inconvénient : les illustrations copiées (par décalque) n'avaient pas toujours la qualité des illustrations originales. Enfin, le papier était souvent de moindre qualité.

Les collectionneurs eurent donc tendance à mettre leurs manuscrits au placard. À cet égard, la multiplication des livres imprimés, dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle et au début du XVII<sup>e</sup> siècle, constitua bel et bien une

révolution.

La copie manuscrite se démoda donc peu à peu. Il faut dire qu'elle était associée à un apprentissage long et fastidieux. Le lecteur devint à partir du XVI<sup>e</sup> siècle un lecteur plus « efficace » mais aussi plus hédoniste. D'autre part, les coûts d'impression ne cessant de diminuer, on eut tendance à faire imprimer tout ce qui s'écrivait. Mais elle ne disparut pas comme en Occident. Cette longévité tient sans doute pour beaucoup à la place particulière de l'écrit (son éminence morale) et de la calligraphie dans la civilisation chinoise. La calligraphie, évidemment, entretenait des rapports étroits avec la copie. Elle ne la rehaussait pas au niveau d'un art (calligraphie se dit en chinois « art d'écrire »), mais lui conférait au moins les qualités d'un plaisir.

Hier encore, à l'heure de la photocopie, et aujourd'hui, à l'heure du numérique, il était et il demeure frappant de voir, en Chine, nombre d'étudiants copier des heures durant des pages entières de livres dans les bibliothèques ou les librairies. Il est d'ailleurs dommage que les sinologues n'aient pas encore consacré autant d'ardeur à l'étude des copies manuscrites qu'à celle des ouvrages imprimés, comme s'ils sous-estimaient d'emblée la valeur, le rôle et l'importance des copies manuscrites. La survivance de la culture du manuscrit en Chine au moment où l'imprimé se développa n'aurait-elle pas de quoi nourrir notre réflexion actuelle sur la pérennité du livre face au numérique ?

# **III – DE GUTENBERG À INTERNET**

## 12 – Gutenberg ou la multiplication des livres

Cet ingénieur, tenu en Occident comme l'inventeur de l'imprimerie\*, est devenu une sorte de symbole de ce qu'on appelle « le progrès », et sa renommée a atteint tous les pays de l'Europe. Reste à comprendre dans quel climat Gutenberg réalisa son invention, qui était le personnage et comment il procéda pour atteindre son but.

Gutenberg est né en 1400, à l'aube des Temps modernes. L'Europe sortait d'une longue crise, à l'ouest, la guerre de Cent Ans prenait fin. Déjà, l'Italie vivait les premières grandes heures de la Renaissance. L'Empire romain germanique, qui comprenait l'Allemagne et une partie de l'Europe centrale, connaissait un brillant renouveau grâce à l'exploitation de ses mines et au développement, à partir de Nuremberg, de nouvelles techniques métallurgiques permettant en particulier de séparer le plomb, le cuivre, l'antimoine<sup>21</sup>-et l'argent mélangés dans les minerais extraits de Styrie.

L'heure était à la multiplication en série d'objets métalliques, les communications s'accéléraient, de grandes compagnies marchandes s'étaient constituées, telle celle des Ammemeister que nous retrouverons à propos de Gutenberg. Du même coup, les peuples de cette région s'efforçaient de rattraper leur retard : l'alphabétisation se répandait, de nombreuses universités étaient créées.

En même temps, la piété devenait individuelle ; les familles bourgeoises, de plus en plus nombreuses, voulaient prier devant leurs images et lire leurs livres de piété personnels. Enfin, l'administration se développait et les formulaires faisaient leur apparition, si bien que les copistes manquaient, par exemple pour fournir en grand nombre les lettres d'indulgences dont l'Église faisait commerce et qu'on rédigeait en laissant en blanc un espace pour inscrire le nom de l'heureux bénéficiaire<sup>22</sup>.

C'est alors qu'on mit au point une technique consistant à reproduire, à partir d'une planche de bois gravée et encrée, des images, le plus souvent pieuses, assorties d'un texte court. Multipliées sur des feuilles de papier qu'on commençait à fabriquer un peu partout, ces xylographies\* – un procédé depuis longtemps utilisé en Chine étaient réalisées avant tout dans la vallée du Rhin et dans le nord-est de la France actuelle. Restait à trouver un moyen de reproduire plus facilement les textes, autrement dit à inventer un

procédé d'imprimerie.

Johannes Gensfleisch – Gutenberg, du nom d'une maison que sa famille possédait, *Zu guten Bergen*, « À la Bonne Montagne » – était né à Mayence. Son père était sans doute négociant en draps. On ne sait rien de sa jeunesse. On a cru retrouver une trace de son passage sur les matricules de l'université d'Erfurt, mais rien n'est moins sûr. Il semble n'avoir jamais été monnayeur ou orfèvre comme on l'a supposé. On s'est souvent demandé où il avait pu apprendre les techniques du métal dont il apparaît expert, mais rien ne prouve non plus, comme on l'a affirmé, qu'il ait séjourné à Nuremberg, ville spécialisée en ce domaine.

Il lui fallut en tout cas quitter sa ville natale en 1428 à la suite d'une révolte des corporations. On le retrouve à Strasbourg en 1434 : l'édification de la cathédrale y avait attiré de nombreux artistes et artisans. Gutenberg ne manque pas de moyens et y mène une vie agitée. Il est poursuivi par une demoiselle pour une promesse de mariage non tenue et semble fort amateur de vins cuits. Il apparaît alors comme une personnalité inclassable qu'on associe, faute de mieux, à la guilde des orfèvres.

Il passe en 1436 un contrat avec un bourgeois de la ville, Andreas Dritzehn, et s'engage à lui livrer une sorte de tour perfectionné susceptible de polir les pierres précieuses. Il conclut également avec Dritzehn et deux autres notables un accord par lequel il s'engage à leur fournir un procédé permettant de fabriquer en série de petits miroirs à partir d'un alliage de plomb, d'étain et de cuivre, auxquels on ajoutait sans doute de l'antimoine. Ces miroirs étaient destinés à refléter l'image de reliques qu'on montrait au peuple à partir d'un balcon de la cathédrale d'Aix-la-Chapelle lors d'un pèlerinage ; ils permettaient aux fidèles, selon les croyances du temps, de recevoir des grâces comparables à celles dont ils auraient bénéficié s'ils avaient pu toucher les reliques.

Ces deux « inventions » n'étaient pas à proprement parler des découvertes. Elles n'en témoignent pas moins que Gutenberg était une sorte d'ingénieur très averti des progrès récemment réalisés dans l'art du métal. Mais il avait un autre projet en tête : on le voit donner dès cette même année 1436 à un orfèvre originaire de Francfort la somme importante de cent florins en échange de « choses appartenant à l'imprimerie ».

Il travailla d'abord seul, dans le secret, mais ses partenaires eurent vent de la chose et exigèrent d'être associés à ses recherches. Bientôt, cependant, à la

suite de la mort d'Andreas Dritzehn et des querelles opposant les frères et héritiers de celui-ci, Claus et Jorge, Gutenberg dénonça son contrat et un procès s'ensuivit.

Les dépositions des témoins de cette affaire nous décrivent les efforts menés par la petite équipe qui travaillait dans la fièvre, excitée qu'elle était par les perspectives d'enrichissement qu'offrait l'invention en cours. Des sommes importantes semblent avoir été engagées par les partenaires de Gutenberg afin de fabriquer des outils de métal ainsi qu'une presse.

On trouve là une atmosphère comparable à celle dans laquelle les inventeurs, au fond d'un hangar, à partir de moyens réduits, mettaient au point des appareils qui allaient bouleverser le monde. Comme ceux-ci, Gutenberg est soucieux de préserver les secrets de ses recherches. Il recommande à Claus Dritzehn, en qui il n'a guère confiance, de ne montrer à personne la presse qui se trouve installée chez lui et qui est très probablement inspirée des pressoirs des vigneron ou des presses des relieurs. Un témoignage rapporte que, malade, il envoie même un serviteur dont il est sûr ouvrir cette presse au moyen de deux vis et séparer une série de pièces qui se trouvent à l'intérieur afin que personne ne puisse comprendre de quoi il s'agit.

Nous n'y comprenons pas grand-chose non plus, avouons-le franchement. Pourtant, si l'on ajoute que Jorge Dritzehn reçut de la succession de son frère des livres « grands et petits », on est en droit de penser que Gutenberg travaillait alors à l'impression de livres à partir de techniques métalliques inconnues qui ont excité l'imagination des spécialistes<sup>23</sup>.

Les bailleurs de fonds de notre inventeur n'étaient pas particulièrement riches. Mais ils se trouvaient proches de la puissante société marchande des Ammemeister qui se livrait au commerce entre les Pays-Bas et la Lombardie, et ils semblent avoir été soutenus par le très fortuné banquier Friedel von Seckingen. Les recherches menées pour mettre au point l'imprimerie en caractères mobiles semblent donc avoir été engagées dans une atmosphère qu'on qualifierait aujourd'hui de « précapitaliste ».

Quoi qu'il en fût, l'entreprise strasbourgeoise de Gutenberg tourna court, et le héros de notre histoire disparaît à nos yeux durant quatre années, entre 1444 et 1448. Nul ne sait où il porta alors ses pas, et les recherches menées pour le retrouver à Venise, point de départ du grand commerce qui

enrichissait la vallée du Rhin, d'où était expédié vers cette région le papier\* italien, n'ont abouti à rien.

C'est à ce moment en revanche qu'intervient un ingénieur de haute volée, Procope Waldfoghel. Originaire de Bohême, il a fait un séjour aux forges de Nuremberg, haut lieu des recherches métallurgiques. Puis on le rencontre en Avignon, possesseur de « formes d'étain » et de « lettres formées ». Il s'engage à enseigner à des Juifs de la Cité des papes un « moyen d'écrire artificiellement ». On a longtemps supposé qu'il s'agissait là d'une technique primitive d'imprimerie. Mais le document semble faire plutôt état de poinçons isolés servant à apposer une inscription sur une reliure, un procédé qui a vraisemblablement mis Gutenberg sur la voie de son invention.

Waldfoghel poursuit en même temps des recherches sur des procédés de teinture, sans doute afin de mettre au point des encres d'imprimerie de différentes couleurs. Après quoi, on le repère à Constance au moment où, précisément, apparaissent sur les bords du lac les premières gravures en taille douce (sur cuivre en creux) qu'on connaisse, si bien qu'il peut lui-même avoir mis au point ce procédé. Si l'on ajoute qu'on a trace du séjour en Avignon du frère d'un des associés de Gutenberg au moment où Waldfoghel y résidait, on peut tenir pour certain qu'il était au courant des recherches de son « concurrent ».

Gutenberg réapparaît en 1448. De retour à Mayence, il contracte cette année-là un important emprunt (cent cinquante florins) pour se constituer un matériel d'imprimerie. Après quoi intervient un riche bourgeois de la ville, Johann Fust, un banquier lié, semble-t-il, au commerce nurembergeois. Il prête à l'inventeur huit cents florins – soit l'équivalent d'un troupeau de cent bœufs gras – au taux de 5 %, pour fabriquer certains « outils », puis il s'engage, en 1452, à lui remettre une annuité de cent cinquante florins pour l'« œuvre de livres » (*Werk der Bücher*), travail pour lequel étaient prévues des dépenses en matière de parchemin\*, de papier et d'encre.

Gutenberg était parvenu à la phase des réalisations. Des premières « impressions » de ce temps, on a retrouvé des lambeaux à l'intérieur de reliures qu'ils servaient à « bourrer ». Ce sont des lettres d'indulgences où un espace blanc a été réservé pour le nom du bénéficiaire, ou bien des grammaires élémentaires (*Ars mirior* de Donat ou *Doctrinale* d'Alexandre de Villedieu), soit de petites impressions très demandées et faciles à écouler, dont la plupart disparaissaient après usage.

Cependant, tous les spécialistes s'accordent à estimer que le premier ouvrage imprimé par Gutenberg entre 1450 et 1455 fut la célèbre Bible à quarante-deux lignes. On sait de nos jours que celle-ci a été vendue par souscription avant même que son impression soit achevée et on peut estimer qu'il s'agissait là de réaliser une œuvre parfaite, en manière de manifeste, comme pour marquer l'avènement d'une nouvelle sorte de livre.

Les artisans de cet ouvrage avaient en effet accompli un véritable tour de force. Cette Bible in-folio, dont chaque page comporte deux colonnes de quarante-deux lignes chacune, est réalisée au moyen de caractères gothiques de gros module d'apparence parfaite. L'ouvrage est imprimé régulièrement sur vélin\* ou sur un excellent papier, et il comporte très peu de fautes. Soit un travail d'autant plus délicat que les typographes ont utilisé des lettres liées, ce qui devait compliquer singulièrement leur tâche.

On sait que, par la suite, Fust engagea un procès contre Gutenberg qu'il accusait de ne point lui avoir rendu les sommes prêtées. Deux ans plus tard, en 1457, paraissait un psautier admirablement imprimé, signé cette fois de Fust et d'un nouveau venu qui devait devenir son gendre, Peter Schoeffer, Les deux hommes se lançaient alors avec succès à la conquête du marché européen et parcouraient l'Europe pour débiter leurs volumes. Une nouvelle ère commençait.

Gutenberg apparaît dans ces conditions comme le modèle de l'inventeur dépouillé de son invention par des capitalistes doués du sens des affaires. Il ne mourut pourtant pas pour autant dans la misère. On le retrouve en effet en 1465 anobli par l'archevêque de Mayence, Adolphe de Nassau, pour services personnels ; ce dernier s'engage à lui fournir chaque année un costume de cour, vingt *matter* de blé et deux foudres de vin pour sa maison. Il continua peut-être même à imprimer, puisque le syndic de la ville, chargé d'inventorier les biens du défunt, trouva à sa mort un petit matériel d'imprimerie dans sa maison.

Si l'on admet que les « inventions » spectaculaires d'une époque donnée résultent en fait de l'accumulation d'imperceptibles innovations techniques précédentes, force est de constater que l'imprimerie est bien le fruit du perfectionnement des techniques de la métallurgie à partir de Nuremberg, dont le développement des armes à feu constitue le plus notable des avatars. Ce qui ne doit pas nous conduire à sous-estimer la géniale intuition de Gutenberg. Très concrètement, les difficultés qu'il eut à résoudre étaient de

trois ordres.

La mise au point d'une presse était sans doute la plus simple. Il était en effet facile d'obtenir une impression uniforme tant qu'on imprimait des pages isolées, et non des groupes de pages, ce qui fut certainement le cas pour Gutenberg et ses premiers émules. Mais le coup de génie résidait assurément dans l'invention des caractères mobiles, c'est-à-dire dans l'idée que lui-même ou quelque proche pût avoir de décomposer la page en autant de petits parallélépipèdes de hauteur et d'épaisseur identiques que celle-ci comptait de signes typographiques et d'espaces blancs.

Restait à réaliser ces séries de caractères. On choisit pour cela de tailler un poinçon en métal dur à l'extrémité duquel le signe était inscrit en relief ; de frapper une matrice de métal moins résistant au moyen du poinçon pour y inscrire en creux le signe en question ; puis de glisser cette matrice dans un moule afin de pouvoir fondre une série de caractères de métal composés de plomb, d'étain et d'antimoine, donc fusibles à basse température.

Gutenberg semble avoir résolu tous ces problèmes, à l'exception sans doute de ceux posés par la réalisation du moule qui fut en tout cas perfectionné ultérieurement par Peter Schoeffer. Enfin, il mit au point une encre grasse d'excellente qualité comme le prouve l'analyse de l'encre de la Bible à quarante-deux lignes<sup>24</sup>.

Les mérites de Gutenberg furent reconnus d'emblée et il devint très tôt une sorte de mythe. Dès 1504, on apposait une inscription sur sa maison natale. Dès 1521, Luther écrivait que l'imprimerie était un don de Dieu destiné à faire progresser l'Évangile, et les typographes qui imprimaient ses œuvres à Wittenberg décidaient de commémorer en 1540 le premier centenaire de l'apparition de leur art.

De siècle en siècle, on prit l'habitude de fêter cet anniversaire : les lettrés émettaient à cette occasion de doctes dissertations sur le héros et son histoire ; on tendit même à confondre le banquier Fust et le docteur Faust, en particulier dans les théâtres de marionnettes ! Le mouvement prit toute son ampleur à l'époque du romantisme, lorsque furent célébrés en grande pompe à Strasbourg, en présence de Lamartine, la presse à imprimer et son inventeur.

En cette période d'éveil des nationalités, les rivalités s'aiguisèrent : les Hollandais découvrirent chez eux un rival de Gutenberg – un certain Coster,

de Haarlem, qui aurait imprimé des grammaires primitives aujourd'hui disparues –, tandis que les Français rappelaient que le héros avait effectué ses premières réalisations à Strasbourg. De leur côté, Chinois et Coréens se plaisent à rappeler qu'ils ont été les premiers à réaliser des impressions au moyen de caractères mobiles et affirment parfois que Gutenberg les a copiés.

Au-delà de cette révolution technique, Gutenberg a-t-il, comme on l'a souvent dit, bouleversé les rapports qu'entretenaient ses contemporains avec la culture de l'écrit ? Un chiffre suffira à montrer l'ampleur du changement : on conserve encore vingt-sept mille éditions de livres imprimés entre 1455 et 1500, ce qui correspond à environ douze millions d'exemplaires diffusés en une Europe qui ne comptait guère plus de cent millions d'habitants, dont peut-être deux ou trois millions étaient capables d'accéder à la culture livresque.

Il est certain en outre que l'art typographique a fait du livre une marchandise. La page de titre, créée par les imprimeurs et les libraires-éditeurs à des fins publicitaires, ne mentionna pas seulement leur adresse, mais proposa pour chaque ouvrage un titre aussi alléchant que possible et indiqua le nom de l'auteur alors que, très souvent, les textes manuscrits en langue vernaculaire étaient transmis anonymement et modifiés de copie en copie.

Par ailleurs, les créateurs d'un ouvrage s'appliquèrent à le rendre aussi correct et attractif qu'ils pouvaient, afin de mieux le vendre. Et ils s'efforcèrent encore d'abaisser le prix de leurs éditions à mesure que le succès d'un livre s'affirmait, afin de le rendre accessible à un public toujours élargi.

Les nécessités de la fabrication en série et le désir de faciliter la lecture imposèrent en même temps une normalisation des éditions. D'où l'unification progressive de la typographie, la réglementation de l'orthographe, le recours à des signes diacritiques précisant la prononciation des mots (ainsi l'accentuation en français), une meilleure organisation de la ponctuation, la numérotation des pages, enfin la généralisation de l'usage des tables des matières.

Cependant, les copistes\* avaient l'habitude d'offrir des livres d'études constitués de pages pleines sans aération, tout en balisant celles-ci de signes de couleur afin que le lecteur puisse s'y retrouver, ce qui imposait une lecture lente avec d'incessants retours en arrière. D'autre part, les textes littéraires,

souvent destinés à être lus en groupe, étaient constitués de courts chapitres précédés d'une sorte de résumé, souvent écrit en lettres de couleur. Comme l'impression en couleurs différentes était lente et coûteuse, on prit l'habitude de charger des copistes d'ajouter les signes de couleur à la main. Mais cela était encore plus coûteux et le noir absolu s'imposa.

Du même coup, la lecture devenait souvent un exercice difficile, de sorte qu'il fallut finalement recourir à d'autres procédés pour normaliser l'organisation du texte. D'où la division de celui-ci en parties et en chapitres, et des chapitres eux-mêmes en paragraphes partagés par des espaces blancs permettant au lecteur de « respirer » en réfléchissant sur ce qu'il venait de lire, avant de reprendre son élan.

Toutes ces « retouches », effectuées au long de plusieurs siècles, eurent bien pour effet de modifier profondément les relations existant entre la tradition orale et la tradition écrite. Celle-ci prit peu à peu une plus large autonomie et imposa sa logique à la société occidentale. Elle imposa en même temps d'autres formes de langage utilisant pour s'exprimer la surface de la page – par exemple pour les mathématiques.

Aux raisonnements des théologiens et philosophes de l'école scolastique qui reflétaient souvent les disputes orales représentant les grands événements de la vie universitaire succédèrent des textes aérés comme *Le Discours de la méthode* de Descartes, dont les paragraphes constituaient autant d'étapes dans la progression d'un raisonnement.

Mais, du même coup, les hommes prirent l'habitude des raisonnements abstraits, faits dans le silence, et qui correspondaient à une décharge de la sensibilité que Rousseau devait déplorer en termes inoubliables.

### 13 – « L'écriture est toujours un pouvoir »

*L'Histoire* : Vous avez publié un ouvrage consacré à la culture écrite de l'Occident entre Moyen Âge et Révolution, *Inscrire et effacer*. Qu'avez-vous voulu montrer ?

Roger CHARTIER : Étudier l'écrit en Occident entre XI<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, comme je l'ai fait dans mon livre, c'est d'abord embrasser, volontairement, cette énorme révolution qu'a été l'invention de l'imprimerie\*. Un avant et un après qui nous aident à réfléchir sur les multiples fonctions de l'écrit. On le sait, l'écriture\* est née avec le pouvoir. Elle en est un attribut. Et cela ne change pas, fondamentalement, sous l'Ancien Régime. Bien au contraire, dans le cadre de la construction des États modernes, le pouvoir s'exerce de plus en plus au moyen de l'écrit : correspondances, dépêches, enquêtes, etc.

Une figure fondamentale de ce point de vue est celle de Philippe II d'Espagne, qui reçoit comme surnom « le roi des papiers » (il ordonne de grandes enquêtes où, dans chaque village, on recense la production, la population, etc. : « Les Relations géographiques »). Toute une administration des territoires et de la population se construit à partir de cette communication écrite transformée en archive de l'État.

Au-delà même de la fonction administrative de l'écrit, il existe aussi une fonction d'exhibition du pouvoir : ce sont les formes épigraphiques de l'écriture, c'est-à-dire les écrits portés sur les monuments, sur les murs, sur la pierre, et qui visent le plus souvent à marquer une souveraineté sur un espace. Pensons, par exemple, aux multiples inscriptions (pas toujours lisibles et toujours en latin) gravées dans la Rome de la Renaissance sur les arcs de triomphe, les fontaines, les obélisques...

Mais il y a bien d'autres façons d'écrire : pensons simplement à toutes les écritures ordinaires qui, à l'intérieur des métiers, à l'intérieur du quotidien, sont dans les sociétés modernes – et cela est déjà vrai entre XVI<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> – une manière d'établir une prise sur le temps. Elles prennent de multiples formes, depuis les billets, les notes, jusqu'à tous les genres qui archivent une mémoire personnelle ou familiale : livre de comptes, livre de raison, Journal et, dans certains cas, mémoire et autobiographie.

Ces écrits ordinaires sont d'abord le fait des élites mais aussi, de plus en plus, avec les progrès de l'alphabétisation, des personnes des milieux populaires. La maîtrise de l'écriture – cette capacité à écrire pour soi, dans la

relation avec le métier, dans la relation avec l'autre, avec le passé ou le futur – est d'ailleurs une des grandes conquêtes du XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle.

Dans cette esquisse de typologie, nous avons une tension absolument fondamentale entre ce que Armando Petrucci, le grand historien de la culture écrite du Moyen Âge jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle, désigne comme le « pouvoir de l'écriture » – ce pouvoir qu'essaient de conquérir ceux qui en étaient écartés : les milieux populaires, les femmes – et le « pouvoir sur l'écriture » - pouvoir monopolisé à des fins d'administration et de gouvernement par les autorités.

Il ne faudrait pas oublier tout de même les écritures à des fins esthétiques, que nous pouvons désigner de façon parfois anachronique comme « littérature » : cette écriture-là est destinée à produire le questionnement, le plaisir, le divertissement, le dépassement.

*L'H.* : Où passe la ligne de partage entre l'oral et l'écrit ? Est-ce que l'écrit est simplement de l'oral inscrit ?

*R. C.* : Les relations de l'oral et de l'écrit et les passages de l'un à l'autre sont multiples. Le passage de l'oral à l'écrit, c'est d'abord la trajectoire historique des sociétés : dans l'histoire des sociétés humaines, on passe d'un monde très largement oral, sauf pour les élites, à un monde où de plus en plus de gens ont la compétence d'écrire, et même où, comme c'est le cas aujourd'hui, tout le monde écrit plus ou moins quelque chose.

Ce passage de l'oral à l'écrit, chaque individu peut en faire l'expérience : on parle et on écrit ; on écrit pour parler. Certains discours sont écrits avant d'être parlés ; tandis que d'autres ont une forme orale avant de trouver leur fixation écrite.

Le discours politique, le sermon, la représentation de théâtre sont d'abord pensés pour être dits. Leur effet de persuasion, ou de plaisir, est essentiellement lié à la communication orale. Pour leur assurer une pérennité, il a fallu inventer des techniques, bien avant l'invention de la reproduction mécanique de la parole, pour transcrire une parole proférée en perdant le moins possible de son énonciation orale. C'est ainsi que l'on voit l'utilisation de la ponctuation, ou l'utilisation des techniques sténographiques pour enregistrer la parole vive dans l'écrit.

Qui sait aujourd'hui que les techniques sténographiques se sont multipliées dans l'Angleterre entre 1580 et 1620 pour transcrire les sermons des pasteurs – souvent contre leur volonté – ou pour bien des pièces de théâtre représentées sur la scène et ensuite vendues à un libraire-éditeur, avant même

que la troupe qui en était propriétaire puisse le faire ?

Bien entendu, le cheminement inverse existe aussi : de l'écrit à l'oral par la lecture à haute voix, la représentation de théâtre à partir d'un texte déjà rédigé ou la récitation...

Dès le XVI<sup>e</sup> siècle, toutes ces formes de rencontres entre de l'oral qui devient de l'écrit et de l'écrit qui se donne à entendre par la voix donnent naissance à des genres qui imitent l'oralité (les dialogues) et assurent à des formes d'oralité le sermon, le théâtre, la harangue un impact, au-delà même de leur premier auditoire, grâce à la fixation écrite et souvent à la publication imprimée.

*L'H.* : Pourquoi l'écrit a-t-il davantage d'autorité que l'oral ? Pourquoi apparaît-il plus « vrai » ?

*R. C.* : Cela ne va pas de soi. Au Moyen Âge, le débat sur l'autorité de l'écrit est vif. Au haut Moyen Âge ou dans les commentaires du droit romain, une priorité d'autorité est donnée à la parole vive. Sur l'écrit, le pape Innocent IV a eu cette formule : « Pourquoi devrions-nous croire en la peau d'un agneau mort ? » Autrement dit, pourquoi devrait-on croire dans l'écrit qui est déposé sur le parchemin\* par rapport à la force d'autorité de la parole du témoin, du juge ou du souverain ?

Mais, progressivement, au cours du Moyen Âge, la forme écrite va s'imposer comme forme d'exercice de l'autorité, ou comme forme de preuve en justice. Avec une tension, toujours présente cependant, entre cette parole vive du témoin ou du souverain d'un côté, et, de l'autre, l'accumulation de ces traces écrites qui font autorité.

Et l'on voit très bien que la question n'est pas résolue à l'orée de l'époque moderne. Cette concurrence entre autorité de la parole et autorité de l'écrit qui a traversé toute l'époque médiévale est mise en scène dans une pièce de Shakespeare des années 1590, *Henri VI*, avec l'épisode de la révolte de Jack Cade. Il s'agit d'une révolte effective qui a eu lieu en 1450, mais à laquelle Shakespeare donne une dimension de radicale hostilité à toutes les formes, à tous les agents et pratiques de l'écrit. Dans *Henri VI*, les révoltés de Jack Cade veulent brûler les archives, tuer les avocats, supprimer l'écriture. Le monde absurde et utopique qu'ils proposent est un monde débarrassé de l'écrit, parce que l'écrit est un écrit du pouvoir, qui exerce une autorité qu'ils rejettent. D'ailleurs, Jack Cade reprend la formule du pape Innocent : « Pourquoi devrions-nous croire en la peau d'un agneau mort ? »

*L'H* : L'idée de la véracité de l'écrit, ou de l'imprimé, quand s'impose-t-elle alors ?

R. C. : Peu à peu, avec l'invention de l'imprimerie, on voit s'installer cette idée fondamentale : « C'est imprimé, donc c'est vrai. » J'emprunte un autre exemple à Shakespeare. Dans *Le Conte d'hiver*, le colporteur Autolycus vend des ballades, qui sont des chansons imprimées sur le seul côté d'une feuille, que l'on peut coller contre le mur, et les paysannes qui les achètent répètent plusieurs fois : « C'est imprimé, donc c'est vrai », alors qu'il s'agit des histoires les plus extravagantes, d'une jeune fille changée en poisson, d'une femme d'usurier qui donne naissance à des crapauds, etc.

Cette idée de la véracité de l'écrit, surtout lorsqu'il est imprimé, par rapport aux fables de l'oral, est une tendance de longue durée qui nous amène à la question des faux. Anthony Grafton, dans son livre sur les faux et les faussaires<sup>25</sup> en a fait la démonstration : puisque l'imprimé, ou l'écrit, est investi par cette valeur de vérité, la falsification va utiliser ce support et ce critère pour essayer d'attester des fables.

À l'époque moderne, dès la fin du Moyen Âge, et jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, on voit aussi se multiplier les faux : faux documents, textes attribués à de faux poètes médiévaux (au XVIII<sup>e</sup> siècle, en particulier, en Angleterre, on invente de faux bardes), faux qui visent à prouver l'ancienneté d'une dynastie ou l'ancienneté d'une souveraineté...

Et cette question du faux en écriture va trouver des traductions dans les sociétés du XVIII<sup>e</sup> ou du XIX<sup>e</sup> siècle, puisque les tribunaux vont être amenés à juger des falsifications d'écriture, faux testaments, etc. Ce qui explique l'apparition des experts en écriture, qui doivent établir l'authenticité de certains documents.

C'est une question tout à fait essentielle parce qu'elle est en partie fondatrice de l'histoire entendue comme discipline critique. Face aux falsificateurs, des érudits vont s'employer à démontrer que l'écrit (même imprimé) n'est pas forcément authentique. Un des moments clés, c'est la fausse donation par Constantin de territoires de l'Empire d'Occident à la papauté, qui visait à établir la primauté de la souveraineté du pape sur les souverains d'Occident. Au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, Lorenzo Valla, l'érudite florentin, démontre qu'il s'agit nécessairement d'un faux puisque y sont employés des mots qui n'étaient pas en usage à l'époque de Constantin, et

qu'il n'existe aucune autre preuve externe de cette possible donation. Et utilisant les arguments classiques de la critique, c'est-à-dire des arguments philologiques ou des arguments historiques, Valla démontre la fausseté de ce document.

Pour Carlo Ginzburg, ce texte de Valla, qui n'est rien d'autre que la démonstration d'un faux en écriture, est le texte fondateur de la tradition critique de l'histoire<sup>26</sup>. Au cœur du métier de l'historien, on trouve cette volonté de multiplier les recours archéologiques, philologiques, contextuels, pour essayer de discriminer le vrai du faux.

*L'H.* : Revenons à l'écriture ordinaire, quotidienne. Quel est son statut ? Quels sont ses supports ?

R. C. : Ce domaine des écritures que l'on dit « ordinaires », ce sont toutes les écritures qui n'ont pas une finalité esthétique. On y trouve tous les genres des écritures liées au « je » : les livres de comptes, les livres de raison, les Journaux, les mémoires, sans oublier l'épistolaire, l'ensemble des lettres et des correspondances. C'est un immense domaine, beaucoup étudié ces dernières années.

Dans les sociétés d'Ancien Régime, ce qui est frappant, c'est la manière dont on passe d'un genre à un autre assez aisément. Le même cahier ou le même registre peut commencer comme une série de comptes puis devenir livre de raison, Journal, et être utilisé par plusieurs générations.

Certaines de ces écritures sont là pour fixer la mémoire, et elles se transforment en une archive personnelle ou familiale. Cette fonction de capture du passé entraîne la pérennité des supports.

Mais il y a aussi des écritures ordinaires qui n'ont pas pour fin d'être conservées : listes, copies de recettes, billets, brouillons... Ces écritures-là, au Moyen Âge, étaient portées sur des tablettes\* de cire. Plus tard sont apparus ces objets bien oubliés qu'on désigne sous le nom de *tables* en anglais, de « tablettes » en français ou de *librillos de memoria* en espagnol (on peut en trouver une trentaine d'exemplaires dans les bibliothèques anglaises) : ces petits carnets (en papier\*) avaient des pages recouvertes d'un enduit fait de colle, de vernis et de plâtre en couche très fine.

Cet objet sans doute très répandu a disparu quand le papier est devenu moins cher, c'est-à-dire à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Il en reste encore des traces : on peut trouver chez certains antiquaires des tablettes sur ivoire qui servaient

aux jeunes femmes à noter les noms de ceux qui leur proposaient une danse, lors des bals. Dans certains petits cahiers de voyage du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècle, on a encore souvent une ou deux pages de ces carnets, recouvertes d'enduit, qui permettaient de tenir les comptes, une écriture par nature éphémère et effaçable. Il en reste aussi des traces dans la littérature : don Quichotte et Hamlet utilisent ces « tablettes ».

Pour comprendre la diffusion de ces tablettes, il faut aussi se rappeler que la technique d'écriture du XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle, qui suppose une plume\*, un encrier, un couteau pour tenir constamment la plume bien fine, du sable pour sécher ce qui est écrit, est une technique très aisée quand vous êtes dans votre cabinet, face à une table, mais difficile à pratiquer quand vous écrivez dehors, dans l'inspiration, ou parce qu'on vous a donné un ordre que vous voulez noter, parce que vous voulez transcrire une parole qui vous a frappé, parce que vous voulez composer un brouillon...

*L'H* : Qu'est-ce qui change avec l'imprimerie ?

R. C. : D'abord une immense exaltation de l'invention de Gutenberg – par exemple, ces pages de *Pantagruel* où Gargantua célèbre les grandes révolutions de son temps, à commencer par l'imprimerie, et mentionne à son fils « les impressions tant élégantes et correctes en usance, qui ont été inventées de mon âge par inspiration divine ». Ce que l'on connaît moins, c'est la légende noire qui s'est formée en contrepoint de cette exaltation. Une légende née d'une inquiétude sourde : l'imprimerie corrompt les textes, confiés aux mains de typographes ou d'éditeurs ignorants, et elle corrompt le sens des œuvres, en les donnant à lire à une masse de lecteurs incapables de les comprendre.

Une profonde angoisse se manifeste aussi devant l'excès de textes, textes considérés comme inutiles et bibliothèques considérées comme indomptables. Cette angoisse explique tous les efforts pour contrôler, pour dompter cette production écrite. Dès la fin du XV<sup>e</sup> siècle apparaît le genre de la bibliothèque – non pas comme un espace de collection, mais comme un répertoire organisé des titres de tous les textes publiés ou manuscrits. C'est cet effort qui conduit aux bibliothèques nationales, comme la « Bibliothèque française » de la Croix du Maine à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, ou, à la fin du XVII<sup>e</sup>, la « Bibliotheca Hispana » de Nicolás Antonio. Les bibliothèques sans murs deviennent un instrument de mise en ordre, de revendication de la dignité de la langue et d'illustration de la puissance, de la souveraineté. On

les voit se multiplier à travers toute l'époque moderne.

En réalité, il y a deux angoisses contradictoires : d'une part, la crainte de la perte, qui fonde la quête des manuscrits anciens par les humanistes, l'impression des textes écrits à la main, les collections des grandes bibliothèques universelles ; et, d'autre part, la crainte de l'excès de textes qui les rend illisibles, crainte du désordre des discours pour des lecteurs incapables de se reconnaître dans cette prolifération textuelle.

Mais il s'agit là d'un motif récurrent. On rencontre la même angoisse dès l'époque médiévale. C'est à cela que répond l'effort de mise en ordre systématique des savoirs, dans les *Sommes*, les *Compendia*, les Encyclopédies. Et l'on en trouverait des formes encore plus paroxystiques au XIX<sup>e</sup> siècle, dans la crise de l'édition qui a été une crise de surproduction de livres, dans toute l'Europe, ou aujourd'hui devant l'infinie quantité de textes accessibles sur Internet.

*L'H.* : Et dans la relation à l'écrit, quels sont les changements introduits par l'imprimerie ?

*R. C.* : Il y a là un débat entre les historiens. La thèse classique, celle d'Élisabeth Eisenstein<sup>27</sup>, considère que c'est une rupture révolutionnaire parce qu'elle assure la dissémination des textes et une uniformisation dans leur reproduction, une standardisation des modèles.

L'idée d'uniformisation a été mise en question et nuancée : parce que, jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, les tirages de chaque édition restent limités – il est rare qu'ils soient supérieurs à 1 500-1 750 exemplaires. Si un titre a du succès, c'est parce qu'il est réédité ; or chaque réédition propose un état différent du texte. On sait aussi que, au sein d'une même édition, étant donné que l'on travaille avec une presse à bras, il est possible de corriger un texte déjà imprimé sur un certain nombre de feuilles. On trouve donc des exemplaires différents à l'intérieur d'une même édition.

Il faut aussi nuancer l'idée de dissémination des textes. Pour toute une série de genres, la production manuscrite reste très vigoureuse après l'invention de l'imprimerie et est aujourd'hui fortement réévaluée. Par exemple, certaines formes de la littérature politique (pamphlets, libelles), les recueils de poésie, les partitions musicales, les gazettes et les nouvelles à la main.

*L'H.* : Pourquoi écrit-on encore à la main à l'âge de l'imprimerie ?

*R. C.* : Les raisons en sont diverses. Les unes sont techniques. Par exemple,

il est plus aisé de copier une partition que d'utiliser des techniques d'impression à caractères mobiles pour imprimer la musique.

D'autres sont d'ordre social. Les nouvelles à la main, qui durent jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, sont un peu moins contrôlées que les gazettes imprimées puisque la copie manuscrite est moins soumise à la censure de la police qui repère plus facilement les ateliers typographiques que les copistes\*.

*L'H.* : Écrire à la main, c'est échapper à la censure et au contrôle politique ?

*R. C.* : Dans tous les pays d'Europe sauf l'Angleterre après 1695, on ne peut publier un livre imprimé qu'après l'avoir soumis à la censure.

Bien entendu, il ne faut pas penser que l'imprimé interdit la subversion. On peut publier des livres sans les soumettre à la censure, mais ils appartiennent à ce domaine du livre prohibé, clandestin, qui peut être important : par exemple, les livres protestants en terrain catholique, les livres jansénistes, et les livres pornographiques, érotiques, politiques tels que ceux étudiés par Robert Darnton au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Simplement, c'est en général une impression clandestine ou à l'extérieur du royaume, et ensuite ces textes circulent sous le manteau. De là le fait que la publication manuscrite, les copies multipliées, ont pu être un instrument privilégié ou préféré par un certain nombre de pensées hétérodoxes. C'est le cas des libertins érudits au début du XVII<sup>e</sup> siècle, c'est le cas aussi au siècle suivant des manuscrits philosophiques, les plus matérialistes en particulier.

Mais il ne faut pas croire non plus que l'écriture manuscrite est uniquement liée à la production clandestine. Des genres comme les partitions de musique, recueils poétiques, ou des instructions des pères à leurs fils dans le monde de la noblesse, sont des genres tout à fait non subversifs, qui pourtant préfèrent la forme manuscrite.

Il y a encore une autre raison, à laquelle on pense peu, et qui est le souci de « distinction » : c'est là une caractéristique aristocratique, l'idée que la distinction d'un objet est liée à sa rareté objective ou imaginée. L'aire de circulation du manuscrit reste plus restreinte et assure un contrôle sur le sens beaucoup plus fort, puisque les lecteurs forment un public défini et choisi par rapport au public anonyme de ceux qui achètent en librairie. Par exemple, au XVIII<sup>e</sup> siècle, tout le monde connaît les *Salons* de Diderot, qui sont devenus la pierre de touche de la critique esthétique. Or le texte circulait dans une gazette manuscrite rédigée par Grimm puis Meister, qui est la

*Correspondance littéraire* diffusée auprès d'une quinzaine d'abonnés dans toute l'Europe, des milieux princiers ou de la plus haute aristocratie.

Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, en Angleterre, il existe de même tout un monde de publications manuscrites dont le nombre de copies n'est pas tellement inférieur à celui du plus petit des tirages imprimés.

On ne peut donc pas opposer globalement la dissémination à l'unicité. Toute une série de raisons sociales, esthétiques ou techniques peuvent justifier ces publications manuscrites à l'âge de l'imprimerie.

Ajoutons que si l'imprimé a eu un impact très fort sur la relation à l'écrit, ce n'est pas parce qu'il a supprimé le manuscrit, ce n'est pas parce qu'il a introduit une supposée standardisation des textes, mais c'est parce qu'il a permis la présence, au moins dans les villes, de toute une forme d'écrits quasi inexistantes à l'époque médiévale, à savoir les affiches, placards, billets, formulaires, quittances...

*L'H* : L'écrit entre alors d'une manière très nouvelle dans la vie quotidienne ?

*R. G.* : Apparaît tout un monde nouveau d'imprimés commandés soit par des autorités (collèges, municipalités, évêchés, administration royale), soit par des particuliers. Un type d'imprimé très ordinaire pour les relations entre les individus, ou pour les relations de pouvoir, ou pour les relations commerciales.

Beaucoup d'imprimeries dans de petites villes vivent essentiellement de cela et n'impriment pratiquement jamais de livres. Il faut briser l'idée que l'imprimerie est liée aux livres ! Si vous prenez la carte des imprimeries de province en France au XVIII<sup>e</sup> siècle (d'après les enquêtes faites par la monarchie en 1701, 1764, 1777), on s'aperçoit que les imprimeurs de province impriment très rarement des livres.

Tous ces écrits nouveaux créent une acculturation à l'écrit. Ils sont, pour une partie d'entre eux, posés contre les murs, déchiffrés en commun, lus par ceux qui savent à ceux qui ne savent pas. Pour beaucoup, dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, ce sont des imprimés qui attendent de l'écriture, des billets, des formulaires, où l'on doit remplir les parties laissées en blanc. C'est une des incitations à l'entrée en écriture d'individus qui auparavant pouvaient se contenter de ce qui était la logique des apprentissages scolaires, c'est-à-dire la lecture, sans l'écriture.

Le XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est aussi le moment où, pour des usages privés, d'abord

commerciaux puis sociaux – faire-part, annonces –, l’imprimé devient un des supports des relations entre particuliers. Au XIX<sup>e</sup> siècle, on verra leur multiplication avec les faire-part de mariage, faire-part de naissance, d’anniversaire, les invitations pour des bals, des réceptions.

*L’H.* : On dit souvent que le protestantisme est la religion de l’écriture. La rupture confessionnelle de la Réforme est aussi liée à la forme matérielle du livre, à la diffusion de la Bible imprimée ?

*R. C.* : Le protestantisme, c’est la religion de l’écriture ou de l’Écriture au sens où la Bible est la lecture quotidienne des fidèles qui rencontrent ainsi l’écriture directement. Par opposition au catholicisme, qui serait une religion de la parole du prêtre, d’éloignement du fidèle de la Bible. Mais on ne peut pas parler du protestantisme, au moins jusqu’à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, mais des protestantismes.

Le luthéranisme est en effet à ses débuts une religion de l’écriture. Il faut rappeler que Luther traduit dès les années 1520 en allemand le Nouveau Testament, puis l’Ancien Testament. Mais, dès cette époque, il est effrayé par les usages qu’en font les anabaptistes ou les acteurs de la guerre des Paysans, qui s’appuient sur cette lecture de l’Écriture en langue allemande pour justifier leurs revendications sociales.

À partir de ce moment-là, il y a comme un mouvement de recul de la part de Luther, c’est-à-dire que la Bible en langue vulgaire devient un livre destiné aux pasteurs. La médiation du catéchisme écrit et parlé et la médiation du sermon deviennent fondamentales. C’est pourquoi, jusqu’à la seconde Réforme des années 1680 dans l’Allemagne luthérienne, la relation à l’écriture n’est pas radicalement différente de celle du catholicisme. La lecture de la Bible par les fidèles, sans médiation, est considérée comme dangereuse.

À l’inverse, dans le calvinisme, le puritanisme ou le piétisme, la lecture de la Bible en langue vulgaire par des individus, séparément ou dans une assemblée familiale, est une pratique tout à fait attestée. Et cette lecture peut entraîner un acte d’écriture. Comme dans le puritanisme anglais, avec l’écriture d’autobiographies qui sont des examens de conscience sous le regard de Dieu.

Ce qui reste vrai, c’est que, dans les pays d’un ou de l’autre de ces protestantismes, on note des taux d’alphabétisation plus forts que dans des pays restés quasi exclusivement catholiques. Mais là encore le contraste est

peut-être moins fort que ce que l'on a pensé. Quand on établit des taux d'alphabétisation pour les villes espagnoles, on s'aperçoit qu'ils ne sont pas foncièrement différents de ceux des villes de l'Europe du Nord.

On réévalue en ce moment une image qui était sans doute trop simple.

*L'H.* : Vous y avez fait allusion : longtemps, on a appris à lire mais non à écrire ?

*R. C.* : Dans les modèles pédagogiques des sociétés anciennes, lecture et écriture sont dissociées. Il y a des raisons liées au curriculum : en France, jusqu'aux décisions de Victor Cousin dans les années 1830, l'apprentissage n'est pas simultané : on apprend d'abord la lecture, puis l'écriture. Ce qui fait que les enfants des milieux les plus populaires, ou les filles, qui souvent quittent l'école avant l'accomplissement des deux apprentissages, savent lire mais pas écrire.

Mais il existe des raisons plus profondes liées à la censure. La lecture est toujours pensée comme une soumission à un ordre, l'ordre du texte, l'ordre de l'autorité, comme l'adhésion à une parole d'autorité. Alors que l'écriture est perçue comme potentiellement subversive, comme une manière de soustraction au contrôle, à la domination. Domination de l'État, dans le cas des écrits clandestins, domination de l'ordre patriarcal, conjugal dans le rapport entre les sexes.

*L'H.* : L'écriture n'a jamais cessé d'être un pouvoir ?

*R. C.* : C'est un pouvoir de mise en ordre, à l'échelle des États, comme exercice d'une autorité, mais aussi à l'échelle de l'individu, comme prise sur le monde dans lequel il se trouve. Les historiens de la Mésopotamie, repris par Jack Goody dans son livre *La Raison graphique*<sup>28</sup> –montrent que les premiers écrits sont des listes, la forme la plus rudimentaire de mise en ordre d'un patrimoine, de richesses, de documents. La liste reste une figure emblématique de l'écriture comme mise en ordre, c'est sa fonction première.

L'écriture donne, dans ce sens-là, un pouvoir à ceux qui n'en ont pas. Elle donne un pouvoir sur le temps, sur le désordre des choses, sur soi-même aussi, quand une écriture personnelle projette sur le papier ou le parchemin quelque chose du chaos des sentiments ou des pensées. Il y a donc bien un pouvoir, ou des pouvoirs de l'écriture.

*Propos recueillis par Séverine Nickel*

## 14 – « Koi 2 9 ? l'hypersphère... »

*L'Histoire* : Qu'est-ce qui vous a amené à vous intéresser à la médiologie – cette réflexion sur les modes de transmission de la culture, dont l'écriture\* est l'un des principaux vecteurs ?

Régis DEBRAY : C'est en travaillant sur l'influence des intellectuels – de quoi la naissance de l'intellectuel est-elle le corollaire ? – que j'ai été amené à m'interroger sur la base technique. Qu'est-ce qui fait qu'une théorie se diffuse ?

Qu'est-ce qui fait, par exemple, qu'un manuscrit de Marx devient Internationale ouvrière ? « Une idée qui s'empare des masses devient force matérielle », disait Marx, mais par quel chemin ? À cela Marx ne répondait pas. Le nœud du problème est technologique. On ne peut pas penser idéologie sans penser technologie. Je me suis aperçu que le socialisme, c'est la typographie. Vous pouvez faire l'histoire du mouvement socialiste en faisant une histoire des métiers du livre.

*LH.* : Comment cela ?

R. D. : Tous les fondateurs des partis socialistes au XIX<sup>e</sup> siècle sont des ouvriers du livre. Pierre Leroux, qui a inventé le mot « socialisme », est un éditeur. Pablo Iglésias est un prote, un ouvrier typographe, et les ouvriers typographes constituent l'avant-garde révolutionnaire. Lénine, lui-même, fait des journaux. Gracchus Babeuf est archiviste. On pourrait multiplier les exemples.

L'écrit est un outil d'analyse du monde et un instrument de la mémoire. Et les révolutionnaires sont fondamentalement des réactionnaires, des gens de mémoire qui veulent retourner à un monde perdu : tout cela passe par l'écrit, la bibliothèque... Le réseau socialiste est un réseau de libraires, de colporteurs, de journalistes, au sens le plus élémentaire du mot. Qu'est-ce que le bolchevisme ? C'est l'*Iskra*<sup>29</sup>. Tout l'imaginaire de la III<sup>e</sup> Internationale est lié au bulletin, à la brochure, au tract. Il est lié au papier\* et au plomb.

Ces questions-là n'ont jamais intéressé les intellectuels car ils considèrent que cela marche parce que c'est vrai : « Le marxisme est tout-puissant parce qu'il est vrai », disait Lénine... Il y a un inconscient technique, comme il y a un inconscient psychanalytique.

Cet inconscient technique, il nous est difficile de l'assumer : c'est humiliant de penser que nos outils sont en amont et en aval de notre pensée.

C'est embêtant pour la souveraineté du sujet. La prise de conscience du substrat technique est toujours très difficile : on n'éclaire pas les prises d'électricité. Et quand on feuillette un livre, on ne réfléchit pas au fait qu'il y a du papier, quand on lit un texte, on n'épelle pas les caractères et on ne s'interroge pas sur le système de notation.

Les intellectuels méprisent ces interrogations : c'est l'histoire de la diffusion, de la réception... Et les historiens eux-mêmes, bien souvent, méprisent la technique, qui est un peu le parent pauvre des sciences humaines. Même si, bien sûr, il existe de grands historiens du livre.

*L'H.* : En quoi l'apparition de l'écriture numérique – celle du traitement de texte par ordinateur, celle diffusée par Internet – transforme-t-elle notre rapport à l'écrit, et plus largement notre culture ?

*R. D.* : Pour moi, le point le plus sensible est le déclassement du livre, ce parallélépipède étrange avec une couverture, des plis, un début et une fin, qui a ordonné un régime de pensée, d'autorité, de culture, de croyance. Je pense qu'il peut y avoir là une vraie rupture.

L'ordre du livre, c'était d'abord l'idée de totalité : un livre est un ensemble constitué, un ensemble clos, qui s'oppose à l'ouverture du texte électronique. Il y a aussi une stabilité de l'écriture qui s'oppose à la labilité, à la volatilité de l'écrit électronique. Et puis il y a une temporalité du livre, qui est un récit, une histoire, avec un début et une fin. Ces trois notions – récit, totalité, stabilité – me semblent devoir disparaître avec le numérique.

Le numérique, plus c'est universel, moins c'est totalisable. Plus c'est interconnecté, moins il y a d'organisation possible du discours. Les idées de systématisme, d'organisation, de subordination, de consécution reculent au profit de la juxtaposition. C'est aussi le triomphe du copier-coller. Il y a là la fin d'un monde. On entre dans un autre régime de croyance et de pensée.

Il y a évidemment une facilitation du travail scientifique. Mais en gros cela va vers l'effacement des grandes figures tutélaires de l'intelligence au profit des journalistes : les journalistes remplacent le savoir par l'information, l'organisation de la mémoire par l'accès direct à des fragments !

Dans la mesure où le savoir s'atomise, on n'a plus besoin de gardiens de la mémoire... Platon avait raison de se méfier : plus l'écriture se divulgue moins on respecte les vieux. À quoi bon des hommes-mémoire s'il y a plus de mémoire dans mon ordinateur que dans mon grand-père ?

Ajoutons que le numérique dématérialise l'écriture. Il y avait une

territorialité du livre, c'est un champ que l'on arpente du regard, un champ qui a ses bornes : le dos et la couverture. L'écriture manuscrite et même imprimée, c'était le labour : *pagus* a donné la page, l'écriture en boustrophédon\* tirait son nom du bœuf de labour.

Cette dématérialisation est paradoxalement une désacralisation de l'écriture. Je crois que si la numérisation avait commencé il y a deux mille ans, on n'aurait pas eu d'écritures sacrées – ces écritures qui, une fois fixées dans leur forme canonique, ont été reproduites indéfiniment à l'identique – et donc pas de monothéisme ! C'est une boutade, sans doute. Mais là où il n'y a pas de matière fixe, il n'y a pas d'ancrage sacré possible.

*L'H.* : Expliquez-nous cela. L'écrit à l'ère numérique perd l'autorité qu'il a eue à l'âge du manuscrit, puis de l'imprimé ?

*R. D.* : Un texte, c'est une unité de sens, même s'il peut y avoir un auteur collectif. Mais c'est un tout, c'est « Homère ». Cela suppose une intention de sens, la transcendance d'un auteur par rapport à un énoncé. Avec Internet, tout le monde peut intervenir sur un texte, l'idée d'authenticité, d'unicité, n'a plus de sens.

Internet, c'est le modèle de l'interconnexion, le modèle réticulaire, il n'y a pas de centre. De ce point de vue, il n'y a plus de corpus assuré ni de hiérarchie déterminable de haut en bas.

L'idée d'un livre qui dit tout sur tout, cette idée qui sous-tend la Bible ou le Coran, n'a plus de sens qu'exotique à l'âge numérique. De même, l'idée que l'histoire a un début et une fin avec un millénium, une apocalypse, autrement dit que l'histoire est un récit qui se boucle sur lui-même, est-elle une idée technologiquement datée. Elle supposait possible une récapitulation définitive du sens.

*L'H.* : Vous avez parlé des liens entre socialisme et imprimerie, voyez-vous un modèle politique qui correspondrait à l'écriture numérique ?

*R. D.* : Je n'ai pas vraiment de réponse. Spontanément et logiquement, on vous dit que ce sera un modèle démocratique, décentralisé, autogestionnaire, de petites communes, sympathiques, écologiques et libérées : le monde sympa ! Internet est bien, à l'origine, le détournement libertaire d'un appareil militaire. Il y a tout un imaginaire libertaire qui s'est construit autour d'Internet : plus d'institutions, plus de verticalité, de délégation ; on invente au fur et à mesure, on panache, on croise ; fini les mandarins, fini les curés !

Si on observe le monde, ce n'est pas comme cela que ça se passe ! C'est

d'ailleurs intéressant de voir la manière dont les islamistes se servent du réseau comme d'un abri, d'un lieu dont l'ubiquité assure l'impunité. Ils ont compris qu'il y a une logique des médias qui est la logique de l'événement, de la surprise, de la visibilité, et que, si l'on donne à la machine ce dont elle a besoin, la machine sera leur outil de propagande. On est à la fois omniprésent et indétectable, nulle part et partout.

*L'H.* : L'écriture numérique, ce sont aussi de nouvelles formes de l'écrit : courriels ou SMS, qui n'ont rien à voir avec les correspondances d'autrefois. De nouvelles formes d'écriture ?

*R. D.* : On assiste à une forme de dénormalisation, de dérégulation de la langue, qui crée une coupure. Le « quoi de neuf » français est en continuité avec le « *quid novi* » latin, mais le « koi 2 9 », qui est la forme de l'écriture du SMS, introduit une coupure anthropologique. Le travail accompli pour normaliser l'oral et constituer des grammaires est remis en cause. Invention de nouveaux codes ou retour à l'oralité primitive ? La nouvelle technologie s'accompagne d'un retour au passé, à l'archaïque : ici à l'oralité chaude.

*L'H.* : La communication et la transmission par un réseau dominé par la langue anglaise, c'est aussi une anglicisation de la communication ?

*R. D.* : En faveur de l'anglais joue la « loi de Zipf » : plus un mot est court et plus il est utilisé, alors qu'un mot long, au fur et à mesure de son utilisation, va s'abrèger. Puisque, aujourd'hui, il faut gagner du temps, que nous sommes à l'ère du raccourci, de l'accessibilité directe, il faut abrèger, abrèger... L'onomatopée a sans doute des avantages, et l'anglais monosyllabique est plus communicant que nos mots à racine grecque ou latine !

*L'H.* : Pour l'instant, en tout cas, le numérique ne remplace pas l'imprimé. Il s'y ajoute.

*R. D.* : En effet, les deux sphères coexistent : ce que nous appelons en médiologie la « graphosphère », période inaugurée par l'invention de l'imprimerie\*, caractérisée par une transmission principalement livresque des savoirs et des mythes, coexiste aujourd'hui avec « l'hypersphère », marquée par une transmission de plus en plus rapide des données numériques.

Non seulement ces médiasphères se chevauchent, mais on assiste aussi, comme nous disons en médiologie, à « l'effet jogging » du progrès technologique (c'est parce que les citadins motorisés ne marchent plus qu'ils se sont mis au jogging). C'est notre nom de code pour désigner la

revitalisation de l'archaïque par le moderne.

On voit aujourd'hui une reviviscence de l'écrit matériel. La calligraphie\* n'a jamais été aussi à la mode. Notre culte des archives, des grimoires, des vieux documents, ce fantastique retour des fonds de grenier, ce formidable appel commémoratif, est aussi lié aux nouvelles formes d'amnésie que développent la lecture par picorage, le prélèvement d'information qui nous fait perdre les chronologies : on éprouve un besoin archéologique de retourner aux sources, pour » retrouver une appartenance.

Propos recueillis par *L'Histoire*.

# Lexique

*Afrique noire* : les Éthiopiens ont adapté dès le IV<sup>e</sup> siècle un alphabet dérivé des écritures sud-arabiques, et l'alphabet arabe a parfois été utilisé pour transcrire des langues africaines (le swahili, notamment). Mais les sociétés d'Afrique noire sont restées, pour une très large part et jusqu'à la colonisation européenne, des sociétés sans écriture. L'écriture y a été introduite le plus souvent aux XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles par les colonisateurs. La plupart des États africains actuels utilisent l'alphabet latin – et dans une moindre mesure l'alphabet arabe. Des alphabets « autochtones » y ont pourtant vu le jour au cours du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle. Ils sont le plus souvent l'œuvre d'un créateur unique qui les a « reçus » en songe, comme une « révélation » et qui n'ont guère été diffusés. L'un des plus célèbres est celui de l'artiste ivoirien Frédéric Bruly Bouabré. Né en 1923 dans l'ethnie Bété, l'homme a fréquenté l'école primaire, il a été engagé dans les troupes françaises pendant la Seconde Guerre mondiale, et est devenu fonctionnaire à la Libération. Le 11 mars 1948, il fait l'expérience d'une révélation divine : sa mission serait de donner à l'Afrique une écriture proprement africaine. Frédéric Bruly Bouabré, qui se fait appeler « Cheik Nadro », le Révélateur, s'y consacre et élabore un système de plus de quatre cents signes désignant chacun une syllabe. Il s'agit donc à proprement parler d'un syllabaire et non d'un alphabet. Frédéric Bruly Bouabré a « découvert » ces signes à Bekora, un village du pays bété où l'on trouve des pierres rouges et noires, marquées de signes géométriques, dont la tradition affirme qu'elles sont d'origine surnaturelle. Bruly Bouabré y voit les traces d'une antique écriture et s'attache à la redécouvrir, à s'en faire l'interprète.

*Alphabet* : apparu en Phénicie entre le XIII<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> siècle av. J.-C. C'est un système d'écriture entièrement phonétique, dans lequel chaque signe représente un son. Système d'une abstraction et d'une simplicité inouïes, il permet, avec un minimum de signes (une trentaine dans l'alphabet ougaritique, vingt-deux pour les Phéniciens, vingt-six pour l'alphabet français), la démocratisation de l'écriture et la diffusion de l'écrit.

*Argile* : l'argile, abondante et bon marché, fut le support principal de

l'écriture cunéiforme : les centaines de milliers de tablettes retrouvées en témoignent. Humide et malléable, la tablette d'argile était tenue dans la main du scribe qui inscrivait successivement chacune des faces au moyen d'un calame, un roseau taillé – en prenant garde de pas effacer la première. La tablette était séchée au soleil, mais pas cuite. Celles qui ont été découvertes ont été conservées dans le sol, ou cuites lors d'incendies qui ont détruit les palais royaux, comme celui du palais de Mari, en Syrie. Relativement légère, la tablette était facile à transporter, et les scribes pouvaient ainsi envoyer des modèles d'inscription dans les provinces.

Des tablettes plus grandes ont été employées pour noter des textes littéraires ou des documents des administrations royales. Le cunéiforme a également été gravé sur la pierre ou le métal, sur des stèles, ou des statues.

*Arobase* : connu dans le monde entier, l'origine de l'arobase reste incertaine... Le caractère @ fut choisi en 1972 par Ray Tomlinson, l'inventeur du courriel, pour séparer le nom du destinataire de celui de l'organisme hébergeant son ordinateur. Son origine reste encore mystérieuse. Il ne s'agit pas d'une abréviation médiévale du latin *ad* (« chez »). L'historien italien Giorgio Stabile a montré que le @ apparaissait dans le courrier des marchands vénitiens du XVI<sup>e</sup> siècle, ce signe désignant une mesure employée dans le commerce du vin, qui équivalait à environ vingt-six litres : l'amphore. On retrouve ce @ aux États-Unis, au XIX<sup>e</sup> siècle, où il précède un prix unitaire. Il gagna le clavier des machines à écrire. L'origine du nom d'arobase qu'il peut porter en France est tout aussi mystérieux. Vient-il de l'aroba, ancienne unité de poids espagnole, ou de la déformation d'une hypothétique expression typographique « a rond bas » (de casse, c'est-à-dire en minuscule) ? Chaque pays donne d'ailleurs un nom différent au @. Il se dit *at* ou « commercial a » chez les Anglo-Saxons ; « queue de singe » en Allemagne ; « queue de chat » en Finlande ; « rollmops » en République tchèque, « escargot » en Italie, etc.

*Bible de 42 lignes* : cette Bible est le premier ouvrage imprimé par Gutenberg entre 1450 et 1455. Chaque page est composée de deux colonnes de quarante-deux lignes chacune. Elle est réalisée au moyen de caractères gothiques. L'ouvrage in-folio est imprimé sur vélin ou sur un papier d'excellente qualité. Il comporte très peu de fautes. Une œuvre qui vise la

perfection, en manière de manifeste pour marquer l'avènement d'un nouvel âge du livre.

*Boustrophédon* : écriture dans laquelle les lignes courent alternativement dans un sens puis dans l'autre de la page, à la manière d'un bœuf traçant des sillons dans un champ.

*Calame* : roseau taillé, dont les Anciens se servaient pour écrire.

*Calligraphie* (du grec *kallos*, « beauté » et *graphein*, « écrire », la « belle écriture ») : art de l'écriture porté à son sommet par les Chinois, l'Islam et le Moyen Âge occidental.

*Caroline* : type d'écriture apparu au début du VIII<sup>e</sup> siècle, sous le règne de Charlemagne (Carolus Magnus), qui tend à remplacer les écritures de la période romaine utilisées jusque-là par les copistes (« cursive majuscule » ou « onciale », « semi-onciale », « capitale », « rusticana »). La Caroline se distingue par une très grande clarté et une forme très belle et très lisible. Elle est utilisée dans tout l'Occident médiéval, jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle.

*Charte* (du grec *kartè*, « papyrus ») : terme utilisé à partir de l'époque mérovingienne et désignant un acte privé. C'est une des sources premières de l'histoire médiévale.

*Codex* (du latin *caudex*, « souche », « tronc d'arbre ») : apparu au II<sup>e</sup> siècle av. J.-C., le codex est un livre manuscrit composé de feuillets en parchemin puis en papier reliés entre eux, qui facilite la lecture par rapport au rouleau (voir *volumen*), car il permet de passer d'une page à l'autre, d'un chapitre à l'autre. Par extension, le nom sera donné à des recueils de lois.

*Copiste* : la copie manuscrite est jusqu'à l'apparition de l'imprimerie le seul moyen de diffusion de l'écrit. Dans l'Occident médiéval, la fonction est souvent tenue par des moines, qui copient des ouvrages dans leurs monastères. Ils forment des catégories sociales bien définies en Asie comme dans le monde musulman. Ils ont parfois porté cette tâche à la hauteur d'un art. Ils sont aussi à l'origine des écarts et des erreurs que l'on trouve dans les ouvrages manuscrits.

*Crayon* : connu dès le XVI<sup>e</sup> siècle, le crayon se compose d'une mine de graphite naturel enveloppée dans du bois.

*Cunéiforme* (du latin *cuneus*, « coin, clou ») : on désigne sous ce terme des signes composés de traits en forme de clous triangulaires ou de coins, imprimés grâce à un poinçon ou un roseau taillé en biseau sur un support d'argile crue. Ce mode d'écriture a été mis au point en Mésopotamie vers 3300 av. J.-C. et utilisé dans tout le Proche-Orient jusqu'au début de l'ère chrétienne. On peut distinguer trois groupes :

1) des langues isolées, dont la plus ancienne langue connue du monde, le sumérien, ainsi que l'élamite (sud-ouest de l'Iran), le hattite (Anatolie), le hourrite (haute Mésopotamie) et l'urartéen (Arménie) ;

2) des langues sémitiques, dont la plus ancienne attestée est l'akkadien (début du III<sup>e</sup> millénaire), mais aussi l'assyrien et le babylonien, Téblaïte (Syrie du Nord), le cananéen (Palestine) et l'ougaritique (Syrie) ;

3) des langues dites « indo-européennes » comme le hittite (Anatolie) et le vieux-perse, langue de l'Empire achéménide, à la famille desquelles appartiennent entre autres les langues « romanes » (italien, français, espagnol, etc.).

*Cursive* : utilisée à Rome à partir du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., c'est une écriture « courante », pour les documents administratifs, commerciaux ou les belles-lettres. Elle est d'un usage simple, avec un tracé plus rapide que la capitale employée jusque-là.

*Écriture* : représentation de la parole et de la pensée par des signes graphiques conventionnels. Système de signes graphiques, permettant cette représentation.

*Épigraphie* : science qui déchiffre et étudie les inscriptions.

*Étrusque* : en 1992, près de Cortone, en Toscane, on découvrait, lors d'un chantier, sept morceaux d'une plaque de bronze (appelée « table de Cortone ») qui, assemblés, permettaient de reconstituer une tablette d'environ 45 x 30 centimètres. Elle porte l'un des textes les plus longs rédigés en étrusque qui nous soient parvenus : trente-deux lignes sur l'une de ses faces, huit sur l'autre, représentant près de deux cent vingt mots. Or si les Étrusques

nous ont laissé de nombreuses inscriptions – dix mille environ –, il s’agit presque exclusivement de libellés très courts, le plus souvent de nature funéraire. C’est dire l’intérêt que présente, pour les étruscologues, le texte de Cortone. Mais cette écriture, parfaitement lisible puisqu’elle est rédigée dans un alphabet de type grec, demeure incompréhensible et condamne le chercheur à lire des mots dont le sens lui échappe. Nous sommes néanmoins en mesure de comprendre en partie les courtes inscriptions funéraires qui nous livrent le nom du défunt, avec certaines précisions telles que « fils de », « fille de », « épouse de » ou « est mort à tant d’années », si bien que nous connaissons par exemple les termes de parenté. Des éléments insuffisants pour percer le mystère de la langue étrusque, une langue pré-indo-européenne, qui a totalement disparu. D’où ce paradoxe : on sait lire l’étrusque, et on ne le comprend pas !

*Glyphe* : nom donné aux signes d’écriture inventés par les sociétés précolombiennes de Mésio-Amérique ; ils intègrent généralement des éléments figuratifs. Ils correspondent à un code idéographique.

Le déchiffrement de l’écriture maya est aujourd’hui encore un sujet de controverse scientifique. Il existe deux écoles de pensée.

L’école phonétique est l’héritière des pionniers du XIX<sup>e</sup> siècle. En effet, lorsque vers 1850 furent connues les premières inscriptions mayas, elles furent immédiatement identifiées comme de l’écriture parce que les signes qui la composaient étaient disposés en colonnes. D’autre part, ces signes évoquaient les hiéroglyphes égyptiens que Champollion venait de traduire. C’est ainsi que les premiers « américanistes » furent accueillis dans une section de la Société des orientalistes de Paris. Dès l’origine, l’écriture maya fut traitée comme s’il s’agissait d’une écriture de l’Ancien Monde. La découverte de « l’alphabet » de Diego de Landa, composé en 1565 mais retrouvé en 1863, parut valider l’hypothèse phonétique. Aujourd’hui encore, l’école nord-américaine s’inscrit dans cette perspective : l’épigraphe est considérée comme une discipline en soi, relevant de la linguistique. Et les contenus « traduits » s’inspirent des contenus des inscriptions mésopotamiennes, égyptiennes, grecques ou latines : listes de succession dynastique, commémoration d’accessions au trône, évocation de naissances, de mariages, de décès, célébration de victoires militaires, dates calendaires, etc.

L'autre école est d'inspiration anthropologique. Elle considère que l'écriture maya n'est qu'une variante des écritures méso-américaines qui possèdent, en elles-mêmes, une logique et une structuration propres. En ce sens, il n'y aurait pas lieu d'« occidentaliser » le maya et d'en faire un système phonétique calqué sur le nôtre. De fait, toutes les conventions iconiques de la Méso-Amérique se retrouvent dans l'écriture maya qui associe intimement le glyphique (caractères en cartouches) et le figuratif. L'école idéographique cherche à coller à la pensée autochtone et insiste sur la symbolique des signes, sur l'usage de la superposition sémantique ; elle livre un univers moins « prosaïque » que celui des épigraphistes où le monde des humains s'interpénètre volontiers avec le monde des dieux, aux dépens d'une chronologie purement événementielle. Le débat oppose donc les tenants de l'universalité de l'écriture phonétique aux partisans de la spécificité précolombienne pour lesquels l'idéographie est une autre forme d'écriture de plein exercice.

*Hiéroglyphes* : le terme « hiéroglyphes » signifie « écriture sacrée » en grec. Les Grecs avaient été, en effet, frappés par leur utilisation au service des spéculations religieuses. L'écriture hiéroglyphique est figurative et à la fois idéographique (les signes sont des images immédiatement identifiables, renvoyant à des réalités) et phonétique (renvoyant à un son). De plus, un troisième élément, les déterminatifs, permet d'identifier le mot et de segmenter un texte en phrases.

*Idéogramme* : signe graphique qui représente le sens du mot et non sa prononciation. Dans l'écriture idéographique, les signes, dessins stylisés, correspondent non à des sons, mais à la représentation d'une chose ou d'une idée.

*Imprimerie* (d'*impremere*, « appuyer sur ») : mot qui apparaît vers 1500 pour qualifier l'ensemble des techniques permettant la reproduction mécanique d'un texte. Pour imprimer, il faut : une presse à vis, du papier, de l'encre et des caractères mobiles. En inventant ces derniers, Gutenberg lance, vers 1450, l'aventure de l'imprimerie occidentale. En Chine, l'impression par caractères mobiles fut pratiquée à partir du XI<sup>e</sup> siècle, mais la production imprimée se diffusa surtout à partir du XVI<sup>e</sup> siècle.

*Index* : c'est vers 1230 que naissent les premiers index alphabétiques, dans les abbayes cisterciennes de France et de Flandre, et les universités d'Oxford et de Paris. Ainsi, Clairvaux et sa fondation de Villiers-en-Brabant indexent, avant 1246, deux florilèges (ou recueils de citations), dont les *Fleurs de Bernard* (*Flores Bernardi*), attribuées à Bernard de Clairvaux. Pour chaque mot-matière (ou rubrique), on indique la page du manuscrit et le passage précis, signalé par une petite lettre dans la marge du texte. Inconvénient majeur : l'index n'est utilisable que pour le manuscrit original. Pour chaque nouvelle copie, il doit être modifié. À Oxford, les érudits créent leur propre système de références en numérotant les colonnes et les lignes du manuscrit. Les savants anglais cherchent surtout à rendre plus abordables les travaux des Pères de l'Église. Sous la direction de Robert Grosseteste, ils conçoivent un mécanisme composé d'une série complexe de symboles – lettres grecques, signes mathématiques et conventionnels – portés dans la marge d'un texte et servant de référence à l'index. Paris demeure cependant le centre de création d'index le plus important du XIII<sup>e</sup> siècle ; c'est là qu'on commence à indexer les œuvres d'Aristote. Le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle voit s'effectuer un progrès essentiel : l'index-matières alphabétique se dissocie du manuscrit de l'œuvre. La référence renvoie non plus à la page et à la colonne du manuscrit, mais à une division interne du texte en livres et en chapitres, eux-mêmes subdivisés selon les lettres de l'alphabet (le plus souvent de *a* à *g*). Ainsi amélioré, l'index-matières alphabétique devient courant dans les années 1270. Or la naissance de l'index alphabétique ne doit rien au hasard. Elle illustre un changement radical d'attitude vis-à-vis du texte : l'ordre alphabétique des matières, théologiquement, n'allait pas de soi. Du VI<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle en effet, les monastères bénédictins, principaux centres intellectuels de l'Occident, avaient privilégié la compréhension et l'assimilation des textes, principalement de la Bible et des œuvres des Pères de l'Église. Les moines devaient faire appel à leur mémoire et, s'il existait des tentatives isolées pour rédiger des instruments de recherche – comme le Dictionnaire de Papias, élaboré au milieu du XI<sup>e</sup> siècle –, elles restèrent sans lendemain. C'est le développement des écoles urbaines au XII<sup>e</sup> siècle, notamment l'importance croissante de l'enseignement de la théologie à Paris, qui favorisa la création d'outils permettant de retrouver rapidement une information précise. Dans son Décret, Gratien rassemble l'essentiel du droit canon ; Pierre Lombard, dans ses *Sentences*, réunit, « pour éviter au chercheur de parcourir de

nombreux livres », des citations des Pères de l'Église sur les sujets théologiques les plus importants. Dans ces compilations, on fournit une liste des têtes de chapitre en début d'ouvrage (notre actuel sommaire). La page manuscrite elle-même est fortement structurée, avec des titres courants, des têtes de chapitre en rouge, des initiales alternativement rouges et bleues, des indications de paragraphes, des noms d'auteurs cités en marge, etc. À la fin du XII<sup>e</sup> siècle, l'Église, en lutte contre l'hérésie, doit prêcher à un public laïque. D'où le besoin de disposer rapidement de citations de la Bible correspondant au thème du sermon. On compose alors des recueils appelés « Distinctions » bibliques : sous chaque mot important de l'Écriture, on « distingue » les sens qu'il peut revêtir, et pour chacun de ces sens on donne des exemples qui en illustrent l'emploi. Les premiers recueils de ce genre sont rédigés par deux maîtres prestigieux, Pierre le Chantre (mort en 1197) et Alain de Lille (mort en 1203). Les dominicains du couvent Saint-Jacques, à Paris, réalisent, avant 1240, des Concordances de la Bible. Travail monumental puisque, pour chaque mot de l'Écriture, sont indiqués tous les passages où il apparaît. L'ordre alphabétique triomphe au XIII<sup>e</sup> siècle. Cela marque une véritable révolution. Il faut dire que le Moyen Âge n'aimait guère l'ordre alphabétique, considéré comme contraire à la logique et à l'ordre divin. Certes, Étienne de Bourbon organise encore, vers 1250, son recueil d'anecdotes selon les « dons du Saint-Esprit ». Mais vers 1275, le *Livre des récits exemplaires à l'usage des prédicateurs*, composé par un franciscain anglais, utilise partiellement l'ordre alphabétique ; et, en 1277, la *Table des récits exemplaires*, également d'un auteur franciscain, est entièrement composée selon l'alphabet latin (Âme, Avarice, Avocat, etc.). Le dominicain Arnold de Liège perfectionnera ce procédé, grâce à un système sophistiqué de renvoi de mot clé à mot clé dans son *Alphabet des récits*, composé au début du XIV<sup>e</sup> siècle. C'est alors que l'index-matières alphabétique est devenu indispensable, à tel point que des professionnels font leur apparition. Comme ce Jean Hautfuney, clerc normand qui compose à la cour pontificale d'Avignon, vers 1320, l'index du *Miroir historial* (*Spéculum historiale*), la colossale encyclopédie composée au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle par le dominicain Vincent de Beauvais. Cet index remarquable – toujours utilisé par les chercheurs – conduisit son auteur à l'évêché d'Avranches en moins de dix ans. Qu'un index serve aussi efficacement une carrière est riche d'enseignement : ce nouvel outil est alors reconnu comme indispensable. Et

digne d'être récompensé.

*Paléographie* : science dont les buts sont de déchiffrer, d'analyser et de suivre les écritures anciennes dans leur développement historique.

*Palimpseste* : nom donné à un manuscrit écrit sur un parchemin déjà utilisé et que l'on a gratté pour pouvoir le réemployer. Grâce aux techniques récentes, on a pu redécouvrir des textes que l'on croyait disparus.

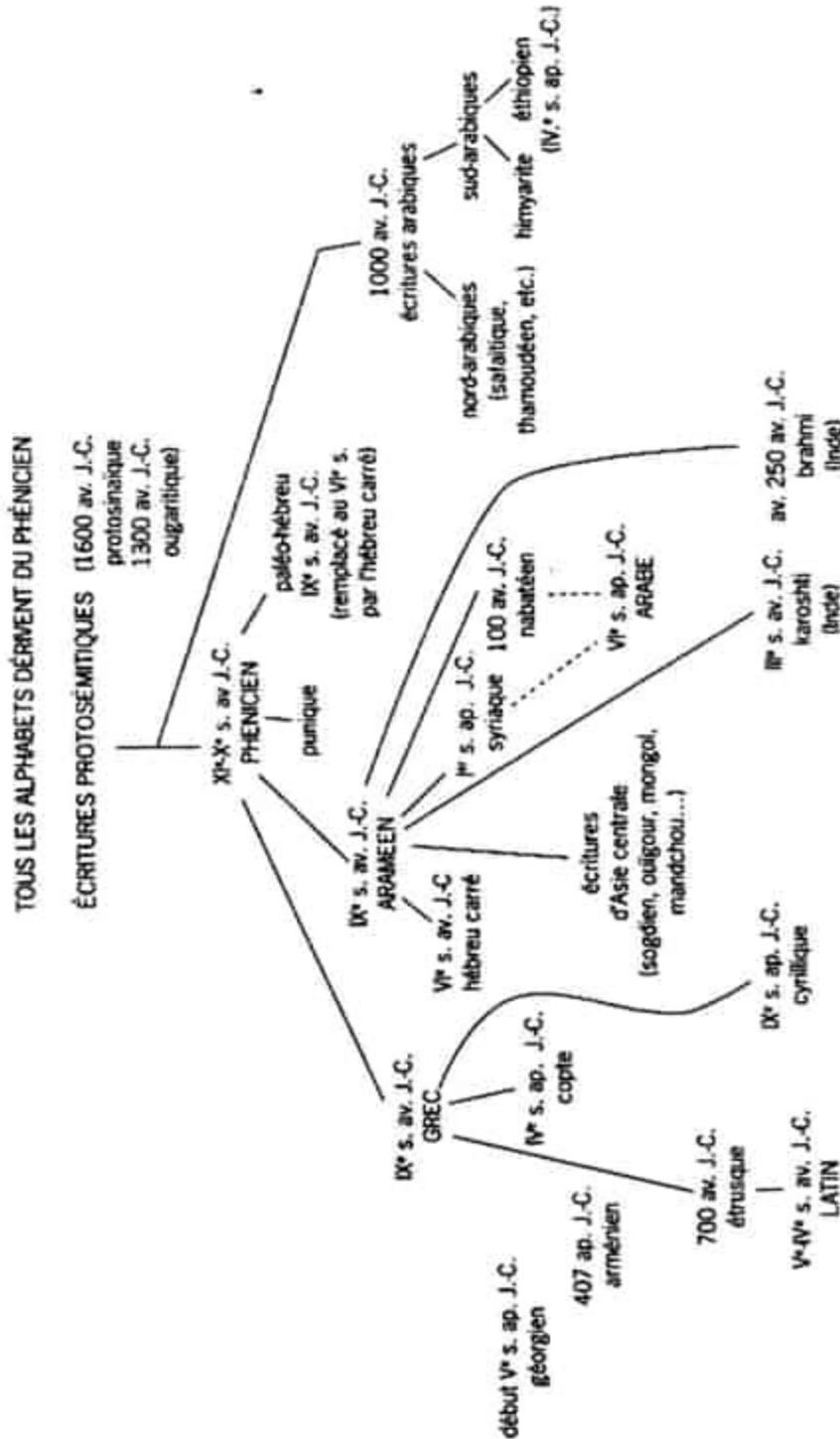
*Papier* : apparu probablement en Chine au III<sup>e</sup> siècle av. J.-C., il est composé alors de différentes fibres (chanvre, lin, chiffons, etc.) et devient un objet de la vie quotidienne, remplaçant des matières comme la soie, trop chère, le bois ou le bambou (sous forme de plaquettes), trop lourds. Le papier est léger, facile à fabriquer. Importé par les Arabes après leur victoire sur les Chinois à Samarcande en 751, il apparaît à Bagdad à la fin du VIII<sup>e</sup> siècle. Il se répand progressivement en Espagne et en Europe.

*Papyrus* : cette plante qui pousse dans le delta du Nil a servi à de multiples usages (vêtements, nourriture, cordage, etc.). Mais son emploi le plus connu est celui de support de l'écriture en Égypte et dans le monde méditerranéen, depuis le premier rouleau conservé datant du III<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. jusqu'au dernier : une bulle pontificale du XI<sup>e</sup> siècle.

*Parchemin* (de Pergame, ville d'Asie Mineure, aujourd'hui Pergama, en Turquie) : le parchemin, qui apparaît au II<sup>e</sup> siècle av. J.-C., à la suite de l'embargo égyptien sur le papyrus et parce qu'on trouve en Asie Mineure de nombreux ovins, est fabriqué à partir de peaux d'animaux (chèvre, mouton, antilope, etc.). Employé dès le I<sup>er</sup> siècle de notre ère en Occident, son usage se généralise avec le passage du rouleau au codex. Il disparaît au XV<sup>e</sup> siècle pour être remplacé par le papier. D'un coût élevé, il était souvent réutilisé après avoir été gratté (voir *palimpseste*).

*Phénicien* : les alphabets employés pour noter les langues sémitiques et la plupart des langues indo-européennes ont un ancêtre commun : l'alphabet phénicien de vingt-deux consonnes apparu, au IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècle av. J.-C., au Proche-Orient (sur le territoire de l'actuel Liban) – et lui-même issu d'une invention du II<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. C'est surtout son extraordinaire postérité

qui émerge : de la Géorgie à l'Inde, des Balkans à l'Asie centrale, de l'Europe de l'Ouest au monde arabe. *Via* le grec, il a donné naissance au latin et au russe, *via* l'araméen aux alphabets hébreu, arabe ou karoshti. (Voir schéma ci-dessous.)



*Phonème* : la plus petite unité du langage parlé. Dans l'écriture phonétique, chaque signe graphique correspond à un son du langage et réciproquement.

*Pictogramme* : dessin représentant un objet ou une idée, sans prise en compte du son, donc de sa prononciation, ce qui lui permet d'être lu dans n'importe quelle langue. Dans l'écriture pictographique, les concepts sont représentés par des scènes figurées ou par des symboles complexes.

*Plume* : à partir du XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle, la plume d'oiseau remplace le calame, le roseau traditionnel. La plume d'oie, en particulier, est un outil plus souple, plus apte à tracer les pleins (ou graisses) et les déliés. En taillant cette plume en biseau et non plus en pointe égale des deux côtés, on peut accentuer l'épaisseur des traits. La plume en acier fait son apparition au XIX<sup>e</sup> siècle.

*Scribe* : les scribes forment une catégorie professionnelle particulière dans les civilisations du Proche-Orient antique. Détenteurs de la science de l'écriture, ils appartiennent à la bureaucratie et consignent sur des tablettes ou des papyrus tout ce qui est nécessaire à la bonne marche de l'État.

*Scriptorium* : dans l'Occident médiéval, c'est la pièce où se tiennent les scribes d'un établissement religieux et où ils ont leurs outils de travail. Par extension, ce mot sert à désigner une école d'écriture, quand on peut y rattacher une série de manuscrits.

*Stylographe* : porte-plume à réservoir d'encre inventé au XIX<sup>e</sup> siècle. Son abréviation, « stylo », désigne un instrument d'écriture dont le corps contient une réserve d'encre.

*Syllabaire* : il s'agit d'une écriture qui note les syllabes : chaque signe y représente une syllabe. C'est le cas de l'amharique et du guèze, écritures éthiopiennes apparues aux IV<sup>e</sup> -V<sup>e</sup> siècles ap. J.-C.

*Tablettes* (d'argile) : utilisée en Mésopotamie dès la fin du IV<sup>e</sup> millénaire av. J.-C., la tablette, le plus souvent en argile, une matière très plastique, est le support privilégié de l'écriture cunéiforme. Celles que l'on connaît ont été cuites lors d'incendies qui ont permis leur conservation.

*Tablettes* (de cire) : utilisées depuis l'Antiquité et jusqu'à la fin du Moyen Âge, les tablettes de cire sont des planchettes de bois ou d'ivoire évidées et remplies de cire. Parfois attachées pour former des registres, elles sont le support d'écritures éphémères : elles servent de brouillon, d'aide-mémoire, pour noter des exercices scolaires, des comptes, etc. Leur usage disparaît progressivement avec la généralisation du papier, à partir du XV<sup>e</sup> siècle.

*Trésors du lettré* : en usage en Chine depuis les débuts de notre ère environ, le papier est fait d'écorce de bambou ou de mûrier, ou de-toile de coton, et est produit presque partout. Il en existe de diverses sortes et qualités, selon l'usage (le papier n'est d'ailleurs pas uniquement destiné à l'écriture). « Ils ont inventé l'usage du papier, et en font tous les jours tant, de toute sorte et du si fin qu'on peut dire sans se tromper qu'il y a plus de papier dans le seul royaume de la Chine que dans le reste du monde », observe le jésuite Smedo au XVII<sup>e</sup> siècle. La baisse du prix du papier, au XVI<sup>e</sup> siècle, fut l'une des causes du développement des imprimés.

L'encre semble avoir été utilisée dès l'époque des Royaumes combattants. Elle est faite à partir de fumées d'huiles, mélangées à une sorte de colle, le tout solidifié en petits pains, boulettes ou bâtonnets (qui peuvent être incisés de motifs décoratifs), qu'on imbibe ensuite d'eau et qu'on frotte sur la pierre à encre pour obtenir l'encre. Particulièrement prisée est celle de Xin'an, dans la province du Anhui. L'encre rouge est utilisée pour les titres d'ouvrage. Une bonne encre se caractérise par son parfum et son lustre. Il y avait, sous les Ming, des fabricants d'encre célèbres qui gardaient jalousement le secret de leur fabrication. On peut utiliser l'encre en saturant le pinceau (trait fluide plein) ou au contraire en l'humectant légèrement pour laisser voir la « charpente » du caractère (trait non plein). Les pierres à encre sont le support minéral (jade, céramique, etc.) sur lequel on dilue dans de l'eau les bâtonnets d'encre. Les calligraphes étaient très attachés à leurs pierres à encre, lesquelles possédaient des formes variées (carrées, rectangles, ovales) et étaient sculptées sur un côté (animal, montagne). La pierre à encre doit être lustrée et poreuse, pour bien « saisir » l'encre. Le calligraphe s'en sert aussi pour effiler ou égoutter la pointe du pinceau. Les pinceaux sont en poil de mouton, de renard, de loup, de chèvre, de cheval, de souris, de lièvre, et possèdent un manche en bambou ou en roseau. Bon marché, ils peuvent avoir diverses tailles (très grande pour les inscriptions en gros caractères,

minuscule pour la calligraphie en miniature). Ils comportent la plupart du temps des inscriptions sur le manche indiquant le lieu de fabrication ou le nom du fabricant. Chaque calligraphe possède les siens (voire les fabrique ou se fait enterrer avec).

*Vélin* : nom donné au parchemin de très grande qualité, très fin, fabriqué à partir de la peau de veau mort-né.

*Volumen* (ou rouleau) : les plus anciens rouleaux, en papyrus, sont égyptiens. Le rouleau se déroule et se roule dans un seul sens, on ne peut y écrire que sur la face interne, en colonnes. Sa forme même impose une lecture « en continu », car il est difficile de revenir en arrière pour retrouver un détail oublié ou d'anticiper sur la suite.

*Voyelles* : dès l'Antiquité, les Grecs attribuaient aux Phéniciens la paternité de l'alphabet. On leur reconnaît cependant l'invention des voyelles, puisque l'alphabet grec est le premier à noter de façon systématique les voyelles dans toutes les positions, avec des signes équivalents aux consonnes. Comment s'est faite l'invention des voyelles ? Au cours du I<sup>er</sup> millénaire av. J.-C., certains signes ont parfois été utilisés pour noter des voyelles longues dans des écritures sémitiques : dès le IX<sup>e</sup> siècle av. J.-C., dans l'écriture araméenne, on trouve parfois la lettre *h* utilisée en position finale pour noter les sons à ou ê, le *y* pour noter le son î ou le *w* pour noter le son û (les grammairiens appellent ces signes *matres lectionis*, ou « mères de la lecture » pour signaler leur caractère d'outil facultatif, destiné à faciliter l'acte de lire). Le système a été adopté très vite dans l'écriture hébraïque, mais toujours de manière ponctuelle comme en araméen, tandis que le phénicien est resté assez conservateur sur cette question et a gardé une notation stricte des seules consonnes. À une époque plus récente, l'écriture punique et surtout néo-punique après la conquête romaine a largement développé (sous l'influence du latin) le système. De même, l'arabe note systématiquement les voyelles longues par des *matres lectionis*. Mais ce sont les Grecs qui ont poussé plus loin le processus et, dès l'adoption de l'écriture alphabétique, changé la signification de certains signes notant des consonnes gutturales que leur langue n'avait pas. Le *aleph* (») est devenu *alpha* (a), le *he* (h) *epsilon* (é), le *ayin* (« ), *omicron* (o), etc. C'est donc l'écriture grecque qui a, la première,

noté systématiquement et sans ambiguïté tous les sons de la langue, consonnes ou voyelles.

*Xylographie* : procédé d'impression à partir d'une planche en bois gravée, préalablement encrée. Employé sans doute dès les VII<sup>e</sup> -IX<sup>e</sup> siècles en Chine, il permet, au Moyen Âge, la diffusion de textes en l'absence de l'imprimerie.

# Chronologie

## **X<sup>e</sup> millénaire av. J.-C.**

C'est à cette époque que furent gravées des pierres retrouvées à la fin des années 1990 à Jerf el-Ahmar, en Syrie ; elles constituent le plus ancien témoignage d'un effort pour conserver la trace matérielle d'une idée, d'un rite, d'une histoire familiale ou individuelle...

## **3300 av. J.-C**

À Uruk (aujourd'hui en Irak), ancienne capitale des Sumériens, apparition de l'écriture : des signes pictographiques sur des tablettes d'argile, qui sont des documents administratifs.

## **Vers 3150 av. J.-C.**

En Égypte, apparition des premiers hiéroglyphes. Le plus ancien document connu est la « palette de Narmer », qui célèbre la conquête de la basse Égypte par le pharaon.

## **Vers 2800 av. J.-C.**

L'écriture pictographique sumérienne devient cunéiforme par l'introduction des phonogrammes.

## **2000-1500 av. J.-C.**

En Amérique centrale, premières traces d'écriture glyphique chez les Olmèques, sous forme de calendriers.

## **Vers 1750-1450 av. J.-C.**

En Crète, apparition du « linéaire A », écriture syllabique et idéographique, qui reste aujourd'hui indéchiffrée.

## **1600-1200 av. J.-C.**

Les Hittites, peuple indo-européen établi en Anatolie, sont un des seuls peuples à utiliser deux systèmes d'écriture en même temps : le syllabaire cunéiforme pour les documents longs, et un système hiéroglyphique (dit « hiéroglyphes louvites ») pour les monuments et les inscriptions.

### **1500 av. J.-C.**

Apparition dans des mines de turquoises du Sinaï des inscriptions dites « protosinaïques », une écriture alphabétique composée d'environ trente signes pictographiques, et des inscriptions protocananéennes.

### **Vers 1400 av. J.-C.**

Apparition à Ugarit (Syrie du Nord) d'un alphabet connu en écriture cunéiforme simplifiée de trente signes. En Crète, le « linéaire B », une écriture cursive, est employé par les Mycéniens jusqu'au <sup>e</sup> <sup>xiii</sup> siècle av. J.-C.

### **1400-1200 av. J.-C, 1300-1100 av. J.-C.**

En Chine, des inscriptions divinatoires sont gravées sur des os ou des carapaces de tortue, constituant les premières traces d'écriture locale.

### **1300-1100 av. J.-C.**

L'alphabet phénicien est inventé. Il se compose de vingt-deux lettres, des consonnes. Il se répand dans le Bassin méditerranéen et est l'ancêtre de la plupart des systèmes alphabétiques modernes.

### **1000 av. J.-C.**

Plusieurs systèmes d'écriture alphabétique apparaissent en Méditerranée, en Grèce et en Asie, sur le modèle de l'alphabet phénicien : alphabet paléohébraïque en Palestine, alphabet araméen, écritures sud-arabiques.

### **X<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècle av. J.-C. VII<sup>e</sup> siècle av. J.-C.**

Les Grecs empruntent l'alphabet aux Phéniciens et y introduisent les voyelles.

### **VII<sup>e</sup> siècle av. J.-C.**

Les Etrusques adoptent l'alphabet grec. En Égypte, apparition de l'écriture démotique, une écriture cursive dans laquelle les signes hiéroglyphiques sont simplifiés, qui est utilisée jusqu'au V<sup>e</sup> siècle de notre ère.

### **515 av. J.-C.**

Premier document connu en « hébreu carré », écriture dérivée de l'alphabet araméen.

### **500 av. J.-C.**

Premiers glyphes mayas en Mésopotamie.

### **400 av. J.-C.**

Les Romains empruntent l'alphabet aux Étrusques.

### **III<sup>e</sup> siècle av. J.-C.**

Fondation de la bibliothèque d'Alexandrie, qui contient quatre cent mille rouleaux de papyrus. Elle connaîtra plusieurs incendies durant l'Antiquité, dont celui de 47 av. J.-C.

### **273-232**

Sous le règne de l'empereur Ashoka, en Inde, apparition de deux écritures syllabiques d'origine araméenne (l'alphabet araméen étant utilisé par la chancellerie perse achéménide dont l'empire s'étendait jusqu'à la vallée de l'Indus) : le *kharosthi*, qui essaima vers l'Asie centrale, et le *brahmi*, qui donnera naissance à de nombreuses écritures syllabiques en Asie du Sud-Est et en Indonésie.

### **II<sup>e</sup> siècle av. J.-C.**

À Pergame, en Asie Mineure, l'habitude est prise d'utiliser comme support d'écriture le parchemin, fabriqué à partir de peaux d'animaux tannées (chèvre, mouton, antilope, etc.).

### **200 av. J.-C.**

Les écritures puniques et libyco-berbères sont attestées en Afrique du Nord.

### **100 av. J.-C.**

Apparition de l'écriture nabatéenne (Petra, Jordanie) et de l'écriture copte en Égypte.

### **105**

Date traditionnelle de l'invention du papier en Chine par Cai Lun. Mais il semble qu'il soit apparu deux siècles auparavant, sa fabrication n'ayant été alors qu'améliorée et développée.

### **I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.**

Le rouleau (ou *volumen*) de papyrus est remplacé par le parchemin, dont on prend peu à peu l'habitude de relier les feuilles pour former des codex. Avec le triomphe du christianisme, le codex, à la consultation plus commode, l'emporte définitivement sur le *volumen*. Seuls les textes sacrés des Juifs, comme la Torah, restent en rouleaux. L'onciale (majuscule avec emprunts aux cursives romaines) se répand en Europe.

### **392**

L'édit de Théodose ordonnant la fermeture des temples païens condamne du même coup les lieux d'apprentissage et de pratique des hiéroglyphes qui peu à peu disparaissent.

### **IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècle**

Apparition de divers alphabets : un alphabet sogdien dérivé de l'araméen, en Asie centrale ; mais aussi alphabets arménien et géorgien (dérivés, eux, du grec). Un syllabaire éthiopien est mis au point.

### **512**

Première inscription arabe retrouvée à Zabad, en Syrie.

### **Début du VII<sup>e</sup> siècle**

La révélation coranique entraîne la codification de l'écriture arabe ; elle se diffuse en Orient et en Afrique du Nord.

### **751**

Les Arabes sont vainqueurs des Chinois à Samarcande. Ils ramènent avec eux la formule de la fabrication du papier. De Bagdad, il va se répandre progressivement en Occident.

### **Vers le VIII<sup>e</sup> siècle**

Avec la diffusion du bouddhisme, le Japon adopte l'écriture chinoise, et l'adapte.

### **Vers 825**

Dans l'empire de Charlemagne, la « minuscule Caroline », plus simple et plus lisible que les écritures antérieures, s'impose comme un modèle. Le

persan emprunte l'alphabet arabe et le pehlevi tombe en désuétude. En Asie, écriture ouïgoure dérivée de l'araméen.

### **Vers 863-864**

Apparition de l'écriture cyrillique, inventée par saint Cyrille dans son œuvre de conversion des Bulgares au christianisme.

### **XI<sup>e</sup> siècle**

Les premières impressions en caractères mobiles sont réalisées en Chine par Bi Sheng. À cette date, en tout cas, la xylographie permet en Chine une large diffusion du livre.

### **Vers l'an mil**

Les Turcs adoptent l'alphabet arabe.

### **XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle**

La plume d'oie remplace progressivement le calame (roseau traditionnel) en Occident.

### **1200**

Naissance du nahuatl dans la vallée de Mexico, écriture adoptée par les Aztèques (Amérique centrale).

### **XIII<sup>e</sup> siècle**

Le papier se diffuse en Occident, il est dix à douze fois moins cher que le parchemin, qu'il remplace progressivement.

### **XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle**

L'écriture gothique se substitue à l'écriture Caroline ou « française » et évolue par la suite vers la textura et la rotunda.

### **XIV<sup>e</sup> siècle**

En Italie, les humanistes redécouvrent la caroline et la transforment en écriture humanistique, modèle des écritures modernes utilisant les caractères « latins ».

### **Début du XV<sup>e</sup> siècle**

En Corée, il existe des ateliers d'imprimerie dans les palais royaux. On y utilise des caractères de bronze.

### **1450-1455**

Invention de l'imprimerie (la presse et les caractères mobiles) en Occident par Gutenberg. Il imprime la Bible à quarante-deux lignes, à Mayence.

### **1470**

Premier livre imprimé en français, à la Sorbonne : *Recueil des histoires de Troyes*, de Raoul Le Fèvre.

### **1708**

Fondation de la paléographie, l'étude des écritures anciennes, par le bénédictin dom Bernard de Montfaucon.

### **1795**

Conté dépose le brevet du crayon à mine artificielle, ou « crayon à papier ».

### **1799**

Découverte par des membres de l'expédition d'Égypte, à Rachid (Rosette), d'une pierre portant une inscription trilingue (hiéroglyphes, démotique et grec) d'un décret de Ptolémée V (III<sup>e</sup> siècle av. J.-C.). C'est à partir de copies de cette inscription que Champollion déchiffre les hiéroglyphes. La pierre de Rosette est conservée au British Muséum, à Londres.

## **XIX<sup>e</sup> siècle**

L'invention de l'écriture devient le critère d'entrée dans l'histoire ; avant, on parle de « préhistoire ».

### **1802**

L'Allemand Georg Friedrich Grotefend déchiffre le cunéiforme à partir d'une inscription trilingue du règne des Achéménides retrouvée en Iran.

### **1821**

Création à Paris de l'École des chartes. Elle a pour mission de former des archivistes-paléographes.

## **1822**

Annnonce officielle par Champollion, le 27 septembre, à l'Institut de France, de la découverte de la clé du déchiffrement des hiéroglyphes, par la lecture de la Lettre à M. Dacier, relative à l'alphabet des hiéroglyphes phonétiques. En 1824, il publie le *Précis du système hiéroglyphique*.

## **1868**

Invention de la machine à écrire par le journaliste et imprimeur américain Christopher Latham Sholes.

## **1953**

Création du Livre de Poche en France par la maison Hachette.

## **1958**

Mao Zedong réforme l'écriture chinoise : les caractères sont simplifiés, à la fois pour en rendre l'apprentissage plus simple, mais aussi pour faire table rase du passé.

## **1959**

Le « linéaire B », écriture découverte sur des tablettes ou des objets trouvés en Crète, est déchiffré par Michael Ventris et John Chadwick. Il s'agit d'une écriture datant de 1600-1200 av. J.-C., qui transcrit du grec.

## **1969**

Le département de la Défense américain met au point un réseau entre plusieurs ordinateurs par le système ARPANET. Ce sont les premiers pas d'Internet.

## **1972**

Apparition du premier micro-ordinateur, une invention française : le Micral. Mise au point, aux États-Unis, du courrier électronique. En 1977, les premiers ordinateurs familiaux sont mis en vente en France par Apple.

## **1976**

Découverte au monastère de Sainte-Catherine du Sinaï, dans un réduit muré à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, des restes de 844 manuscrits, dont certains du IV<sup>e</sup> siècle, rédigés dans plusieurs écritures (grec, arabe, arménien...).

## **1989-1990**

Naissance du *World Wide Web*, qui vise à fournir au plus grand nombre de chercheurs possible un système d'information globale.

## **2004**

Le 14 décembre, Google, le principal moteur de recherche sur Internet, annonce son projet de numériser quinze millions de livres (Google Print), en accord avec des universités américaines. Le président de la Bibliothèque nationale de France, Jean-Noël Jeanneney, appelle à lancer en Europe un projet d'ampleur équivalente.

## **2005**

Quatre adultes sur cinq dans le monde sont alphabétisés.

# Bibliographie

## Ouvrages généraux

B. ANDRÉ, C. ZIEGLER, *Naissance de l'écriture, cunéiformes et hiéroglyphes*, Paris, Nathan, 1986, rééd. 1995.

S. BRETON-GRAVEREAU et D. THIBAUT (dir.), *L'Aventure des écritures. Matières et formes*, catalogue de l'exposition, Paris, BNF, 4 novembre 1998-16 mai 1999, Paris, BNF, 1998.

J.-L. CALVET, *Histoire de l'écriture*, Paris, Hachette, « Pluriel », 1998.

A.-M. CHRISTIN (dir.), *Histoire de l'écriture. De l'idéogramme au multimédia*, Paris, Flammarion, 2001.

J. GOODY, *La Raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*, Paris, Minuit, 1978, rééd. 1986. —, *L'Homme, l'écriture et la mort*. Entretiens avec Pierre-Emmanuel Dauzat, Paris, Les Belles Lettres, 1996.

C. HIGOUNET, *L'Écriture*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », 11<sup>e</sup> éd. 2003.

G. JEAN, *L'Écriture mémoire des hommes*, Paris, Gallimard, « Découvertes », 2004.

A. ZALI et A. BERTHIER (dir.), *L'Aventure des écritures. Naissances*, catalogue de l'exposition, Paris, BNF, 4 novembre 1997-17 mai 1998, Paris, BNF, 1997.

## **Les signes graphiques du Néolithique**

D. STORDEUR, B. JAMMOUS, « Pierre à rainure à décor animal trouvée dans l'horizon PPNA de Jerf el-Ahmar (Syrie) », *Paléorient* 21/1, 1995, pp. 129-130 ; « D'énigmatiques plaquettes gravées néolithiques », *Archéologia*, 332, 1996, pp. 36-41.

D. STORDEUR, « Symbole et imaginaire des premières cultures néolithiques du Proche-Orient (haute et moyenne vallée de l'Euphrate) », in J. GUILAINE, *Arts et symboles du Néolithique et de la Protohistoire*, Paris, Errance, 2003, pp. 15-37.

## **Le cunéiforme**

P. AMIET, « La naissance de l'écriture ou la vraie révolution », *Revue biblique* 97/4, 1990, pp. 524-541. J. BOTTÉRO, *Mésopotamie. L'écriture, la raison et les dieux*, Paris, Gallimard, 1987.

—, *Babylone, d l'aube de notre culture*, Paris, Gallimard, « Découvertes », 1994. J. BOTTÉRO, S. N. KRAMER, *Lorsque les dieux faisaient l'homme*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque des histoires », 1989.

J. BOTTÉRO, M.-J. STEVE, *Il était une fois la Mésopotamie*, Paris, Gallimard, « Découvertes », 1993.

I. L. FINKEL, « Inscriptions from Tell Brak 1984 », *Iraq XLVII*, 1985, pp. 187-189, pl. XXIII.

M. GREEN, H. NISSEN, *Zeichenliste der archaischen Texte aus Uruk*, Berlin, 1987.

S.N. KRAMER, *L'Histoire commence à Sumer* [1957], Paris, Flammarion, « Champs Histoire », 1993.

## **Les hiéroglyphes**

M. C. BETRO, *Hiéroglyphes. Les mystères de l'écriture*, Paris, Flammarion, 1995.

W. V. DAVIES, *Les Hiéroglyphes égyptiens*, Paris, Le Seuil, « Lire le passé », 2005.

A. H. GARDINER, *Egyptian Grammar, Being An Introduction To The Study of Hieroglyphs* [1927], Oxford, Griffith Institute, Ashmoleum Muséum, 3<sup>e</sup> éd., 1994.

J. KAMRIN, *Hiéroglyphes de l'Égypte ancienne. Guide pratique. Initiation à l'écriture et à la langue*, Paris, Hermé, 2005.

P. VERNUS, « Les écrits de l'Égypte ancienne » et « Adaptation de l'écriture aux monuments », A.-M. Christin (dir.), *Histoire de l'écriture*, Paris, Flammarion, 2001.

## **Champollion**

A. FAURE, *Champollion*, Paris, Fayard, 2004.

H. HARTLEBEN, *Champollion, sa vie et son œuvre*, Paris, Pygmalion, 1983  
(éd. originale, Berlin, 1906, 2 vol.).

J. LACOUTURE, *Champollion, une vie de lumières*, Paris, Grasset, 1989.

R. SOLÉ, *La Pierre de Rosette*, Paris, Le Seuil, 2004, nouv. éd.

## **Les Précolombiens**

C. DUVERGER, *La Més-Amérique*, Paris, Flammarion, 1999.

C. MAGNI, *Les Olmèques. Des origines au mythe*, Paris, Le Seuil, 2003.

J. MARCUS, *Meso-American Writing Systems*, Princeton University Press, 1992.

J. E. THOMSON, *Catalog of Maya Hieroglyphics*, Norman, University of Oklahoma Press, 1962.

## Les origines de l'alphabet

F. BRIQUEL-CHATONNET, « Les inscriptions proto-sinaïques », D. Valbelle (dir.), *Le Sinaï durant l'Antiquité et le Moyen Âge*, actes du colloque tenu à l'Unesco, 19-21 septembre 1997, Paris, Errance, 1998, pp. 56-60.

J. F. HEALEY, *Les Débuts de l'alphabet*, Paris, Le Seuil, « Lire le passé », 2005.

A. LEMAIRE, « Origine de l'alphabet et écriture ouest-sémitique », A.-M. Christin (dir.), *Histoire de l'écriture*, Paris, Flammarion, 2001, pp. 203-215.

B. SASS, *The Alphabet and the Turn of the Millennium. The West Semitic Alphabet ca 1150-850 BC. The Antiquity of the Arabian, Greek and Phrygian Alphabets*, Tel-Aviv, 2005.

*Phoinikeia Grammata. Lire et écrire en Méditerranée*, actes du colloque de Liège, Namur, Société des études classiques, 1991.

## **L'invention du livre**

A. BIANCHARD, *Les Débuts du codex*, actes de la journée d'étude organisée à Paris les 3 et 4 juillet 1988, Turnhout, Brepols, 1989.

A. DAIN, *Les Manuscrits*, Paris, Éditions Diderot, 3<sup>e</sup> éd. 1975.

T. DORANDI, *Le Stylet et la Tablette. Dans le secret des auteurs antiques*, Paris, Les Belles Lettres, 2000.

P. HOFFMAN (dir.), *Recherche de codicologie comparée. La composition du codex au Moyen Age, en Orient et en Occident*, Paris, Presses de l'ENS, 1998.

E. LALOU (dir.), *Les Tablettes à écrire de l'Antiquité à l'époque moderne*, actes du colloque international du CNRS, Paris, Institut de France, 10-11 octobre 1990, Turnhout, Brepols, 1992.

—, *Les Comptes sur tablettes de cire de Jean Sarrazin, chambellan de Saint Louis*, Turnhout, Brepols, 2003 (*Monumenta palaeographica medii aevi*, Sériés Gallica, 4). E. LALOU, « Les tablettes de cire médiévales », *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*, 147, 1989, pp. 123-140.

## **L'index**

M. A. et R. H. ROUSE, « La naissance des index », *Histoire de l'édition française*, t. I, *Le Livre conquérant*, Paris, Promodis, 1982, pp. 77-85.

—, « Concordances et index », H.-J. Martin et J. Vézin (dir.), *Mise en page et mise en texte du livre manuscrit*, Paris, Cercle de la librairie-Promodis, 1990, pp. 219-228.

## L'écriture médiévale

B. BISCHOFF, *Paléographie de l'Antiquité romaine et du Moyen Âge occidental*, Paris, Picard, «Grands Manuels Picard», 1985, rééd. 1993 (une synthèse moderne de référence, très dense et documentée).

F. GASPARRI, *Introduction à l'histoire de l'écriture*, Louvain-la-Neuve, Brepols, 1994.

I. HAJNAL, *L'Enseignement de l'écriture aux universités médiévales*, Budapest, Academia Scientiarum Hungaricae, 2<sup>e</sup> éd. 1959.

M. PARISSÉ, « Les chartes des évêques de Metz au XII<sup>e</sup> siècle », *Étude diplomatique et paléographique*, *Archiv für Diplomatik*, 22 (1976), pp. 272-316 (sur la Lorraine).

M. B. PARKES, *Scribes, Scripts and Readers : Studies in the Communication, Presentation and Dissemination of Medieval Texts*, Londres-Rio Grande, Hambledon Press, 1991.

A. PETRUCCI, *Breve Storia della scrittura latina*, Rome, Bagatto, 1989.

H. SCHUBERT, *Eine Liitticher Schriftprovinz, nachgewiesen an Urkunden des elften und zwölften Jahrhunderts*, Marbourg, 1908 (la thèse d'une écriture décorative des chartes spécifiquement liégeoise).

J. STIENNON, *L'Écriture diplomatique dans le diocèse de Liège du XI<sup>e</sup> au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle. Reflet d'une civilisation*, Paris, Les Belles Lettres, 1960 (la réaction à la thèse de Schubert).

—, avec G. HASENOHR, *Paléographie du Moyen Âge*, Paris, Armand Colin, « U », 1973, 3<sup>e</sup> éd. 1999 (avec transcriptions et traductions, chapitres originaux sur les facteurs physiologiques et sur l'histoire de la paléographie).

—, *L'Écriture*, Turnhout, Brepols, «Typologie des sources du Moyen Âge occidental » 72, 1995 (en complément du manuel précédent, une approche plus générale : valeurs symboliques de l'écriture, etc.).

## **Le livre au Moyen Âge**

J. DALARUN, E. LALOU, P. STIRNEMANN, « On dirait le travail des anges... » (entretien), *L'Histoire*, n° 271, pp. 75-81.

J. DALARUN (dir.), *Le Moyen Âge en lumière*, Paris, Fayard, 2002, à consulter également le DVD ainsi que [www.enluminures.culture.fr](http://www.enluminures.culture.fr).

J. GLÉNISSON (dir.), *Le Livre au Moyen Âge*, Paris, Presses du CNRS, 1988.

H.-J. MARTIN, J. VEZIN (dir.), *Mise en page, mise en texte du livre manuscrit*, Paris, Cercle de la librairie, 1990.

O. PÄCHT, *L'Enluminure médiévale. Une introduction*, Paris, Macula, 1997.

## **La calligraphie arabe**

F. DÉROCHE, *Les Manuscrits du Coran. Aux origines de la calligraphie coranique*. Catalogue des manuscrits arabes, Paris, BNF, 1983-1985, 2 vol.

—, « Cercles et entrelacs : format et décor des corans maghrébins », *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 20Q1, pp. 134-144.

—, *Le Livre manuscrit arabe*, Paris, BNF, 2004.

—, *Le Coran*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », 2005.

—, (dir.), *Manuel de codicologie des manuscrits en arabe*, Paris, BNF, 2000.

F. DÉROCHE, F. RICHARD, *Scribes et manuscrits au Moyen-Orient*, Paris, BNF, 1997.

O, GRABAR, *L'Ornement. Formes et fonctions dans l'art islamique*, Paris, Flammarion, 1996.

## Les manuscrits chinois

J.-F. BILLETTER, *L'Art chinois de l'écriture*, 1989, rééd. Paris, Skira-Le Seuil, 2001.

M. Bussom, *Gravures de Hui. Étude du livre illustré chinois, de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle à la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, École française d'Extrême-Orient, 2001.

R. CHARTIER, « Gutenberg Revisited from the East », *Late Impérial China* 1996/1, pp. 1-9.

J.-P. DRFGF, *Les Bibliothèques chinoises au temps des manuscrits, jusqu'au X<sup>e</sup> siècle*, Paris, École française d'Extrême-Orient, 1991.

—, « Des effets de l'imprimerie en Chine sous la dynastie des Song », *Journal asiatique* 282/2, 1994, pp. 409-442.

J. McDERMOTT, « The Ascendance of the Imprint in China », C. BROKAW et C. KAI-WING (dir.), *Printing and Book Culture in Late Impérial China*, Berkeley, Los Angeles, Londres, Uni-versity of California Press, 2005, pp. 55-104.

—, *The Book in China, 1000-1700* (à paraître).

P. PELLIOT, *Les Débuts de l'imprimerie en Chine*, Paris, Adrien Maisonneuve, 1953.

## La révolution de l'imprimerie

G. BECHTEL, *Gutenberg et l'invention de l'imprimerie. Une enquête*, Paris, Fayard, 1992.

R. CHARTIER, H.-J. MARTIN, *Histoire de l'édition française*, Paris, Fayard-Cercle de la librairie, 1989-1991, 4 vol.

M. DAVIES, *Aldus Manutius, printer and publisher of Renaissance Venice*, Londres, The British Library, 1995.

G. DOWDING, *An Introduction to the History of the Printing Types*, Londres, The British Library & Oak Knoll Press, 1961 et 1998.

L. FEBVRE et H.-J. MARTIN, *L'Apparition du livre* [1958], Paris, Albin Michel, « L'Évolution de l'humanité », 3<sup>e</sup> éd. 1999.

J.-F. GILMONT (dir.), *La Réforme et le livre. L'Europe de l'imprimé, 1517-v. 1570*, Paris, Le Cerf, 1990.

P. JIXING, « On the Origin of Movable Metal-type Technique », *Chinese Science Bulletin*, vol. 43, n° 20, octobre 1998, pp. 1681-1692.

H.-J. LEE, *La Typographie coréenne au XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, CNRS Éditions, 1987.

G. MARTIN, *L'Imprimerie*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », 1998.

H.-J. MARTIN, *Mise en page et mise en texte du livre français. La naissance du livre moderne, XIV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Cercle de la librairie, 2000.

—, *Les Métamorphoses du livre*, Paris, Albin Michel, 2004.

MASSIN, R. BARTHES, R. QUENEAU, *La Lettre et l'image. La figuration dans l'alphabet, du XIII<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Paris, Gallimard, 2003 (un beau livre sur les alphabets-images et les jeux d'écriture).

J. MEYER-PETIT, *Balzac, imprimeur et défenseur du livre*, Paris, Paris-Musées, Des cendres, 1996.

*Art et tradition de l'Imprimerie d'État en Italie et en France*, Paris, Istituto poligrafico dello Stato, 1974.

*Les Caractères de l'Imprimerie nationale*, Paris, Imprimerie nationale, 1990.

## La culture écrite à l'époque moderne

R. CHARTIER, *Lecture et lecteurs dans la France d'Ancien Régime*, Paris, Le Seuil, 1987.

—, *Culture écrite et société. L'ordre des livres, XIV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Albin Michel, 1996.

—, *Inscrire et effacer. Culture écrite et littérature, XI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Gallimard-Le Seuil, 2005. E. EISENSTEIN, *La Révolution de l'imprimé à l'aube de l'Europe moderne*, Paris, Hachette Littératures, 2003.

J. GOODY, *La Raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*, Paris, Minuit, 1978, rééd. 1986.

A. GRAFTON, *Faussaires et critiques. Créativité et duplicité chez les érudits occidentaux*, Paris, Les Belles Lettres, 2003.

H.-J. MARTIN, *Histoire et pouvoirs de l'écrit*, Paris, Albin Michel, 1996.

A. PETRUCCI, *Jeux de lettres. Formes et usages de l'inscription en Italie, XI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, éd. de l'EHESS, 1993.

## La typographie

S. CORDIER, *Christophe Plantin, architypographe du roi*, Andenne, Rémy Margemans, 1972.

J. DREYFUS, F. RICHAUDFAU (dir.), *Encyclopédie de la chose imprimée*, Paris, Éditions Retz, 1977, 1985 et 1999.

J.-L. DUSONG, F. SIEGWART, *Typographie, du plomb au numérique*, Paris, Larousse-Bordas, 1996.

V. LETOUZEY, *La Typographie*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », 1964.

R. MC LEAN, *Encyclopaedia of Typography*, Londres, Thames and Hudson, 1980 et 1996.

A. de MARGERIE, *J. B. Bodoni, typographe italien, 1740-1813*, Paris, Jacques Damase, 1985.

J. PEIGNOT, *De l'écriture à la typographie*, Paris, Gallimard, 1967.

J. TSCHICHOLD, *Livre et typographie*, Paris, Allia, 1994.

## De l'imprimé à Internet

C. BERTHO-LAVENIR, F. BARBIER, *Histoire des médias. De Diderot à Internet*, Paris, Armand Colin, 2003.

C. BERTHO-LAVENIR, *La Roue et le Stylo. Comment nous sommes devenus touristes*, Paris, Odile Jacob, 1999.

R. DEBRAY, *Le Scribe. Genèse du politique*, Paris, Librairie générale française, 1983.

—, *Le Pouvoir intellectuel en France*, nouv. éd. Paris, Ramsay, 1986.

—, *Les Enjeux et les moyens de la transmission*, Saint-Sébastien-sur-Loire, Pleins Feux, 1998.

—, *Introduction à la médiologie*, Paris, PUF, 2000.

—, *Cours de médiologie générale*, Paris, Gallimard, 2001.

K. DOUPUTZKY, « Internet, une nouvelle écologie du savoir », *Cahiers de médiologie*, n° 11, 1<sup>er</sup> semestre 2001, « Communiquer/Transmettre », coordonné par D. Bougnoux et F. Gaillard, pp. 125-132.

J.-N. JEANNENEY, *Quand Google défie l'Europe. Plaidoyer pour un sursaut*, Paris, Mille et Une Nuits, 2005.

*Cahiers de médiologie*, n° 4, 2<sup>e</sup> semestre 1997 : « Pouvoirs du papier », coordonné par Pierre-Marc De Biasi et Marc Guillaume.

*Cahiers de médiologie*, n° 6, 2<sup>e</sup> semestre 1998 : « Pourquoi des médiologues ? », coordonné par L. Merzeau.

*Médium* (sous-titrée *Transmettre pour innover*) est dirigée par Régis Debray. Elle se propose de « renouer les liens entre les savoirs de l'esprit et les arts de la main ». Voir par exemple : J. GRACQ, « Familiarité du livre », *Médium*, n° 1, automne 2004, et R. DEBRAY, L. MERZEAU, «Aujourd'hui : Médiasphère », *Médium*, n° 4, juill.-sept. 2005, pp. 146-152.

## Les auteurs

Jean Bottéro

Directeur d'études émérite à l'École pratique des hautes études, il a notamment publié *La Plus Belle Histoire de Dieu* (en collaboration, Le Seuil, 1997) et *Au commencement étaient les dieux* (Tallandier/L Histoire, 2004).

Françoise Briquel-Chatonnet

Directrice de recherches au CNRS, elle travaille au laboratoire des études sémitiques anciennes (CNRS-Collège de France). Elle a notamment publié *Les Phéniciens. Aux origines du Liban* (Gallimard, « Découvertes » 1998) et, avec Pierre Bordreuil, *Le Temps de la Bible* (Fayard, 2000, rééd. « Folio-Gallimard », 2003).

Roger Chartier

Directeur d'études à l'EHESS, il a notamment publié *Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien Régime* (Le Seuil, 1987) et *Inscrire et effacer. Culture écrite et littérature, XI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle* (« Hautes Études », Gallimard-Le Seuil, 2005).

Régis Debray

Directeur de la revue *Médium*, philosophe, il a notamment publié *Cours de médiologie générale* (Gallimard, 2001) et *Les Communions humaines. Pour en finir avec les religions* (Fayard, 2005).

François Déroche

Directeur d'études à l'École pratique des hautes études, il a notamment publié *Le Livre manuscrit arabe* (BNF, 2004) et *Le Coran* (PUF, « Que sais-je ? », 2005).

Christian Duverger

Directeur d'études à l'EHESS, il a notamment publié *La Fleur létale. Économie du sacrifice aztèque* (Le Seuil, 1979) et *Pierres métisses. L'art sacré des Indiens du Mexique au XVI<sup>e</sup> siècle* (Le Seuil, 2003).

Jack Goody

Anthropologue, professeur honoraire à Cambridge, il a publié *La Raison*

graphique. *La domestication de la pensée sauvage* (Minuit, 1979), *La Logique de l'écriture* (1986), *Entre l'oralité et l'écriture* (PUF, 1994). Il est membre de l'American Academy of Arts and Sciences et de la British Academy.

Pierre Grandet

Docteur en égyptologie enseigne à l'Institut Kheops à Paris et à l'université de l'Ouest à Angers, il a publié *Ramsès III. Histoire d'un règne* (Pygmalion-G. Watelet, 1994) et *Le Papyrus Harris I* (2 vol., IFAO, 1994).

Jean Irigoin

Helléniste, professeur honoraire au Collège de France et membre de l'Institut de France, il a publié notamment *Le Livre grec, des origines à la Renaissance* (BNF, 2001) et *La Tradition des textes grecs. Pour une critique historique* (Les Belles Lettres, 2003).

Jérôme Kerlouégan

Doctorant à l'EHESS, il a contribué à *La Vie des Chinois au temps des Ming* (Larousse, 2003).

Henri-Jean Martin

Professeur honoraire à l'École des chartes et directeur d'études à l'École pratique des hautes études, il a publié notamment *Histoire et pouvoirs de l'écrit* (1989, 2<sup>e</sup> éd. Albin Michel, 1996) et *Les Métamorphoses du livre* (Albin Michel, 2004). Il a codirigé, avec Roger Chartier, *l'Histoire de l'édition française* (Fayard, 4 vol., 1983-1986).

Michel Parisse

Professeur émérite à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne, il a notamment publié *Allemagne et Empire au Moyen Âge* (Hachette, 2002) et *Histoire de la Lorraine* (Ouest-France, 2005).

Maurice Sartre

Professeur à l'université de Tours et membre du comité de rédaction de *L'Histoire*, spécialiste du Proche-Orient antique, il a notamment publié *D'Alexandre à Zénobie. Histoire du Levant antique* (2<sup>e</sup> éd. Fayard, 2003).

Pascal Verhus

Directeur d'études à l'École pratique des hautes études, il a notamment publié *Les Chants d'amour de l'Égypte ancienne, Sagesses de l'Égypte pharaonique* (Imprimerie nationale, 1992 et 2001) et, avec Jean Yoyotte, *Dictionnaire des pharaons* (tempus, 2004) et le *Bestiaire des Pharaons* (Perrin, 2005).

---

1.

1. Les mots accompagnés d'un astérisque renvoient au lexique situé en fin d'ouvrage.

2.

1. Cette mission était placée sous la direction de Danielle Stordeur, directrice de l'Institut de préhistoire orientale, que nous remercions pour les renseignements qu'elle a bien voulu nous fournir.

3.

1. La dynastie des Achéménides règne sur l'Empire perse à partir de 522 av. J.-C. Fondée par Darius I<sup>er</sup>, elle domine la Perse jusqu'à la conquête d'Alexandre, en 331 av. J.-C.

4.

1. Cf. Jean Bottéro, « Le plus vieux récit du Déluge », *L'Histoire*, n° 31, pp. 113-120, et « Le modèle babylonien de la "Genèse" biblique » *L'Histoire*, n° 164, pp. 14-22.

5.

1. Mot utilisé par les égyptologues en détournant un terme technique de la typographie.

6.

1. Le terme « hiératique » ne désigne qu'un genre de cursive, attesté du III<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. au II<sup>e</sup> siècle de notre ère. En revanche, le terme « démotique » désigne tout à la fois une cursive, mais aussi l'état de la langue égyptienne qu'elle sert à écrire (en ce sens, on peut dire « démotique » comme on dit « ancien français »). Elle fut utilisée du VII<sup>e</sup> siècle av. J.-C. au V<sup>e</sup> siècle de notre ère.

7.

1. Depuis la fin de l'époque mycénienne, vers 1200 av. J.-C., ils avaient perdu la connaissance de l'écriture (un syllabaire dit linéaire B). On y a reconnu un syllabaire qui servait à noter du grec et qui était utilisé par les Mycéniens. Une écriture crétoise plus ancienne, appelée conventionnellement linéaire A, n'est pas déchiffrée.

8.

1. Le karaïsme est un courant de pensée dissident du judaïsme apparu en Perse au VII<sup>e</sup> siècle. Il s'est développé au Moyen Âge en Espagne et en Europe orientale.

9.

1. La chancellerie de l'Empire assyrien a pourtant produit au VII<sup>e</sup> siècle des tablettes inscrites aussi en araméen.

10.

1. Cette expression, tirée des inscriptions égyptiennes, désigne un mouvement de peuples divers arrivés par la côte et par la mer. De fait, tout le Proche-Orient témoigne, à cette époque, de grands bouleversements : l'Empire hittite s'effondre ; la côte du Levant est ravagée ; la mer Égée est le témoin de conflits qui marquent la fin de la civilisation mycénienne.

11.

1. Une chancellerie est le bureau chargé de la préparation et du scellement des actes. Les chancelleries des évêques sont, en plus modeste, conçues comme celles des rois et des papes. Un chanoine de la cathédrale en a la charge ; il est assisté d'un ou plusieurs notaires experts en écriture et familiers des formules.

12.

1. La Lotharingie, royaume fondé en 855 à la mort de l'empereur Lothaire I<sup>er</sup>, s'étend alors des Vosges à la Frise, Elle est divisée après 960 en Haute-Lotharingie (la Lorraine) et Basse-Lotharingie (le duché de Brabant).

13.

1. La haste est le prolongement vers le haut du jambage d'une lettre ; la hampe est le prolongement vers le bas du jambage de la lettre.

14.

1. Des raisons de sécurité jouent aussi un rôle : ce sont des écritures difficiles à imiter, ce qui limite les risques de faux.

15.

1. C'est également vrai pour la céramique ou les objets en métal (plateaux, vases), où les formes des lettres sont parfois adaptées à celles du support.

16.

1. La calligraphie courante est celle obtenue lorsqu'on écrit vite mais encore lisiblement, par exemple lorsqu'on rédige une lettre ; elle devient cursive, et donc peu lisible pour qui n'est pas initié, lorsqu'on écrit sans soulever le pinceau de la feuille ; la calligraphie régulière consiste à tracer les caractères lisiblement, sans formes abrégées, c'est celle qu'on trouve aujourd'hui dans les livres ou les traitements de texte et celle qu'on apprend aux enfants.

17.

1. Texte en forme de commentaire, de poème ou simple signature datée que le possesseur d'une peinture ou d'une calligraphie écrivait dessus, et qui pouvait acquérir une grande valeur.

18.

1. Dès les Song, le développement des imprimés ne fut d'ailleurs pas sans provoquer des réticences chez certains esprits pour lesquels la lecture et la connaissance avaient un caractère rituel et sacré, et ne pouvaient donc être réservées qu'à quelques-uns.

19.

1. À partir de 1600 environ, des copies manuscrites d'extraits de ces annales commencèrent néanmoins à circuler dans le public. Très prisées des lettrés, elles se vendaient cher.

Précisons qu'il y eut d'autres raisons (d'ordre politique) au fait que tous ces ouvrages officiels monumentaux ne furent jamais imprimés.

20.

1. *Keben*, « édition gravée », ou *banben*, les planches d'impression.

21.

1. L'antimoine est un métalloïde que l'on trouve dans de nombreux minéraux. Il est souvent allié au plomb. Il sert à la fabrication de caractères d'imprimerie comme un composant d'alliage de plomb dont il augmente la dureté.

22.

1. L'indulgence est une diminution des peines temporelles encourues en raison des péchés commis.

23.

1. C'est ainsi que Maurice Àudin estimait que Gutenberg réalisa à Strasbourg des matrices-blocs à partir de poinçons de lettres isolées. Il aurait été ainsi l'inventeur de la linotype. Cf. M. Audin, A. et J. Picard, Paris, *Histoire de l'imprimerie*, 1972.

24.

1. Les encres utilisées par les premiers imprimeurs étaient faites d'huile (souvent de noix), de térébenthine et de noir de fumée. Elles adhéraient parfaitement au métal des caractères.

25.

1. A. Grafton, *Faussaires et critiques. Créativité et duplicité chez les érudits occidentaux*, Paris, Les Belles Lettres, 2003.

26.

1. Cf. la préface de Carlo Ginzburg dans L. Valla, *La Donation de Constantin. Sur la donation de Constantin, à lui faussement attribuée et mensongère*, trad. et comment, par J.-B. Giard, Paris, Les Belles Lettres, 1993.

27.

1. E. Eisenstein, *La Révolution de l'imprimé à l'aube de l'Europe moderne*, Paris, Hachette Littératures, 2003.

28.

1. J. Goody, *La Raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*, Paris, Minuit, 1978, rééd., 1989.

29.

1. *L'Iskra* («L'étincelle») est le premier journal marxiste en Russie, fondé en 1900 par Lénine.